CTE - 047 M
C.P. - GESTION
MAT. RESIDUELLES

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ POUR LE QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
LA COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

BFI USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

FÉVRIER 2008

INTRODUCTION

Établie au Québec depuis près de 40 ans, BFI Canada, une entreprise canadienne, se spécialise dans la collecte, le transfert, le recyclage, la valorisation et l'élimination des déchets solides, qu'ils soient d'origine résidentielle, industrielle, commerciale ou institutionnelle. Au Québec, la compagnie a fait office de pionnière en introduisant la collecte mécanisée et l'utilisation de bacs roulants de 240 et 360 litres pour les matières recyclables et résiduelles. Ce type de collecte prévient l'éparpillement des matières dans les rues, réduit significativement les risques de blessures chez les travailleurs et augmente la productivité dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre. La collecte mécanisée est en place sur un large territoire de la Couronne Nord de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée, une filiale québécoise de BFI Canada, opère à Terrebonne le seul lieu d'enfouissement sanitaire (LES) situé sur le territoire de la CMM. Le LES comble le tiers des besoins d'élimination de celle-ci, les deux tiers résiduels étant acheminés vers des lieux d'élimination localisés hors CMM, à des coûts plus élevés pour les contribuables et en produisant des tonnes supplémentaires de gaz à effet de serre par le biais du transport.

À l'heure actuelle, l'enfouissement répond à une demande économique, sociale et politique. BFI participe au maintien de la salubrité publique et gère son lieu d'enfouissement de façon proactive, efficace et respectueuse de l'environnement. D'ailleurs, c'est à notre LES de Terrebonne qu'a été implanté, dès 1996, la première centrale électrique du Québec alimentée entièrement au biogaz.

Dans ce mémoire, nous présentons trois constats qui traduisent notre vision de la problématique actuelle de la gestion des matières résiduelles. Nous croyons que l'ensemble des intervenants impliqués dans cette gestion doivent poser des actions concrètes qui auront pour effet de diminuer la quantité de déchets générés et éliminés au Québec, entre autres en favorisant le recyclage et la valorisation des matières résiduelles. Ces constats concernent trois des principaux points de discussion du document de consultation de la Commission :

- La réduction à la source;
- Les alternatives à l'enfouissement;
- L'élimination sécuritaire

1er CONSTAT : IL FAUT RÉDUIRE À LA SOURCE

La nécessité de réduire à la source se trouve au cœur de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Il va de soit que les mémoires qui seront présentés à la Commission par les différents intervenants présenteront la même conclusion : c'est en amont de l'enfouissement, du recyclage et de la valorisation qu'une révolution doit se produire. Pour résoudre le problème des quantités phénoménales de matières résiduelles générées au Québec et ailleurs, BFI croit que la solution d'avenir consiste à produire moins de déchets.

Un déchet qui n'est pas généré ne nécessite ni transport, ni manipulation, ni traitement, ce qui représente UNE ÉCONOMIE pour les entreprises et les citoyens.

Des initiatives positives

Bien qu'il reste beaucoup de chemin à faire, il est encourageant de constater que la révolution est amorcée. Déjà, plusieurs entreprises réinventent les produits et services qu'elles offrent en se lançant dans l'éco-conception. Cela consiste principalement à :

- Mettre en marché des produits recyclables exempts de composés toxiques en utilisant un minimum de ressources naturelles, d'eau et d'énergie;
- Prolonger la durée de vie des produits;
- Fabriquer ces produits en limitant les émissions de substances dans l'environnement (eau, air et sol);
- Démanteler les produits à la fin de leur vie utile pour réutiliser ou recycler à l'interne toutes leurs composantes.

En fait, il s'agit d'une production en boucle fermée qui est l'essence même du développement durable. Pas de gaspillage et pas de perte! Afin de mieux « éco-concevoir », plusieurs entreprises procèdent à l'analyse du cycle de vie. Autrement dit, elles évaluent l'impact de chaque étape de la production d'un produit ou d'un service. Ces étapes sont :

- L'extraction des ressources (eau, énergie et matériaux);
- La transformation des matériaux;
- La conception du produit afin de réduire ou d'éviter le rejet de matériaux et de substances dans l'environnement;
- Les procédés de fabrication;
- L'emballage;
- La distribution;
- Le transport des ressources et des produits finis;
- L'utilisation et fin de vie des produits (3RVE).

Grâce à l'analyse du cycle de vie, on détermine quels maillons de la chaîne peuvent être modifiés pour réduire l'impact environnemental. On peut ainsi transformer un produit ou service dommageable pour l'environnement en alternative durable. Pour chaque étape de la fabrication d'un produit quelconque, il est possible de réduire le nombre de matériaux et de ressources (eau et énergie) utilisés, d'opter pour des matériaux qui proviennent d'usines de recyclage locales plutôt que des ressources extraites de la nature ou provenant de l'extérieur, de solliciter les fournisseurs afin que leurs produits soient composés de matériaux réutilisables et exempts de matières nocives pour l'environnement et les humains et de modifier les procédés de fabrication pour éviter la génération de déchets.

Faire plus avec moins permet de diminuer les coûts d'exploitation pour les entrepreneurs et d'augmenter la productivité de leur entreprise, tout en diminuant les quantités de matières résiduelles à gérer, une solution plus écologique qui favorise du même coup la prospérité économique du Québec.

Il reste beaucoup à faire

Force est toutefois de constater que la volonté de réduire à la source ne se traduit pas encore en résultats à grande échelle. Malgré les efforts liés à la politique des 3RVE et les nombreuses campagnes de sensibilisation de la population, la quantité de matières résiduelles produites au Québec continue malheureusement d'augmenter, de concert avec les croissances démographique et économique, tel qu'évoqué dans le document de consultation *La gestion des matières résiduelles*, décembre 2007. En effet, une croissance économique accrue se traduit actuellement par l'augmentation du volume de déchets générés.

Il ne faut toutefois pas baisser les bras ou sous-estimer la capacité des entreprises à s'adapter à la concurrence des pays émergents comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (BRIC). Au Québec, nous pouvons être fiers d'avoir atteint en 2006 un taux de récupération de 52% par rapport au potentiel des matières valorisables, alors que l'objectif de récupération est de 65%. Il faut continuer à encourager les efforts déployés par les différents intervenants en mettant de l'avant des moyens incitatifs plutôt que des moyens coercitifs.

Afin d'appliquer à grande échelle la réduction à la source, cinq conditions nous apparaissent essentielles :

1. Identifier clairement sur les étiquettes des produits quelles sont les composantes de ceux-ci, leur origine (recyclées ou extraites de matières vierges), leur provenance, ainsi que leur lieu de fabrication et d'assemblage. De cette manière, les citoyens, fournisseurs et entreprises seront à même de faire des choix plus écologiques..

2. Inciter les entrepreneurs à réaliser des programmes de recherche et développement ou d'analyse de cycle de vie. Cela pourrait se faire par l'entremise de contributions et/ou de subventions et/ou de crédits d'impôts gouvernementaux sujets à des résultats tangibles. L'initiative s'avérerait positive à tous les égards puisque les entrepreneurs offriraient des biens et des services plus respectueux de l'environnement, tout en réalisant des économies.

3. Promouvoir auprès des entreprises tous les programmes gouvernementaux existants qui peuvent les aider à devenir plus efficaces et plus compétitives.

4. Promouvoir à travers le Québec l'utilisation de la bourse des résidus industriels du Québec (BRIQ), mise sur pied par le *Centre de transfert technologique en écologie industrielle* (CTTÉI) de Sorel-Tracy, en collaboration avec RECYC-QUÉBEC. La bourse des résidus industriels du Québec (BRIQ) repose sur un principe bien simple : le résidu d'une industrie donnée peut constituer une matière première pour une autre industrie. La bourse BRIQ remplace la *Bourse québécoise des matières secondaires (BQMS)*, dont les activités ont cessé depuis 1998.

5. Sensibiliser la population à la consommation responsable par le biais d'un programme national, et ce, pour une période d'au moins cinq ans. En informant les citoyens, nous contribuons à modifier les habitudes de consommation, donc à réduire la production de déchets.

Programme Möbius

La volonté de BFI d'assurer une présence régionale et de prendre une part active aux efforts collectifs de réduction à la source, de réemploi, de recyclage, de valorisation des matières résiduelles et d'élimination sécuritaire (politique des 3RVE) s'est notamment traduite par la création du programme Möbius. Il s'agit d'un programme d'éducation environnementale destiné aux élèves du primaire et du secondaire, en vigueur depuis janvier 1992 dans la commission scolaire des Affluents. Le programme comprend :

- Un centre permanent d'information et de sensibilisation sur les 3RVE;
- L'animation d'ateliers à saveur environnementale, principalement dans les institutions de la Commission scolaire des Affluents, qui regroupe les écoles primaires et secondaires des deux municipalités de la MRC des Moulins (Terrebonne et Mascouche), mais aussi pour d'autres organismes;
- Le soutien matériel et financier d'activités instaurées par le milieu et liées aux 3RVE;
- Des visites des installations de BFI.

De janvier 1993 à juillet 2007, près de 186 160 personnes ont participé aux activités Möbius, et ce, dans le cadre de près de 6 250 rencontres!

Centre d'information

En 1993, l'entreprise a implanté le centre Möbius, un centre d'information permanent sur les 3RVE. Celui-ci occupe un local sur le site du LES de BFI à Terrebonne. On y trouve du matériel tel que des affiches, des modules et des maquettes sur le développement durable et la gestion des matières résiduelles. Il est même possible d'y consulter de la documentation et de visionner des vidéos qui expliquent notre travail au site ou qui traitent de la gestion des matières résiduelles.

De janvier 1993 à juillet 2007, près de 65 800 personnes, citoyens, écoliers, professeurs, directeurs d'école, élus municipaux et provinciaux, groupes environnementaux et étudiants universitaires ont visité le centre et le LES de BFI. Au total, cela fait 2 200 rencontres chez nous! Chaque année, environ 4 380 visiteurs profitent de notre centre d'information Möbius.

Dans le cadre de la réforme du ministère de l'Éducation du Québec, qui préconise l'intégration d'activités concrètes à l'intérieur des programmes scolaires, BFI et le centre Möbius ont reçu, au printemps 2001, les élèves de l'école secondaire Horizon de Le Gardeur. Le projet incluait notamment une exposition sur le thème du recyclage, une visite du LES de Terrebonne et une rencontre avec le fauconnier qui éloigne les goélands du site grâce à ses oiseaux de proie. L'événement a été qualifié de grand succès par la direction de l'école et par la Commission scolaire des Affluents.

Les visites guidées de notre centrale électrique alimentée au biogaz comptent aussi parmi les activités tenues avec les groupes Möbius. Depuis janvier 1996, plus de 37 000 personnes, lors d'environ 1 150 rencontres, ont visité la centrale. Il s'agit de la première centrale électrique produisant de l'énergie à partir de matières résiduelles à avoir été construite au Québec.

Ateliers en milieu scolaire

Dans le cadre du programme Möbius, et avec l'appui d'enseignants et de directeurs d'école de la région, BFI a élaboré des activités et des ateliers qui s'adressent aux jeunes en âge de fréquenter l'école primaire. Ces activités visent à favoriser de nouvelles valeurs et pratiques reliées aux 3RV-E. Les trois activités les plus en demande sont le gaspillage et le recyclage, la biodégradation des matières ainsi que le vermicompostage. En près de 4 050 séances, quelque 120 400 enfants ont été rencontrés, soit environ 8 025 par année.

L'entreprise participe également depuis 1999 à *Monarque sans frontière*, une activité qui donne l'opportunité à des jeunes de suivre le développement de papillons monarque avant de les relâcher en nature. En parrainant 150 chenilles chaque année, les enfants contribuent concrètement à la survie d'une espèce fragile. Cette collaboration a même mené à la réalisation du Calendrier du monarque, une initiative de BFI et de l'Insectarium de Montréal

avec la participation de la Commission scolaire des Affluents et de quelques écoles de la région. Près de 800 jeunes vivent annuellement l'expérience de *Monarque sans frontière.*

Recherche et développement

Pendant cinq années, BFI a été membre de la Chaire industrielle du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) en bioprocédés d'assainissement des sites avec l'École Polytechnique. Encore aujourd'hui, l'entreprise continue de s'impliquer au chapitre de la recherche et du développement. D'ailleurs, en mai 2006, nous avons confié à l'École Polytechnique de Montréal la réalisation d'une étude sur les eaux souterraines qui circulent sous notre site. Le CRSNG a octroyé à l'École Polytechnique, une subvention de recherche et développement coopérative pour ce projet.

À ce jour, tous les résultats de cette étude hydrogéologique confirment l'exceptionnelle étanchéité de l'argile et parviennent à une même conclusion : l'eau souterraine qu'on trouve sous le site est naturellement saline et est extrêmement bien protégée des activités du LES.

Chroniques environnementales hebdomadaires

Depuis le 24 juin 2006, BFI informe davantage la population sur l'exploitation de son LES et la gestion des matières résiduelles grâce à la publication de chroniques environnementales hebdomadaires dans six journaux locaux (La Revue, Nord-Info, Hebdo Rive-Nord, Le Courrier, L'Artisan et Trait d'Union). On y traite de questions environnementales et de la gestion du LES. À ce jour, BFI a publié 62 chroniques. Toutes celles parues durant l'année 2007 vous sont présentées à l'annexe 1.

Il est de la responsabilité de chaque citoyen corporatif de participer au développement durable, par ses actions et ses choix, mais également en mettant de l'avant un programme de sensibilisation au développement durable.

Journée « portes ouvertes » à BFI

Le 1er décembre 2007, plus de 1 000 visiteurs ont participé à la journée « portes ouvertes » qui se déroulait à notre LES de Terrebonne. Ils ont bravé le froid mordant pour célébrer le 300 millionième kilowattheure d'électricité produit à partir de déchets acheminés à notre LES.

Cette fête a été l'occasion pour les citoyens de se familiariser avec le fonctionnement de la centrale électrique où sont valorisés les biogaz, d'effectuer une visite guidée du lieu d'enfouissement sanitaire, d'observer des oiseaux de proie qui éloignent les goélands, d'obtenir des conseils en matière de recyclage et de compostage, de discuter avec les gestionnaires du site et de casser la croûte.

Plusieurs activités avaient également été prévues pour les petits dont un kiosque de bonbons, de l'animation avec un clown, des maquillages et un atelier de bricolage à partir de matériaux récupérés. Afin de célébrer en grand et de souligner le début du temps des Fêtes, BFI a même remis à chaque famille présente un sapin naturel recyclable au RONA de Charlemagne.

L'événement a par ailleurs été une occasion pour BFI de sensibiliser la population à la saine gestion des matières résiduelles à l'approche des Fêtes, une période de l'année qui est parmi les plus importantes en termes de production de matières résiduelles. BFI a également rappelé aux visiteurs les principes de développement durable véhiculés par Möbius

Des visiteurs emballés

Au cours de la journée, les visiteurs ont pu constater l'ampleur des mesures mises en place à BFI pour assurer une gestion de qualité et minimiser les impacts potentiels liés au site. Les nombreux commentaires que nous avons recueillis dans un bref sondage lors de l'événement

démontrent qu'une fois que les gens ont vu de leurs propres yeux le site et interagi avec ceux qui s'en occupent, ils sont très impressionnés et satisfaits du travail de notre équipe, ce dont nous sommes particulièrement fiers.

2e CONSTAT: Composter et digérer les matières putrescibles : deux voies d'avenir

L'automne dernier, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) annonçait qu'elle vise l'objectif « zéro déchet » à l'enfouissement en 2025. Elle mentionnait également qu'il faudra bien évidemment plusieurs années et des investissements importants avant qu'on puisse compter à grande échelle sur des alternatives à l'enfouissement telles que le compostage, la digestion anaérobie, la pyrolyse, la gazéification à haute température ou à l'arc au plasma et l'incinération. Néanmoins, c'est dès à présent qu'il faut planifier pour les années futures.

Parmi toutes ces alternatives à l'enfouissement envisagées pour l'avenir, BFI en préconise deux : le compostage et la digestion anaérobie.

Le compostage

Actuellement, tel que présenté dans le document de consultation intitulé *La gestion des matières résiduelles – Mandat d'initiative*, le secteur municipal valorise seulement 8 % de toutes les matières organiques produites par la population. En clair, cela signifie que 92 % des matières putrescibles valorisables du Québec terminent leur vie dans un lieu d'enfouissement technique (LET). En fait, les installations de compostage reçoivent une quantité si minime des matières putrescibles générées au Québec que plusieurs centres de compostage se tournent vers l'Ontario, par exemple, pour combler leurs besoins. Pourtant, des tonnes de matières organiques sont jetées quotidiennement à la poubelle au Québec.

Présentement, le taux de récupération des matières résiduelles dans le secteur municipal est d'environ 32 %, alors que le taux visé par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* est de 60 %. Pour combler ce manque à gagner, il faut nécessairement composter les matières putrescibles. D'ailleurs, si les résidus verts composant près de 40 % des matières organiques générées par le secteur résidentiel étaient compostées, nous estimons que le taux de récupération augmenterait de manière substantielle pour atteindre une valeur très proche du 60 %. Dès lors, les objectifs de la Politique à ce chapitre seraient pratiquement rencontrés.

Des incitatifs

Pour qu'il y ait une réduction significative de la quantité de matières compostables enfouies, c'est toute la dynamique de la gestion des matières résiduelles qu'il faut repenser. Cela nécessitera une réelle volonté politique de mettre en place des mesures réglementaires et financières qui donneront aux entrepreneurs et aux citoyens les moyens et la motivation de modifier leurs pratiques.

À titre d'exemple, l'application de la redevance exigible de 10 $ par tonne métrique de matières résiduelles éliminées à un LET a amené certaines entreprises à envisager la valorisation de leurs déchets, en autant qu'elles puissent le faire tout en demeurant concurrentielles sur le marché. Les entreprises qui prennent le virage vert devraient aussi être encouragées par l'attribution d'un logo environnemental reconnu à l'échelle nationale, tel que *ICI on recycle* décerné par RECYC-QUÉBEC, lorsqu'elles atteignent un objectif de valorisation ou de récupération. Elles se démarqueraient ainsi de leurs concurrents, car un logo

semblable amènerait les consommateurs conscientisés aux choix responsables à préférer leur marchandise.

Outre la mise en place de plans incitatifs pour réduire l'enfouissement des matières putrescibles, il faut sensibiliser la population davantage par le biais de programmes tels que le programme Möbius de BFI ainsi que par l'accès à des documents ou reportages informatifs sur les pratiques écologiques, dont l'herbicyclage et le compostage domestique. Les objectifs de récupération de la Politique Québécoise ne seront atteints que si l'on valorise une part importante des matières putrescibles. Par conséquent, chaque Québécois peut réellement contribuer, par ses actions et ses choix, à réduire le gaspillage des ressources valorisables.

Des questions importantes

Chaque méthode de traitement des matières résiduelles a des points faibles, et le compostage ne fait pas exception à la règle.

Ainsi, tel qu'en font foi certains médias, articles scientifiques et séminaires, les centres de compostage sont souvent mal acceptés par les citoyens riverains, compte-tenu des odeurs que dégagent les matières putrescibles reçues et les opérations de retournements d'andains. Consciente de cette problématique, et désireuse d'y apporter une solution efficace, BFI a dernièrement mandaté un consultant indépendant afin qu'il réalise une étude sur l'implantation d'un centre de compostage moderne automatisé au LES de Terrebonne. Un des buts visés par l'étude était de vérifier quelles techniques seraient les plus aptes à contrôler les odeurs pouvant être générées par un complexe de compostage. Un bio-filtre placé à l'intérieur d'un bâtiment fermé, soit à l'abri des conditions météorologiques, semble être une avenue prometteuse.

Une autre des difficultés lorsqu'il est question de compostage est l'approvisionnement en bois. Comme ce matériau est un agent structurant nécessaire au processus de compostage, et qu'il est aussi utilisé comme combustible important par d'autres industries, son accessibilité diminuera dans les années à venir. La conséquence de cette demande accrue sera une augmentation des coûts du bois, avec en parallèle l'augmentation du prix du service de compostage.

De plus, quant à nous, le tri-compostage des matières résiduelles du secteur résidentiel (sac vert) rend l'obtention d'un compost de qualité difficile.

Avant d'opter pour le compostage à grande échelle, il importe de se pencher sur ces questions fondamentales, et sur d'autres, et d'y trouver réponse. Voici quelques-unes des questions importantes :

1. Lorsque le Québec aura atteint les objectifs de compostage visés, ce qui représente annuellement la valorisation de 793 200 tonnes métriques de matière organique, trouvera-t-on année après année des débouchés pour ce compost? En d'autres termes, quelle est la demande réelle en compost?

2. Puisque la qualité du compost varie en fonction des matières résiduelles valorisées, cela signifie-t-il que certains types de compost ne pourront être utilisés à des fins d'amendement pour les sols agricoles, les jardins, les parcs, les bordures d'autoroutes, les terres forestières déboisées, les parcs à résidus miniers et autres?

3. Existe-t-il des matériaux alternatifs structurants en quantité suffisante pour remplacer le bois, en tout ou en partie, dans le contexte actuel de la course à l'énergie?

Malgré ces interrogations, BFI demeure convaincue que le compostage est une solution d'avenir, entre autres parce qu'il permettra d'atteindre les objectifs de récupération de la Politique. Toutefois, mentionnons que certaines municipalités pourraient être obligées de tourner le dos à la collecte à trois voies pour des raisons économiques ou parce qu'il n'est pas aisé d'appliquer ce type de collecte là où on trouve des logements multiples et des tours d'habitation.

La digestion anaérobie

BFI considère également la digestion anaérobie comme une technologie d'avenir puisqu'elle possède plusieurs caractéristiques extrêmement intéressantes.

En milieu fermé, par exemple, la digestion anaérobie maximise la production du biogaz à partir des résidus municipaux ultimes (le contenu du traditionnel sac vert), là où il n'y a pas de collecte à trois voies et que la gazéification n'est pas envisageable, pour différentes raisons. De plus, il s'agit d'une technologie généralement très efficace pour réduire la nocivité de certaines substances organiques qu'on retrouve parfois dans les matières résiduelles.

En valorisant la chaleur produite par le processus de digestion anaérobie, il est même possible d'alimenter des serres ou une centrale électrique, d'utiliser cette énergie pour le chauffage urbain ou de produire du gaz naturel. Par ailleurs, elle permet la récupération des métaux ferreux et non ferreux, des plastiques et du verre, en plus d'amener la production d'un amendement pour les sols. Les résidus du procédé de digestion anaérobie destinés dans un premier temps à l'enfouissement pourraient même être utilisés dans les usines de gazéification.

À BFI, nous évaluons présentement la technologie de digestion anaérobie et son application possible à grande échelle.

Quelle solution choisir?

Avant de bâtir à l'échelle du Québec des centres de compostage et/ou de digestion anaérobie, nous considérons que certains points méritent une attention particulière. Par l'entremise de RECYC-QUÉBEC, il importe tout d'abord de caractériser les matières résiduelles éliminées aux lieux d'enfouissement dans les trois secteurs d'activités qui génèrent des déchets :

- Municipal;
- Industriel, commercial et institutionnel (ICI);
- Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD).

Une étude poussée de ce genre permettrait d'évaluer, pour chacun des secteurs mentionnés, le contenu en matières putrescibles et autres.

Peu importe la technologie envisagée, certaines incertitudes persistent puisqu'on parle de nouvelles méthodes qui sont encore toutes jeunes. Voilà pourquoi BFI croit fermement que des projets pilotes devront également être mis en place afin d'évaluer quelles technologies sont les plus appropriées pour chaque secteur d'activité.

La vision de la CMM

La CMM aspire à l'autonomie régionale au chapitre de l'élimination des matières résiduelles produites sur son territoire. Il faut toutefois se rappeler que l'implantation de nouveaux LET sera difficile à réaliser dans les municipalités regroupées au sein de la CMM. Ce sont donc les technologies alternatives qui sont envisagées.

Déjà, la CMM a amorcé une réflexion poussée. Afin d'y voir un peu plus clair, elle a d'ailleurs confié à la firme SNC-Lavalin le mandat de procéder à une étude comparative des technologies de traitement des résidus organiques et des résidus ultimes applicables sur son territoire, un mandat qui a été réalisé en collaboration avec la firme Solinov.

Suite aux résultats de cette étude, la CMM s'intéresse particulièrement au compostage et à la gazéification, évaluant qu'il faudra attendre jusqu'en 2012 pour le compostage à grande

échelle et jusqu'en 2025 pour la gazéification. La construction de dix installations sera nécessaire à la mise en place de ces procédés. On parle donc d'un investissement de près d'un milliard de dollars auquel la CMM demande au gouvernement québécois de contribuer.

Malgré l'intérêt de la CMM pour la gazéification, il est fort possible que bien des villes et des municipalités choisissent d'opter plutôt pour le compostage, la digestion anaérobie ou d'autres technologies, parce que leurs moyens financiers ne leur permettront pas de bâtir des usines de gazéification, parce que les revenus associés à l'énergie produite par la gazéification et les crédits de gaz à effet de serre ne seront pas au rendez-vous, ou pour d'autres raisons.

Chose certaine, partout à travers le Québec, les villes, municipalités, entreprises, commerces et autres devront choisir les solutions technologiques les mieux adaptées à leurs besoins particuliers.

À la croisée des chemins

Au chapitre de la gestion de ses matières résiduelles, le Québec est présentement à la croisée des chemins. La décision d'investir des sommes importantes dans l'implantation de solutions technologiques en remplacement total ou partiel de l'enfouissement, soit plus d'un milliard de dollars, relève d'un choix de société et dépendra des différentes priorités auxquelles l'État doit faire face.

Quelles que soient les solutions retenues par les élus gouvernementaux et municipaux, BFI investira, lorsque les conditions de marché le permettront, les sommes importantes requises pour implanter, en partenariat ou non, les procédés technologiques appropriés pour le compostage, la digestion anaérobie et la gazéification.

3e CONSTAT: IL FAUT VALORISER ET TRAITER LES RÉSIDUS ULTIMES DE FAÇON SÉCURITAIRE

Pour qu'il y ait réduction significative du volume de matières résiduelles vouées à l'enfouissement, plusieurs ingrédients nous apparaissent essentiels : une sensibilisation plus ciblée de la population, des incitatifs qui motiveront les citoyens à modifier leurs habitudes de vie et de consommation ainsi qu'un cadre réglementaire plus serré. Cela implique également que le compost et les matières récupérées soient de bonne qualité et qu'ils puissent être écoulés sur le marché. En effet, si on travaille avec des matières de base de piètre qualité, le produit final ne vaudra guère mieux.

En outre, la grande réduction dépend de la valorisation des matières, de la mise en place d'outils de collecte et d'infrastructures de traitement adaptées à la culture des citoyens et à leurs moyens financiers ainsi que de l'acceptation sociale de la population. À ce chapitre, notons qu'aucune des technologies de gestion des matières résiduelles (LET, usine de compostage ou de digestion anaérobie, incinérateur, gazéificateur et autres) envisageables ne fera complètement consensus auprès des citoyens riverains de ces installations. Chacune de ces technologies pose effectivement des défis importants d'acceptabilité sociale, surtout en milieu urbanisé.

Mais comme il faudra bien continuer de gérer nos résidus ultimes, il faudra opter pour l'une ou l'autre, ou une combinaison, de ces technologies sécuritaires. Tel que nous l'avons mentionné dans le précédent chapitre, les responsables régionaux de la CMM chargés de la planification à court, moyen et long terme estiment que le compostage à grande échelle sera finalisé d'être implanté au Québec dès 2012, tandis que la gazéification le sera en 2025. Rappelons également

que dans ce dernier cas, on prévoit des investissements en infrastructures de près d'un milliard de dollars, sans compter les coûts d'entretien et de mise à niveau.

Pour que la mise en œuvre de systèmes alternatifs à l'enfouissement se réalise, certains critères nous semblent nécessaires :

- Les usagers (citoyens, entreprises et municipalités) doivent accepter de défrayer les coûts supplémentaires rattachés aux nouvelles technologies;
- Le mode de collecte des matières résiduelles doit être révisé et adapté aux technologies choisies;
- Une volonté politique, un encadrement réglementaire, des programmes incitatifs et des projets de démonstration qui permettront de mener à terme ces projets doivent aller de pair avec la mise en place des nouvelles technologies.

Il ne s'agit toutefois pas simplement de se demander si le Québec a les moyens de se payer des technologies comme la gazéification et quelles retombées réelles y seraient associées. En fait, il importe de déterminer quel type de technologie donné correspond aux besoins spécifiques des territoires québécois diversifiés, par exemple les milieux urbains versus les milieux ruraux. Puis, avant d'envisager l'installation d'une quelconque technologie, pensons à évaluer les alternatives aussi efficaces, mais moins coûteuses.

Et l'enfouissement?

Depuis maintes années, BFI affirme ouvertement que la réduction à la source, le réemploi, la récupération et le recyclage ainsi que la valorisation, qui se font en amont de l'élimination, sont essentiels dans un contexte de développement durable. Chaque membre des 3RV influence la durée de vie des lieux d'enfouissement et des ressources naturelles.

D'ailleurs, BFI n'a pas pour unique vocation celle d'enfouir les déchets. Certaines de nos filiales récupèrent les matières recyclables et compostables, tandis qu'à notre LES de Terrebonne, les biogaz sont valorisés (voir l'annexe 2). En 1996, BFI a ainsi fait office de pionnière en implantant sur son site la première centrale électrique alimentée entièrement aux biogaz, qui sont produits par la décomposition des matières putrescibles enfouies. D'une capacité de 4MW, notre centrale produit suffisamment d'électricité pour répondre aux besoins de 2 500 maisons!

Au cours des années, BFI a fait différentes démarches pour tenter de valoriser son biogaz en excès, soit par une production accrue de 12 MW d'électricité, soit par le biais d'un projet de pipeline dédié au biogaz brut pour alimenter quatre clients de Gaz métropolitain. Ces projets n'ont pu voir le jour, mais nous projetons bientôt pouvoir enfin valoriser la portion des biogaz excédents, qui sont actuellement détruits inutilement dans des torchères. Ainsi, l'entreprise est en voie d'implanter un système de séparation du biogaz pour produire du gaz naturel de qualité pipeline, un investissement de l'ordre de 25 millions de dollars. Le projet (voir l'annexe 3) devrait voir le jour vers le mois d'avril 2009, ce qui permettrait de produire assez de gaz naturel pour alimenter l'équivalent de 25 000 maisons.

L'enfouissement technique est une méthode éprouvée et reconnue qui fait partie du processus global de gestion des matières résiduelles. D'ailleurs, un LES comme celui que nous opérons à Lachenaie offre de nombreux avantages :

- Il est sécuritaire pour la santé et l'environnement;
- On y produit de l'énergie et cette production pourrait s'accroître;
- Le site peut accueillir des infrastructures de pré-traitement et de traitement des matières résiduelles vouées à la récupération de matériaux de construction et de

démolition, au compostage, à la digestion anaérobie, à la gazéification ou à toute autre technologie innovatrice;

- Le LES est situé en milieu péri-urbain, au carrefour de voies de transport rapides, ce qui diminue les distances à parcourir pour les camions qui viennent au site, et par le fait même minimise les gaz à effet de serre;

- Il peut répondre aux besoins de la CMM à court et moyen terme.

En conclusion, il est clair pour nous que l'enfouissement de résidus ultimes demeure au bas de la pyramide des modes de gestion des matières résiduelles (présentée ci-après). Il s'agit de l'étape ultime, après que toutes les autres aient été pleinement réalisées selon la hiérarchie des 3 RV-E.

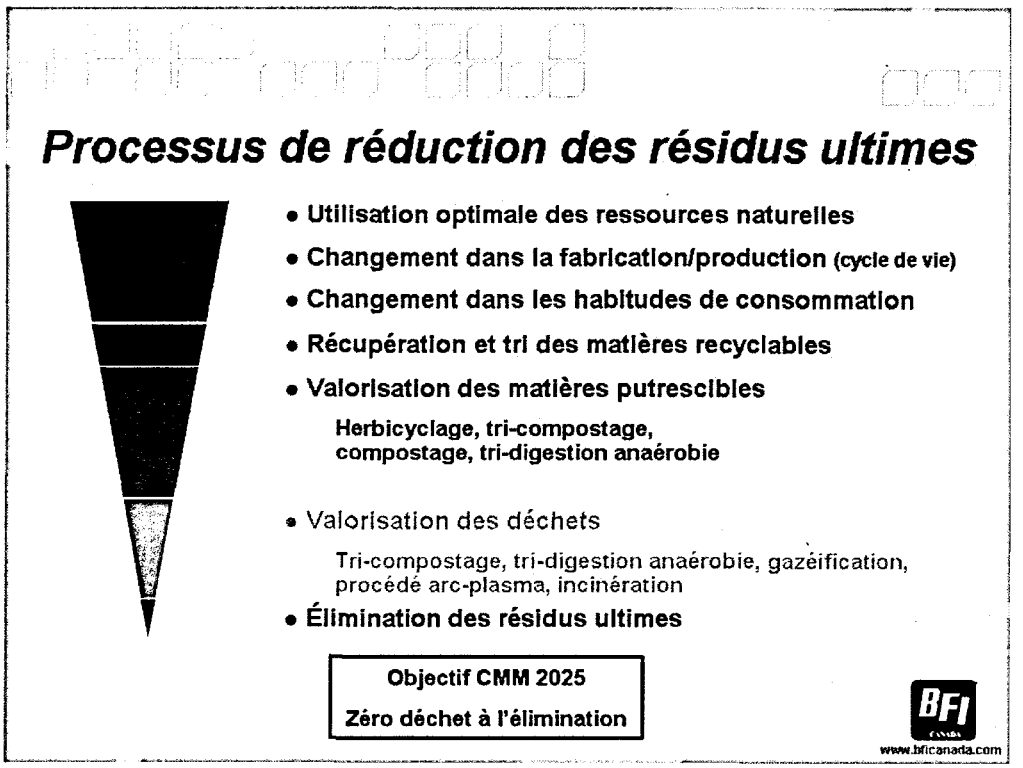

Rappelons-nous aussi que l'enfouissement demeure, pour des années encore, l'unique option sécuritaire pour gérer les déchets ultimes des Québécois. Il s'agit d'un service essentiel au maintien de la salubrité publique et de la qualité de vie des citoyens.

ANNEXE 1

CHRONIQUES ENVIRONNEMENTALES
PUBLIÉES DANS SIX JOURNAUX LOCAUX
ANNÉE 2007

USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

CHRONIQUES ENVIRONNEMENTALES

Année 2007

Soucieux des gens et de l'environnement

BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée
3779, Chemin des Quarante-Arpents
Terrebonne (Québec) J6V 1A3
Téléphone : 450 474-7222
Télécopieur : 450 474 3954

Table des matières

1.	Que faire avec tous les rebuts électroniques?	13 janvier
2.	Vos empreintes vous suivent!	27 janvier
3.	BFI à l'écoute	3 février
4.	Votre qualité de vie nous tient à cœur	17 février
5.	Ça paie de rapporter!	24 février
6.	Bilan : récupération et valorisation des matières résiduelles au Québec	3 mars
7.	Voyage à travers le temps	10 mars
8.	Un métier essentiel	17 mars
9.	Transport des matières résiduelles	24 mars
10.	Éco-Entreprises Québec	31 mars
11.	Un comité qui a du nez!	7 avril
12.	Des microorganismes recycleurs	14 avril
13.	BFI, une pionnière du développement durable au Québec	21 avril
14.	Möbius : Pour un avenir plus vert!	5 mai
15.	Les RDD, ça vous dit quoi?	12 mai
16.	Des vers pour être plus vert, même en hiver	19 mai
17.	Nouveau centre de tri Tricentris à Terrebonne	26 mai
18.	Une multitude d'habitats	2 juin
19.	Une faune variée chez BFI	9 juin
20.	À la santé de votre pelouse	16 juin
21.	Bonne fête Québec!	23 juin
22.	Bonne fête, Canada!	30 juin
23.	Lumière sur les nouvelles ampoules	7 juillet
24.	Vacances écolos	14 juillet
25.	La réno écolo	4 août

26. La mode au recyclage ..... 11 août

27. Une rentrée verte à l'école ..... 18 août

28. Les goélands ont déserté BFI depuis belle lurette ..... 25 août

29. L'ozone n'est pas une mince affaire ..... 1er septembre

30. L'enfouissement des déchets, une activité toujours essentielle ..... 8 septembre

31. Le développement durable ..... 15 septembre

32. Le grand nettoyage du lixiviat ..... 22 septembre

33. Huiles usagées à la récupération ..... 29 septembre

34. Le premier sac de plastique fabriqué existe encore ..... 6 octobre

35. Une action qui tombe pile ..... 13 octobre

36. La grande réduction ..... 20 octobre

37. L'Halloween sans l'horreur du gaspillage ..... 27 octobre

38. Notre as de la mécanique ..... 3 novembre

39. Une eau souterraine naturellement protégée ..... 10 novembre

40. Une dame de cœur..... 17 novembre

41. Relance de l'évaluation environnementale du LET de Lachenaie ..... 24 novembre

42. Récupérer partout, partout! ..... 1er décembre

43. Journée « portes ouvertes » à BFI ..... 8 décembre

44. Fêtons un Noël blanc... et vert! ..... 15 décembre

45. Un trio électrique ..... 22 décembre

46. Le recyclage... ça roule! ..... 29 décembre

Chronique environnementale

Usine de triage Lachenaie ltée www.bficanada.com

Que faire avec tous les rebuts électroniques?

Le temps des fêtes et la période des soldes qui la suit sont propices à l'achat de matériel électronique. En considérant que le marketing et l'évolution technologique rendent obsolète (à nos yeux exigeants) les téléviseurs, lecteurs DVD, lecteurs MP3 ou ordinateurs, pas surprenant que nos armoires débordent de ces objets... extrêmement encombrants et potentiellement polluants.

Par exemple, un ordinateur peut contenir, entre autres, du plastique, de l'or, du cuivre, du nickel, ainsi que des métaux lourds comme le cadmium et le palladium. Certains éco-centres acceptent ainsi les ordinateurs et appareils électroniques à titre de matières dangereuses, mais le mieux est encore de suivre les recommandations des 3RVE (réduction à la source, réutilisation, récupération - recyclage, valorisation et élimination sécuritaire des matières résiduelles)! Notez-bien que pour protéger les informations personnelles contenues dans votre ordinateur ou vos appareils électroniques (cellulaire, par exemple), il est recommandé de vider la mémoire de l'appareil pour éliminer tous les risques, avant de vous en débarasser de quelconque façon.

La première étape est donc de se demander si l'on doit remplacer l'appareil dont on veut se débarrasser : est-il brisé? Pourquoi ne pas le faire réparer? Les services spécialisés de récupération sont la meilleure option dans le cas où l'appareil ne fonctionne plus. Ces organismes utilisent les pièces pour préparer un « nouvel » ordinateur qui sera revendu à bas prix. La liste des organismes suivants provient du site Internet de Recyc-Québec :

- Écono-Clik à Longueuil : www.econo-clik.com (réparation et recyclage d'ordinateurs, revente à des familles à faible revenus)
- Écosys Canada inc. : www.ecosys.ca/language.html (récupération et recyclage de matériel informatique, composantes électroniques et équipements technologiques)
- Insertech Angus à Montréal : www.insertech.qc.ca (organisme d'insertion sociale où des jeunes fabriquent des ordinateurs à partir de pièces usagées)
- FCM & Co, à Lavaltrie : www.fcmco.ca (recyclage de matériel informatique, appareils électroniques et téléphones cellulaires)

Si l'appareil est simplement moins au goût du jour, l'option idéale est de faire le tour de son entourage pour le donner ou le vendre à rabais. Quel adolescent ne rêve pas d'un ordinateur pour « chatter » ou faire ses devoirs? Même chose pour les lecteurs MP3, lecteurs CD portatifs, lecteurs DVD et téléviseurs. S'il n'est pas évident d'organiser une vente de garage pour ces appareils en plein janvier, des services comme les petites annonces ou même eBay sont d'une grande utilité et vous permettront, avec les sommes reçues, d'amortir la dépense du nouvel appareil.

Dans tous les cas, le site Internet de Recyc-Québec (www.recyc-quebec.gouv.qc.ca) fournit un répertoire d'organismes, classés selon la région et selon l'objectif de la démarche : récupération, recyclage ou élimination sécuritaire. Ainsi, si chacun d'entre nous fait appel à ces diverses ressources, nous verrons moins de téléviseurs et autres appareils trôner sur le trottoir enneigé, le jour de la collecte des déchets! ■

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de triage Lachenaie ltée

Vos empreintes vous suivent!

Chacun de nous a une empreinte écologique. On définit celle-ci comme étant la contrainte exercée par l'homme sur la nature et on l'évalue grâce à la superficie nécessaire pour répondre à l'ensemble de nos besoins (habitation, alimentation, eau, énergie, transport, absorption de déchets...). Un individu, une ville et un pays même ont donc chacun une empreinte écologique qui leur est propre.

Vous l'aurez compris, quand l'empreinte écologique exercée par l'humain sur son milieu s'avère trop élevée par rapport à ce que le milieu peut fournir, on se retrouve face à un déséquilibre entre l'offre et la demande. En effet, si nous surexploitons nos ressources naturelles, il n'y aura alors pas de solution alternative puisque la Terre, qui est notre unique milieu de vie, a une capacité limitée... L'intérêt d'un outil tel que l'empreinte écologique, c'est qu'il permet une certaine mesure de l'impact de l'être humain sur le monde qui l'entoure. Il peut servir d'indicateur pour assurer une gestion saine et responsable de l'ensemble des ressources de notre planète, ressources qui ne sont malheureusement pas illimitées. Encore faut-il cependant en tenir compte! La bonne nouvelle, c'est que l'empreinte se modifie lorsqu'on change certaines de nos habitudes de vie...

C'est dans cette optique, entre autres, qu'il devient primordial de réduire notre consommation souvent excessive, de récupérer chaque fois que cela est possible (vêtements, meubles, livres, contenants de verre, plastique et de métal, papiers et cartons, etc.) et de pratiquer la valorisation de nos matières résiduelles, en utilisant les restes de table pour en faire du compost, par exemple. Entre 1961 et 1997, l'empreinte écologique mondiale aurait doublé, selon un rapport déposé en 2000 par la World Wildlife Fund (WWF). Présentement, la biocapacité des sols dans le monde correspond à environ 2,1 ha par personne alors que l'empreinte écologique moyenne au Canada est de 7,7 ha... Un écart considérable, surtout lorsqu'on se rappelle que bien des gens vivant dans des pays en voie de développement n'arrivent même pas à satisfaire leurs besoins de base (nourriture, logement, vêtements, soins...). Face à nos habitudes de surconsommation nord-américaines, ce déséquilibre s'avère encore plus criant... Il importe donc d'agir et de modifier nos habitudes en optant pour un virage « vert »!

Pour calculer votre empreinte écologique personnelle et avoir une idée de votre impact sur l'environnement, vous pouvez visiter par exemple le site www.reseauressourceries.org/pdf/empreinte_eco.pdf. Prenons aujourd'hui les moyens pour soigner notre planète et ainsi laisser un peu moins d'empreintes autour de nous! ■

Quelques astuces pour diminuer votre empreinte :

Alimentation :

- Faites affaire avec des fermes locales pour vos fruits et légumes (elles offrent généralement des points de distribution dans les villes. Visitez le site Internet www.equiterre.qc.ca/ pour en savoir davantage);
- Optez pour des produits non emballés et non traités;
- Quelques fois par semaine, remplacez la viande et le poisson par des légumineuses, du tofu ou des noix;
- Aménagez un potager si vous avez un terrain;
- Évitez de gaspiller la nourriture;
- Organisez des cuisines communautaires entre amis ou en famille.

Énergie :

- Étendez vos vêtements sur la corde à linge plutôt que de les mettre dans la sécheuse;
- Baissez le thermostat pour la nuit et lorsque vous quittez la maison;
- Évitez de climatiser de manière exagérée;
- Éteignez la lumière lorsque vous quittez une pièce;
- Fermez le robinet pendant que vous vous brossez les dents;
- Fermez l'alimentation électrique du réservoir d'eau chaude lorsque vous partez en voyage;
- Optez pour la marche, la bicyclette et le transport en commun plutôt que pour la voiture.

Matières résiduelles :

- Compostez vos déchets de table ainsi que vos résidus de jardinage;
- Recyclez papier, carton, métal, verre et plastique;
- Donnez au suivant vos vieux objets plutôt que de les jeter;
- Réalisez des ventes de garage pour donner une seconde vie à des objets;
- Utilisez une firme spécialisée dans la récupération de vos rebuts électroniques.

Dans tous les cas, le site Internet de Recyc-Québec (www.recyc-quebec.gouv.qc.ca) fournit un répertoire d'organismes, classés par région et l'objectif de la démarche : récupération, recyclage ou élimination sécuritaire.

Autant de petits trucs qui font une véritable différence!

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

BFI à l'écoute

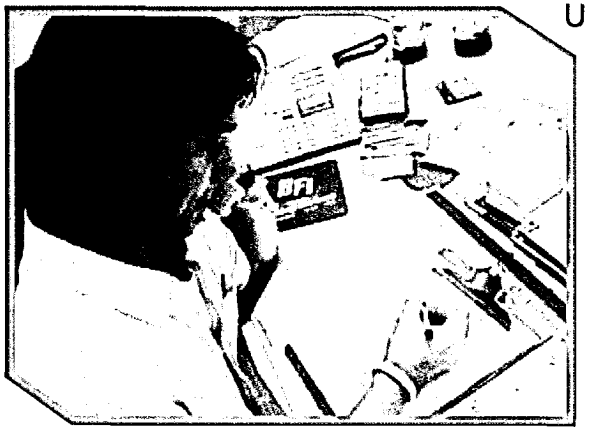

Un lieu d'enfouissement sanitaire contrôlé est un service essentiel à notre grande communauté, malgré les inconvénients qu'il peut occasionner de temps à autre. Celui de BFI, à Lachenaie, a investi d'importants moyens techniques pour minimiser les impacts de son exploitation sur la population et l'environnement. Il n'en demeure pas moins que vos commentaires peuvent s'avérer très utiles dans un processus d'amélioration continu des opérations.

En nous signalant rapidement un inconvénient que vous croyez lié aux activités du site, vous nous aidez à identifier la source du problème et à apporter des correctifs. Pour y arriver, le signalement doit nous être fait sans délai, car si l'origine du problème est sporadique, elle ne pourra plus être détectée. C'est la raison pour laquelle BFI a instauré un numéro de téléphone qui vous permet d'entrer en contact direct avec l'un de nos représentants.

Il vous suffit de composer le (450) 474-5559 en tout temps. Du lundi au vendredi, entre 7 h et 19 h, votre appel sera pris par une personne de l'administration de BFI. La nuit, de 19 h à 7 h, et les fins de semaine, ce sont les gardiens du service de sécurité de BFI qui prendront en note vos observations et qui effectueront les premières vérifications d'usage.

« Il est nettement à l'avantage des citoyens de nous faire connaître très rapidement les inconvénients ressentis », explique André Chulak, responsable des relations avec les citoyens chez BFI Environnement. « Il nous tient à cœur tout autant qu'à notre clientèle de remédier à la situation dans les plus brefs délais, et c'est dans cette optique que nous vous offrons la possibilité d'un contact direct. »

Nous vous invitons par ailleurs à visiter le site, au moment qui vous convient, en contactant BFI Environnement. Vous pourrez constater de visu à quel point votre qualité de vie nous importe.

Pour nous communiquer un inconvénient que vous croyez lié aux activités du site, composez le **(450) 474-5559**.

Pour tout autre commentaire ou pour planifier une visite, veuillez communiquer avec le responsable des relations avec les citoyens, André Chulak, au **(450) 474-7222**, ou par courriel à **andre.chulak@bficanada.com**. ■

BFI Environnement

Soucieux des gens et de l'environnement

BFI USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE
3779, chemin des 40-Arpents, Terrebonne (450) 474-2055 lachenaie@bficanada.com www.bficanada.com

Votre qualité de vie nous tient à cœur

BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée souhaite informer la population qu'elle amorce la procédure d'autorisation environnementale pour la poursuite de ses activités d'enfouissement sanitaire.

Concernant cette procédure, vous devez savoir :

➤Que l'avis de projet amendé déposé auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs **ne comporte aucune** utilisation supplémentaire du territoire déjà réservé selon le zonage municipal pour ce site d'enfouissement;

➤Que l'exploitation visée ne va pas au-delà du projet qui a déjà fait l'objet d'audiences publiques en 2003 et qui est à l'origine du décret gouvernemental 89-2004 autorisant l'exploitation actuelle. Plus encore, la hauteur prévue d'exploitation est même **moins élevée** que ce que BFI avait présenté à l'époque;

➤À l'exception des **mesures additionnelles de protection de l'environnement** récemment mises en place, tous les éléments d'exploitation couverts par cet avis ont d'ailleurs déjà fait l'objet d'un avis de projet, d'une directive d'étude d'impact, d'une étude d'impact, d'audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et d'une analyse environnementale par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Dans le cadre du processus d'autorisation qui s'amorce, BFI verra à mettre à jour, lorsque pertinent, les informations de cette étude d'impact, notamment pour tenir compte de l'exploitation actuelle et des besoins actuels et anticipés d'enfouissement.

Des besoins à combler :

➤L'exploitation visée est considérée comme essentielle aux besoins d'élimination de matières résiduelles de notre région métropolitaine identifiés dans le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) entré en vigueur le 22 août 2006, lequel a fait l'objet d'une consultation publique en 2003;

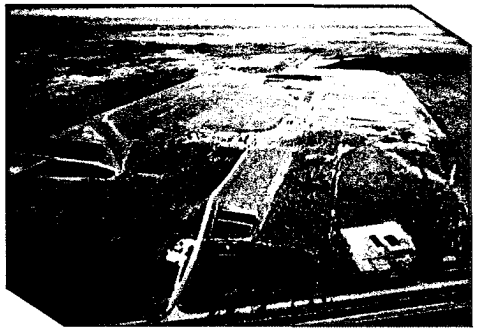

Vue aérienne du lieu d'enfouissement de Lachenaie.

➤Même si la CMM atteignait ses objectifs de récupération et de valorisation inscrits dans son PMGMR, il n'en demeure pas moins que les volumes de matières résiduelles qui devront être traités au cours des années à venir seront importants.

Afin de maintenir ce service essentiel d'élimination de matières résiduelles pour notre collectivité métropolitaine au-delà de l'année 2008, il importe donc de poursuivre l'exploitation du site et que BFI puisse aménager toutes les installations sécuritaires en temps opportun compte tenu qu'il est le seul site autorisé de notre communauté.

Nous sommes respectueux de l'environnement et il est reconnu que nous exploitons le site en appliquant les normes les plus élevées et les plus rigoureuses pour l'enfouissement des matières résiduelles.

Il est donc important de se rappeler que :

➤En matière de protection de l'environnement dans les lieux d'enfouissement, BFI fait office de précurseur et fut l'une des premières entreprises à soumettre ses projets à la procédure d'évaluation environnementale; les activités de BFI ont déjà fait l'objet d'audiences publiques à deux reprises;

➤Les avantages liés à la continuation des activités d'enfouissement sur le site ont été reconnus dans le rapport de mai 2003 du BAPE;

➤Les avantages liés à la continuation des activités d'enfouissement sur le site ont été confirmés par le décret gouvernemental 89-2004 qui a reconnu que l'exploitation du site « est acceptable sur les plans technique et environnemental », et ce même pour un plus grand volume que ce que BFI envisage de traiter dans l'avenir;

➤La juge Duval-Hesler, dans son jugement du 24 août 2006 en faveur de BFI, a d'ailleurs conclu qu'« on n'a pas démontré au Tribunal que le site d'enfouissement sanitaire de Lachenaie, s'il est opéré conformément aux conditions du décret, présente la possibilité d'un dommage sérieux ou irréversible à l'environnement ». Ce jugement de la juge Duval-Hesler a été prononcé alors que le site autorisé était en exploitation, donc s'il y avait eu des impacts importants, ils auraient été nécessairement observables. Ce ne fut pas le cas.

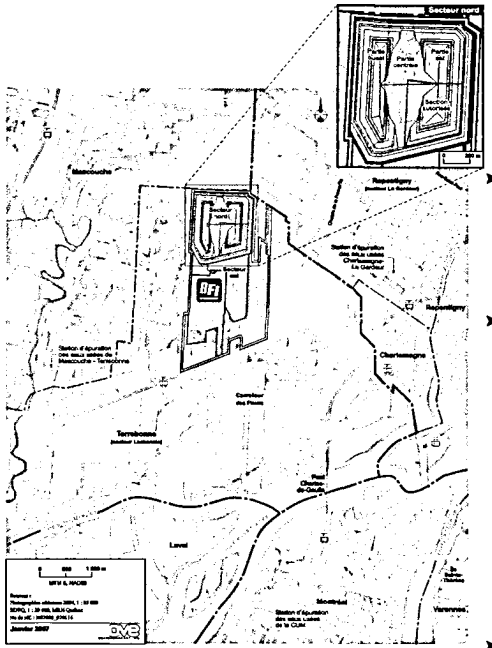

Localisation de la zone visée par l'avis de projet amendé.

Parce que votre santé nous tient à cœur, vous devez savoir que :

➤La juge Duval-Hesler, dans son jugement du 24 août 2006 en faveur de BFI, prend le soin de souligner que « l'expert à l'emploi du directeur de la santé publique [...], a soutenu fermement son opinion que la littérature scientifique, à l'heure actuelle, ne permet pas d'associer à des sites d'enfouissement sanitaire de même nature – par opposition à des sites d'enfouissement de matières toxiques – un risque quelconque à la santé, compte tenu des faibles concentrations de contaminants que génèrent les sites exploités conformément à la réglementation moderne ».

Nos engagements fondamentaux à l'endroit de la population locale

Un lieu d'enfouissement sanitaire contrôlé est un service essentiel à la population. En déposant cet avis amendé, BFI est consciente de son rôle dans notre collectivité et prend quatre engagements fondamentaux à l'égard de la population environnante :

➤BFI s'engage à maintenir, dans la poursuite de ses activités d'exploitation du site, l'application des normes les plus élevées et les plus rigoureuses pour l'enfouissement des matières résiduelles, en particulier en ce qui concerne les systèmes de captage et de traitement du lixiviat et des biogaz.

➤BFI s'engage à maintenir sa zone tampon, laquelle sert d'écran entre le site et ses environs. Depuis 1995, la superficie de sa propriété est passée d'environ 350 à 465 hectares, ce qui a permis à BFI d'y accroître substantiellement sa zone tampon par l'acquisition de gré à gré de terrains adjacents à sa propriété.

➤BFI s'engage à poursuivre d'importants investissements pour la mise en place de moyens qui minimisent les impacts de son exploitation sur la population et l'environnement. Cela signifie entre autres que :

- Les différentes techniques d'effarouchement mises en place et améliorées par BFI depuis 1995 seront maintenues. Nos dernières modifications, extrêmement efficaces, font en sorte qu'on ne trouve maintenant pratiquement plus de goélands sur le site;
- Les mesures d'atténuation des odeurs seront maintenues, comme la réduction de la superficie de la zone de dépôt de déchets et l'utilisation de produits neutralisants.

➤Finalement, BFI prend l'engagement d'appuyer et de soutenir le Comité de vigilance et le Comité des odeurs et compte sur ces deux comités pour maintenir un dialogue constructif en toute transparence avec la population. L'annonce publique du dépôt de cet avis de projet est un jalon important de ce dialogue fructueux que nous comptons entretenir avec vous.

Le site de Lachenaie est le seul qui soit situé sur le territoire de la CMM, mais ne répond qu'à environ 30 % de ses besoins. On comprend donc que ce site comble une part substantielle des besoins d'élimination de bien des municipalités environnantes!

Pour en connaître davantage sur BFI et ses installations :

➤Prenez note que BFI organisera une journée portes ouvertes au printemps 2007. Dans les semaines précédant l'évènement, nous ferons paraître les informations relatives à cette journée dans les journaux locaux.

➤N'hésitez pas à vous renseigner sur le projet amendé qui s'amorce et à nous faire part de vos commentaires. À cette fin, ou si vous souhaitez obtenir une copie électronique de cet avis de projet amendé, vous pouvez contacter **Hector Chamberland à hector.chamberland@bficanada.com** ou en composant le **(450) 474-2055** ou **Jean-Claude Marron à jean-claude.marron@bficanada.com** ou en composant le **(450) 474-2423** poste **2256.** ■

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

BFI CANADA

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Ça paie de rapporter!

Qu'est-ce qu'une consigne? Simplement un montant inclus dans le prix d'achat d'un produit et qui vous est remboursé lorsque vous rapportez celui-ci. Quand vous ramenez une canette de boisson gazeuse vide au dépanneur, par exemple, et qu'on vous donne 0,05 $ en échange, on vous rembourse une consigne.

Selon le type et le format des contenants à remplissage unique (CRU), le prix de cette dernière varie entre 0,05 $ et 0,20 $. Pour la petite histoire, le système de consigne des CRU de bière et de boissons gazeuses a été mis en place en 1984 par le Fond québécois de récupération.

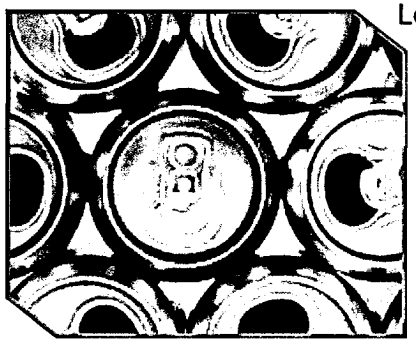

Lorsque la société d'État RECYC-QUÉBEC voit le jour, en 1990, ce mandat lui est alors transféré. Depuis 1999, c'est Boissons Gazeuses Environnement (BGE) qui administre l'entente portant sur la consignation, la récupération et le recyclage des CRU de boissons gazeuses tandis que RECYC-QUÉBEC continue d'administrer le dossier des CRU de bière.

Sur le site de RECYC-QUÉBEC, il est bien expliqué que tout détaillant qui vend des CRU consignés est tenu de les reprendre et de rembourser la consigne. Attention toutefois! La mention « CONSIGNÉE QUÉBEC » doit apparaître sur tous les CRU consignés en vertu de ce régime. Par conséquent, ceux qui arborent plutôt les inscriptions « consigné là où la loi le prescrit » ou «consigné là où les installations existent » ne sont pas des contenants consignés. Vous ne payez d'ailleurs aucun dépôt au moment de leur achat et les marchands ne sont donc pas tenus de vous remettre de l'argent si vous les rapportez. En fait, ces contenants devraient simplement être déposés dans le bac de récupération. Les CRU d'eau gazéifiée et de jus en sont des exemples.

Sur les tablettes des détaillants, on trouve également des contenants de bière à remplissages multiples (CRM) pouvant être remplis entre 16 et 18 fois avant d'être recyclés. Bien que certains soient consignés, il s'agit d'une consigne privée gérée par les brasseurs. Par conséquent, lorsque vous ramenez un CRM, seuls les détaillants qui vendent la marque rapportée vous rembourseront la consigne.

En 2006, les Québécois ont jeté plus de 386 millions de contenants consignés, ce qui est énorme! Cependant, il y a tout de même de l'amélioration, puisque le taux de récupération est passé de 62 % en 1990 à 72 % en 2006. Quand on y pense, rapporter des contenants consignés prend seulement quelques minutes supplémentaires au moment de faire ses achats, grâce à l'implication des marchands. En récupérant ainsi un contenant à la fois, on évite l'enfouissement à des millions de canettes et de bouteilles et on leur offre une seconde vie. Rapporter les contenants consignés ou récupérer ceux qui ne le sont pas, voilà donc des gestes écologiquement responsables et payants!

Pour de l'information supplémentaire, visitez le site Internet www.recyc-quebec.gouv.qc.ca ou appelez INFO-RECYC en composant sans frais le 1 800 807-0678 ou le (514) 351-7835 pour la région de Montréal. ■

Montant de la consigne :

- **0,20 $** : CRU de bière de plus de 450 ml;
- **0,10 $** : CRU de bière de 450 ml et moins, en verre;
- **0,05 $** : CRU de bière de 450 ml et moins, pas en verre;
- **0,05 $** : tous les CRU de boissons gazeuses.

Bilan sur la récupération et la valorisation des matières résiduelles au Québec

Saviez-vous que tous vos efforts de récupération et de valorisation des matières résiduelles portent fruit?

Dans son tout dernier rapport 2005-2006, le Vérificateur général du Québec révèle que tous ensemble – citoyens, gouvernement, municipalités, commerces et industries – nous avons réussi, en dix ans, soit de 1994 à 2004, à augmenter notre taux de récupération de 28 % à 43 %.

C'est bien. Toutefois, nous devons faire mieux. Nous devons, non seulement récupérer et valoriser davantage, mais aussi réduire, de manière collective, notre production de déchets. Il faut savoir que, malgré tous nos efforts, nous avons généré en 2004, près de 4,4 millions de tonnes de plus de matières résiduelles que nous en avions générées dix ans plus tôt. Ainsi, en 2004, le Québec a produit 63 % de plus de déchets qu'en 1994. C'est beaucoup!

Derrière cette augmentation du tonnage de déchets depuis dix ans se dessinent cependant de belles tendances :

- Depuis l'an 2000, le tonnage de matières résiduelles éliminées dans des sites d'enfouissement ne cesse de diminuer, passant de 6 908 000 à 6 454 000 tonnes métriques;
- Depuis l'an 2000, le tonnage de matières résiduelles récupérées ne cesse d'augmenter, passant de 3 813 000 à 4 934 000 tonnes métriques;
- En fait, nous devons collectivement nous réjouir du fait que la quantité de déchets que nous avons récupérés en 2004 a explosé de **150 %** par rapport à la quantité en 1994. En dix années, elle est passée de 1 974 000 à 4 934 000 tonnes métriques.

Matières résiduelles de 1994 à 2004 (en tonnes métriques)

	1994	1996	1998	2000	2002	2004
Matières générées	7 003 000	8 312 000	8 888 000	10 721 000	11 281 000	11 388 000
Matières éliminées	5 029 000	5 327 000	5 537 000	6 908 000	6 510 000	6 454 000
Matières récupérées	1 974 000	2 985 000	3 351 000	3 813 000	4 771 000	4 934 000
% éliminées	72	64	62	64	58	57
% récupérées	28	36	38	36	42	43
TAUX						
Matières générées par habitant	0,96	1,15	1,21	1,46	1,51	1,51
Matières éliminées par habitant	0,69	0,74	0,75	0,94	0,87	0,86
Matières récupérées par habitant	0,27	0,41	0,46	0,52	0,64	0,65

Source : RECYC-QUÉBEC, chapitre 5 du rapport 2005-2006 du vérificateur général.

Le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est entré en vigueur le 22 août 2006. Grâce aux objectifs de récupération et de valorisation qu'il contient, il nous permettra de réduire encore davantage la quantité de déchets éliminés dans les lieux d'enfouissement sanitaire.

Performance des secteurs d'activités en 2004 (en tonnes métriques)

Secteur	Matières générées	Potentiel de valorisation des matières générées	Matières récupérées	Taux de récupération par rapport au potentiel de valorisation	Objectif de récupération
Municipal	3 609 000	3 002 000	705 000	23 %	60 %
Industries, commerces et institutions	4 270 000	3 856 000	2 239 000	58 %	80 %
Construction, rénovation et démolition	3 509 000	3 188 000	1 990 000	62 %	60 %
Total	11 388 000	10 046 000	4 934 000	49 %	65 %

Source : RECYC-QUÉBEC, chapitre 5 du rapport 2005-2006 du vérificateur général.

RECYC-QUÉBEC a établi, en 2004, la portion des déchets qui ont un potentiel de valorisation pour chaque secteur d'activités qui génère des matières résiduelles. Selon le tableau ci-dessus, en 2004, le taux de récupération par rapport au potentiel de valorisation des matières provenant du secteur des industries, commerces et institutions était de 58 %, tandis que son objectif est de 80 %; le secteur de la construction, rénovation et démolition a dépassé son objectif de 60 % puisqu'il a atteint un taux de récupération de 62 %; quant au secteur municipal, son taux de récupération par rapport au potentiel de valorisation des matières était de 23 % alors que son objectif est de 60%. Nous devons donc redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de récupération, en particulier pour le secteur municipal.

Le gouvernement, les municipalités, les industries et les citoyens doivent tous travailler en commun. Cela débute par la mise en pratique de la philosophie des 3RVE (**R**éduction à la source, **R**éemploi, **R**écupération et recyclage, **V**alorisation et **E**nfouissement). Pensons donc à déposer davantage de matières recyclables dans notre bac de récupération. Optons pour des sacs en tissu pour nos courses. Pourquoi ne pas envisager le compostage? Voilà des exemples de gestes qui font partie d'un mode de vie plus « écologique »! En valorisant les restes de fruits et légumes, résidus de jardinage, coquilles d'œuf, etc., par le biais du compostage, et en récupérant davantage, nous contribuerons à diminuer la quantité de déchets enfouis dans les sites d'enfouissement.

Rappelons-nous toujours que, lorsque nous achetons des biens, nos choix de consommation sont en lien direct avec la quantité de déchets que nous produisons. Pensons-y! Le meilleur déchet sera toujours celui que nous aurons su éviter de produire inutilement! ■

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Voyage à travers le temps!

Saviez-vous que l'enfouissement des matières résiduelles date de la préhistoire? Les fouilles archéologiques ont en effet permis de découvrir des résidus de repas fossilisés, signe que les hommes préhistoriques enfouissaient probablement leurs déchets pour ne pas attirer de prédateurs.

Les premières préoccupations hygiéniques datent toutefois de l'Antiquité, avec l'apparition de toilettes publiques et de fosses à déchets en dehors des villes, tant chez les Grecs que chez les Romains. Puis, vers le milieu du Moyen-Âge, il devient essentiel de trouver une méthode pour s'occuper des matières résiduelles générées par un nombre croissant de citadins qui jettent leurs déchets dans les rues ou les rivières. D'ailleurs, Philippe Auguste ordonne, en 1185, le pavage des rues de Paris et la création de caniveaux pour accueillir les déchets.

Au tout début de la Renaissance, le conseil des médecins parisiens fait construire des fosses à déchets pour toutes les maisons et interdit d'élever des animaux dans la ville. Vont ensuite apparaître, au 17e siècle, les premiers recycleurs, appelés chiffonniers, qui récupèrent de vieux vêtements, chiffons, os d'animaux et autres objets pouvant être réutilisés. Ils font ainsi des bougies avec la graisse des os bouillis, des perruques avec les cheveux trouvés et des papiers fins à partir de tissus. Puis, sous le règne de Louis XIV, l'hygiène publique s'améliore encore, car la police taxe lourdement les habitants qui jettent leurs déchets par la fenêtre ou à la rivière.

À la fin du 18e siècle, il devient interdit de jeter les excréments. Ils doivent dorénavant être retenus dans une fosse vidée lorsque pleine, tandis que, au siècle suivant, des réseaux d'égout sont mis en place. Enfin, en 1884, apparaissent les premiers contenants à déchets destinés à être vidés par une équipe du service d'hygiène parisien. C'est Eugène Poubelle qui est à l'origine de l'invention... et du nom du contenant dont nous nous servons encore aujourd'hui. Douze ans plus tard, la gestion des matières résiduelles s'organise. Les déchets sont alors rassemblés dans une fosse où oeuvrent les chiffonniers qui récupèrent tout ce qui est recyclable, alors que les « éboueurs » tirent la boue des matières restantes vers un lieu où elle est broyée et transformée en engrais pour l'agriculture. Les ordures ménagères qui ne peuvent être utilisées pour la fabrication de l'engrais sont finalement dirigées vers un lieu d'incinération.

Ce n'est que tout récemment que les civilisations industrialisées ont pris conscience de l'impact de leurs méthodes de gestion des déchets sur l'environnement. Cette conscientisation a amené les villes à mettre en place la collecte des matières recyclables et compostables, et les gestionnaires à sécuriser les lieux d'enfouissement.

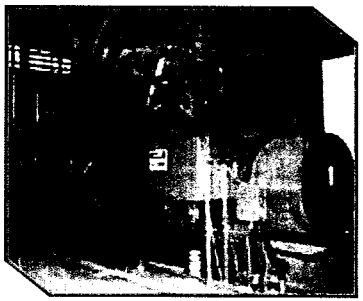

Une des génératrices de la centrale électrique de BFI à Lachenaie.

En effet, ces lieux ont donc évolué au fil du temps. Au début du 20e siècle, il s'agissait généralement d'une vaste fosse, parfois étanche, parfois non, où étaient dirigés les déchets. Le lieu d'enfouissement de BFI est, quant à lui, naturellement étanche, grâce à son sol riche en argile. De plus, partout sur le site, des tuyaux captent le lixiviat et les biogaz. Le lixiviat collecté est traité dans des bassins, tandis que le biogaz est valorisé depuis 1996 pour alimenter une centrale électrique de 4 MW, soit suffisamment pour chauffer et éclairer 2 500 maisons. ■

Pour en savoir plus :

- **www.syctom-paris.fr/edi/sitetom/histoire/index.htm**
- **colleges.ac-rouen.fr/povremoyne/exposition/expo/historique.htm**
- **www.cstm.qc.ca/trousse3/asp/showtext.asp?page=ref3-1-1**

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Un métier essentiel

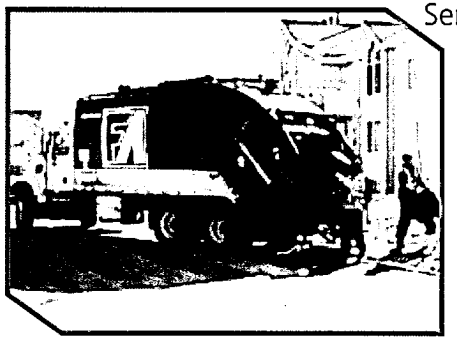

Semaine après semaine, ils sont fidèles au poste, offrant un service essentiel à la population. Bravant la neige, la pluie et les canicules qui nous font rêver de crème glacée, ils préservent notre qualité de vie. Qui sont ces travailleurs? Les éboueurs!

Bien qu'aucune formation scolaire ne soit requise pour exercer ce métier, il s'agit d'un travail extrêmement exigeant! Transporter tous les jours des centaines de poubelles et de sacs à vidanges, cela nécessite d'être en forme. « Les premières semaines sont particulièrement difficiles, c'est très dur physiquement », mentionne Luc Locas, directeur des opérations chez Entreprise Sanitaire F.A. Ltée, une filiale de BFI Canada qui s'occupe de la collecte des matières résiduelles au niveau municipal. En fait, ce métier est tellement exigeant que peu de travailleurs le pratiquent pendant plus de quelques années.

À ses débuts, tout nouvel employé apprend les pratiques de travail sécuritaires lors de la cueillette des ordures ménagères, dans le but de réduire au maximum les risques de blessure. Parmi ces mesures, notons le port de bottes de sécurité, d'un dossard voyant et de gants. Par ailleurs, un cours obligatoire donné par un professionnel de l'Association sectorielle en transport et entreposage (ASTE) s'ajoute à cette formation[1].

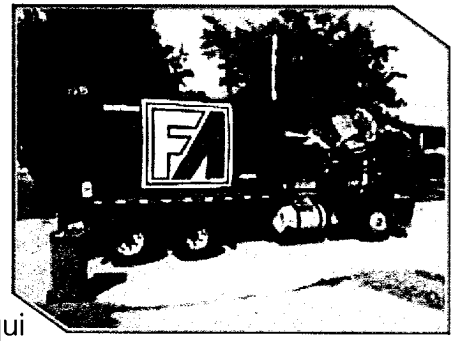

Aujourd'hui, dans bien des municipalités, ce sont des camions robotisés qui effectuent la cueillette des déchets et des matières recyclables. Le conducteur du véhicule actionne un bras mécanique qui déverse le contenu du bac roulant dans le camion. Chez F.A., près de la moitié des camions sont robotisés. Toutefois, il y a encore des centaines d'éboueurs qui chargent eux-mêmes les déchets dans des camions.

On l'oublie souvent, mais c'est grâce à eux que notre environnement demeure propre et sain. Sans le service essentiel de collecte, les matières résiduelles se retrouveraient dans nos lieux publics, comme c'est le cas dans certaines régions du monde où un tel service n'existe pas. Sachez qu'il en coûte entre deux et quatre dollars par semaine pour réaliser la collecte sélective des matières recyclables et la cueillette des déchets de votre foyer[2].

Afin de faciliter le travail des éboueurs, voici donc quelques règles de sécurité à mettre en pratique :

- Ne pas surcharger les sacs et les poubelles;
- Ne pas déposer du verre brisé ou tout autre article tranchant dans les sacs;
- Ne pas déposer de seringue souillée dans les sacs ou poubelles;
- Déposer les clous et autres objets pouvant provoquer des blessures dans des boîtes bien fermées;
- Ne jamais jeter de cendres dans vos ordures, même si elles semblent éteintes;
- Ne pas déposer de déchets domestiques dangereux;
- Bien fermer vos sacs verts.

Par ces gestes tout simples, vous aidez les éboueurs à mieux vous servir!

Pour tout autre commentaire ou pour discuter de vos besoins de collecte des matières résiduelles au niveau municipal, veuillez communiquer avec le directeur des opérations, Luc Locas, au **(450) 661-5080**, ou par courriel à **laval@bficanada.com** ■

Pour en savoir plus :

(1) Prévention lors de la collecte des matières résiduelles (chargement arrière et sélective), Collecte des ordures, **http://www.aste.qc.ca/pdf/F.pdf**

(2) Rapport d'étude sur la perception des Québécois à l'égard des services environnementaux, juin 2005, Léger marketing, Le Conseil des entreprises de services environnementaux (CESE) **http://www.cese.ca/pdf/Rapport1.pdf**

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Transport des matières résiduelles

L'industrie de la collecte et du transport des matières résiduelles utilise des outils à la fine pointe de la technologie, innovant constamment. Plusieurs types de camions sont utilisés pour effectuer la collecte et le transport de déchets ou de matières recyclables : camions à chargement arrière, avant ou latéral, semi-remorques et camions porteurs à faux-cadre basculant (« roll-off »).

Le camion à chargement arrière est le traditionnel « camion à vidanges » qui arpente les rues et à l'arrière duquel sont perchés un ou deux éboueurs. Dans le secteur municipal, on utilise également des camions à chargement latéral dans lesquels les matières sont déposées par le côté. Aujourd'hui, il existe même des véhicules très modernes : les camions robotisés, devenus familiers entre autres dans les rues de Terrebonne incluant les secteurs de Lachenaie, Laplaine, Mascouche, Lorraine, Rosemère, Blainville et Boisbriand.

D'ailleurs, chez Entreprise Sanitaire F.A. Ltée (FA), une filiale de BFI Canada qui s'occupe de la collecte des matières résiduelles municipales, près de la moitié des camions sont robotisés. Ceux-ci sont à chargement latéral et possèdent un bras mécanique capable d'agripper les bacs roulants de déchets, de matières recyclables ou de matières organiques.

Pour les secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI), les camions à chargement arrière sont parfois utilisés dans les endroits étroits, comme certaines rues ou derrière certains édifices commerciaux. Généralement, ce sont toutefois les camions à chargement avant qui transportent les matières résiduelles pour ces secteurs d'activités. Ils transvident les conteneurs de déchets et de matières recyclables situés, entre autres, dans les centres commerciaux. Les plus gros conteneurs et les compacteurs à déchets sont quant à eux embarqués sur des camions porteurs à faux-cadre basculant (« roll-off »). Lors de la construction des édifices commerciaux et institutionnels, il importe donc de prévoir des emplacements où mettre les conteneurs et les systèmes de compaction de matières résiduelles (déchets et matières recyclables) qui soient facilement accessibles pour les camions, et de maintenir l'accès aux conteneurs dégagé en tout temps!

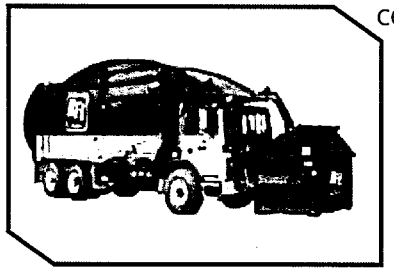

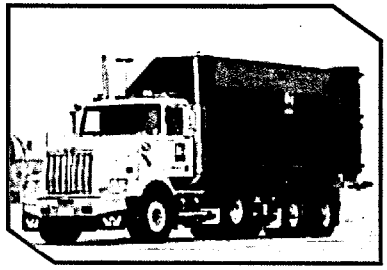

Tous ces types de camion utilisés pour la cueillette des déchets et des matières recyclables acheminent leur contenu aux centres de tri et de compostage, aux lieux d'enfouissement sanitaire, ou encore dans des centres de transbordement.

Le dernier type de véhicule fréquemment utilisé est la semi-remorque; elle peut contenir l'équivalent acheminé par trois à cinq camions dans un centre de transbordement. En transportant un plus gros volume de déchets vers les lieux d'enfouissement sanitaire, tels que BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée, on diminue le nombre de déplacements de camions sur nos routes, ce qui réduit l'impact environnemental du transport!

Outre la cueillette des matières résiduelles, FA effectue aussi la collecte des matières recyclables et, selon les villes, des matières organiques. Par exemple, plusieurs municipalités mettent en place des collectes de résidus de jardinage, de gazon, de feuilles mortes et de sapins de Noël. Les horaires de ces cueillettes varient puisque c'est à chaque municipalité de les établir. Pour connaître ces horaires, n'hésitez pas à communiquer avec votre municipalité.

Parions que les prochaines années ouvriront la porte à des innovations dans le domaine de la collecte et du transport des matières résiduelles! ■

Pour tout commentaire ou pour discuter de vos besoins de collecte des matières résiduelles, veuillez communiquer :

- au niveau municipal, avec le directeur des opérations, Luc Locas, au **(450) 661-5080**, ou par courriel à **laval@bficanada.com**
- au niveau ICI, soit pour les secteurs industriel, commercial et institutionnel, avec le directeur des ventes, Jean-François Pelchat, au **(450) 435-2627 poste 247**, ou par courriel à **montreal@bficanada.com**.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Éco-Entreprises Québec

Réduire l'emballage réduit les déchets!

Depuis mars 2005, les entreprises propriétaires d'une marque, d'un nom ou d'un signe distinctif, qui mettent sur le marché québécois des « contenants et emballages » et des « imprimés », ont l'obligation de compenser financièrement les municipalités jusqu'à concurrence de 50 % des coûts nets des services de collecte sélective. Dans l'hypothèse où ces entreprises n'ont pas d'établissement au Québec, cette obligation incombe au premier fournisseur au Québec. Les emballages visés sont notamment ceux servant à la présentation au consommateur - ce qui inclut les emballages ajoutés au point de vente.

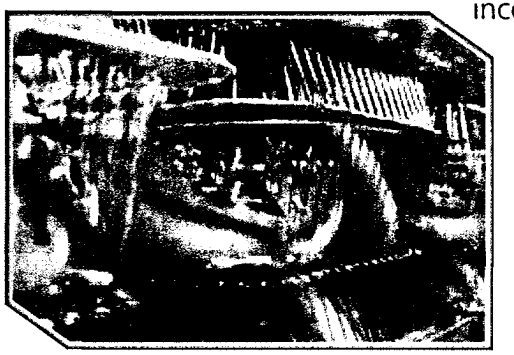

Ce principe du générateur-payeur a mené à la fondation d'Éco-Entreprises Québec (EEQ) qui représente par exemple les détaillants en alimentation, les entreprises de produits de consommation, les restaurateurs et autres entreprises qui utilisent de l'emballage. Éco-Entreprises Québec défend les intérêts de ses membres tout en veillant à ce que son organisme contribue à l'atteinte des objectifs du Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 (soit mettre en valeur 65 % des matières résiduelles générées au Québec) et au respect des obligations de financement qui leur sont imposées. Pour cela, Éco-Entreprises Québec s'apprête à lancer une vaste campagne de sensibilisation publique sur les emballages des produits courants.

« Consommer, c'est voter », rappelle d'emblée le président directeur-général d'EEQ, Charles Tremblay. « Il importe de sensibiliser les consommateurs, donc acheteurs des produits des entreprises membres d'EEQ, sur les meilleurs choix de consommation ainsi que sur l'importance de mettre au bac de recyclage tous les emballages qui sont recyclables ». Ainsi, en plus de conscientiser les entreprises à la nécessité d'avoir des emballages recyclables, l'organisme souhaite sensibiliser les consommateurs, car ce sont eux qui créent la demande. « Si un produit suremballé continue d'être acheté, le producteur ne voit pas l'intérêt de réduire l'emballage », explique-t-il. L'emballage a aussi un coût pour les membres d'EEQ, car ils doivent payer, depuis mars 2005, une contribution pour chaque tonne de matières résiduelles générées. Le PDG d'EEQ ne croit toutefois pas que la hausse des coûts des produits aura une incidence sur les choix des consommateurs. « Par exemple, un trio Big Mac ou une bouteille d'eau Perrier coûteront 1 cent de plus, ce qui n'est pas décisif sur la décision d'achat. Par contre, la mesure sert à conscientiser des entreprises sur le coût de leur emballage. Ainsi, l'entreprise Eau Naya a déjà commencé à réduire le poids de ses emballages de 7 %, ce qui est une excellente nouvelle, car moins d'emballage égal moins de transport, donc moins de pollution », souligne Charles Tremblay.

Les entreprises doivent donc réduire l'emballage de leurs produits afin d'offrir aux citoyens la possibilité de faire des choix en accord avec le développement durable : moins d'emballage, un emballage recyclable mis au bac de collecte sélective, un achat éclairé pour des produits emballés de façon plus respectueuse de l'environnement, autant de possibilités pour réduire le volume de déchets...

Bref, des solutions qui contribuent à préserver la qualité de notre environnement! ■

Pour en savoir plus sur Éco-Entreprises Québec :

www.ecoentreprises.qc.ca

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Un comité qui a du nez!

BFI est très consciente de son rôle dans notre collectivité et prend à cœur votre qualité de vie.

C'est dans cet esprit qu'il importe pour BFI d'appuyer et de soutenir les deux comités de citoyens avec qui elle œuvre présentement pour maintenir un dialogue constructif, en toute transparence avec la population locale.

En 2003, BFI a mis sur pied le Comité de suivi des odeurs. Le rôle de ce dernier est de permettre à des résidants de participer à l'élaboration de mesures spécifiques visant à atténuer les inconvénients liés aux odeurs qui pourraient être perceptibles aux abords du site d'enfouissement. Le travail du comité s'avère donc fort utile pour la communauté. De concert avec la firme montréalaise Odotech inc., une entreprise spécialisée en méthodes de suivi et de contrôle des odeurs, les membres de ce comité voient à évaluer, lorsque cela est approprié, si les mesures de contrôle et d'atténuation mises en place par BFI pourraient être améliorées. Pour cela, les membres ont à détecter, quantifier et qualifier les odeurs pouvant être produites.

Dans le même temps, BFI travaille activement à mettre en place des mesures visant à minimiser les épisodes d'odeurs. Parmi les mesures déjà en place, on peut citer :

- Le captage efficace des biogaz et leur destruction par la production d'électricité de 4 MW (mégawatts) et dans des torchères;
- La réduction des surfaces de dépôt au front de déchets;
- La modification de la procédure de destruction immédiate des déchets portuaires et aéroportuaires pour cesser de faire des tranchées dans les déchets;
- L'arrêt de la réception d'animaux morts;
- L'interdiction des chargements odorants (pour inciter le traitement à la source);
- L'arrosage des déchets à l'aide d'un agent neutralisant d'odeurs.

De plus, certaines mesures seront mises en place dans les semaines à venir, dont l'emploi d'un agent neutralisant pour des rampes de diffusion mobiles au front de déchets et des rampes fixes en aval de la portion du site en exploitation au secteur nord.

Afin d'améliorer la représentativité du comité, surtout dans les quartiers du Chemin de La Presqu'Île à Le Gardeur, de Charlemagne au nord-est des autoroutes 40-640 et du Carrefour des Fleurs du secteur Lachenaie de Terrebonne, Odotech souhaite solliciter la présence de résidants de ces quartiers pour joindre les rangs du comité.

Devenir membre du Comité de suivi des odeurs, ça implique quoi?

- Une formation en détection des odeurs offerte par les experts de chez Odotech;
- Au plus, quatre réunions des membres par année, chacune d'une durée d'environ deux heures. Ces réunions incluent au moins une visite du LES de Lachenaie;
- Une allocation d'un montant de 100 $ par réunion, par personne, ainsi que le remboursement des frais de déplacement encourus pour vous rendre de votre domicile au lieu de réunion situé dans la région de Terrebonne;
- Des observations à transmettre RAPIDEMENT et UNIQUEMENT lorsque vous détectez des odeurs aux abords de votre domicile;
- La possibilité de rendre compte de vos observations en quelques minutes seulement, via l'Internet ou le téléphone à clavier. Vous pourrez également transmettre vos observations via une carte-réponse préaffranchie;
- L'anonymat de TOUTES vos observations puisque celles-ci sont transmises directement à la firme Odotech et que chaque membre se voit attribuer un code d'observateur.

Si vous êtes riverain du LES et souhaitez participer au Comité de suivi des odeurs ou désirez de l'information supplémentaire, vous êtes invité à communiquer dès maintenant avec Mara Herrera, responsable du projet chez Odotech, au 514 340-5250, poste 204, ou par courriel à observations@odotech.com.

Nous vous invitons par ailleurs à visiter le site, au moment qui vous convient, en contactant BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée. Vous pourrez constater à quel point votre qualité de vie nous importe.

Pour tout autre commentaire ou pour planifier une visite, veuillez communiquer avec le responsable des relations avec les citoyens, André Chulak, au **450 474-7222**, ou par courriel à **andre.chulak@bficanada.com**.

Des microorganismes recycleurs

Parmi les différents produits ou matériaux que nous utilisons au quotidien, plusieurs sont biodégradables, comme la nourriture, le papier, le bois et certains tissus. D'autres, tels que le plastique, le verre et les métaux ne le sont pas. Malheureusement, ceux-ci continuent de s'accumuler dans l'environnement alors que le plastique, par exemple, peut mettre jusqu'à 1 000 ans pour se décomposer!

La biodégradation est la décomposition de la matière par des organismes vivants. Dans un premier temps, divers animaux tels que les insectes, vers et mille-pattes broient et digèrent partiellement la matière organique. Ensuite, bactéries, algues et champignons continuent le travail en décomposant les résidus. Les produits de cette décomposition (molécules) sont finalement réutilisés par des plantes ou animaux, ce qui perpétue le cycle vital. Autrement dit, la biodégradation permet à la matière organique de départ d'être recyclée.

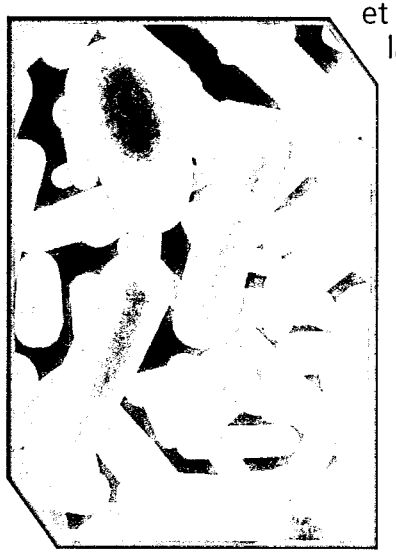

Il existe deux types de biodégradation. D'abord, celle qui a lieu en présence d'air, soit d'oxygène, qui est utilisé par des bactéries « aérobies », donc qui ont besoin de ce gaz ou le tolèrent. Puis celle qui se déroule en absence d'air, soit sans oxygène, par des bactéries « anaérobies », donc qui fonctionnent sans ce gaz. Ce qu'il y a de particulier avec ces microorganismes anaérobies c'est que, contrairement aux autres, ils produisent du méthane (CH_4) et du dioxyde de carbone (CO_2) en dégradant la matière organique. Le mélange de CH_4 et de CO_2 se nomme biogaz. Le CH_4 est un gaz combustible comme le gaz naturel et le CO_2 est l'un des composés lorsqu'on expire.

Dans des endroits comme les sites d'enfouissement et le fond des marais, qui sont des milieux pauvres en oxygène, ce sont les bactéries anaérobies qui dégradent la matière. Ainsi, la biodégradation qui s'y déroule est faite par des microorganismes producteurs de méthane. Voilà pourquoi la « digestion » de la matière organique dans ces milieux engendre des biogaz considérés comme des gaz à effet de serre.

Dans un lieu d'enfouissement sanitaire (LES), on les capte et les détruit pour réduire leur échappement dans l'atmosphère. Au LES de BFI à Lachenaie, on trouve même une centrale électrique qui valorise une partie des biogaz captés en produisant de l'électricité, soit 4 MW (mégawatts), ce qui permet d'alimenter l'équivalent de 2 500 foyers!

Temps de dégradation de certaines matières :

Notez que le temps de décomposition varie en fonction de plusieurs facteurs dont la température, l'humidité et l'acidité.

Vitre : matière inerte qui ne se décompose pas
Plastique : jusqu'à 1000 ans
Papier et carton : de quelques jours à 25 années
Bois : de quelques mois à quelques années
Feuilles et gazon : quelques mois
Nourriture : de quelques jours à quelques semaines

Pour en savoir plus :

- Ressources naturelles Canada : www.canren.gc.ca;
- Wikipédia : www.wikipedia.org;
- Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs : www.mddep.gouv.qc.ca et www.mddep.gouv.qc.ca/jeunesse.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

BFI CANADA

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

BFI, une pionnière du développement durable au Québec

BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée a été la première entreprise québécoise à valoriser le biogaz par la production d'électricité à son lieu d'enfouissement sanitaire.

Voilà plus de dix ans que la centrale électrique, implantée sur le lieu d'enfouissement, produit annuellement 4 mégawatts (MW) d'électricité.

Nous évaluons présentement de nouveaux procédés qui nous permettraient de valoriser davantage le potentiel énergétique du lieu d'enfouissement.

Saviez-vous que?

- La décomposition des déchets produit naturellement un gaz d'enfouissement, aussi appelé biogaz;
- Le biogaz est composé principalement de méthane et de dioxyde de carbone. Le méthane compose à 95 % le gaz naturel, tandis que le dioxyde de carbone est l'un des composés de l'air que l'on expire;
- Le biogaz est un produit issu de la fermentation anaérobie (c'est-à-dire en absence d'oxygène) de la matière organique, que celle-ci soit d'origine animale ou végétale;
- Il s'agit d'un phénomène très commun dans la nature, dans les marais et même dans l'estomac des mammifères, plus particulièrement dans celui des ruminants.

Au lieu de Lachenaie, les biogaz produits par la décomposition des déchets sont confinés dans une cellule. Ils sont ensuite captés et pompés par un système technologique performant pour être convertis en électricité.

La technologie utilisée ici à Lachenaie est à l'avant-garde des moyens actuels. D'ailleurs, en 1997, BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée a reçu le prix d'excellence Énergia au chapitre de l'innovation et de la protection de l'environnement pour l'implantation de sa centrale électrique.

Dans un site d'enfouissement, il faut près de deux ans avant que les déchets enfouis commencent à produire ces biogaz. Au site de Lachenaie, un vaste réseau de tuyaux permet ainsi d'en capter environ 95 %, grâce à des puits forés dans les déchets. De nouveaux puits sont régulièrement ajoutés dans les sections en exploitation. Une fois captés, les gaz d'enfouissement sont acheminés vers la centrale électrique du site.

En captant ces biogaz, non seulement BFI valorise-t-elle le potentiel du site, mais elle aide aussi le Québec à atteindre ses objectifs du Protocole de Kyoto pour la réduction des gaz à effet de serre. **Ce sont là des gestes concrets pour le développement durable.**

En captant et en valorisant les biogaz, BFI réduit l'émission atmosphérique de gaz à effet de serre.

BFI est très fière de cette valorisation des biogaz qui a donc permis depuis dix ans de :

- Réduire les rejets de gaz à effet de serre de 250 000 tonnes par an en équivalent de dioxyde de carbone. Cela représente 60 000 voitures en moins sur la route chaque année;
- Participer activement à la lutte aux changements climatiques et protéger l'environnement;
- Rendre disponible des sources fiables d'énergie alternative;
- Diminuer la consommation des carburants fossiles;
- Produire de l'électricité pour environ 2 500 foyers.

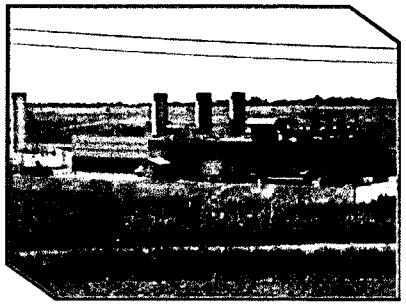

« Pour que le Québec devienne un leader mondial en matière d'énergie, les gestionnaires doivent opter pour des ressources alternatives qui transformeront le marché de l'énergie », souligne Yves Normandin, vice-président de BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée.

En matière de développement durable, BFI joue un rôle important au sein de la communauté. Mue par l'esprit d'innovation, BFI envisage de nouvelles avenues technologiques pour valoriser davantage les biogaz captés.

Parmi les alternatives à l'étude, BFI envisage l'utilisation de technologies novatrices qui permettraient d'alimenter l'équivalent de 25 000 foyers supplémentaires.

BFI étudie présentement ces possibilités :

- Agrandir la centrale électrique et exporter une partie de l'électricité produite en Ontario ou aux États-Unis;
- Transformer le biogaz capté et produire du gaz naturel de qualité pipeline, une énergie verte et renouvelable, ainsi que distribuer ce biocarburant via le réseau de distribution de Gaz Métropolitain;
- Utiliser la chaleur générée par le fonctionnement de la centrale électrique et des torchères pour alimenter des serres ou encore des bâtiments industriels qui seraient construits à proximité du site.

Quatre points à retenir à propos du projet envisagé de production de ce nouveau biocarburant :

1. Bien que certains de nos concurrents valorisent depuis peu le biogaz, soit en le distribuant sous sa forme brute, soit en le transformant en gaz naturel, BFI serait la **première entreprise québécoise** à mettre en pratique, à grande échelle, ce mode de valorisation des biogaz;
2. Les procédés de séparation des constituants du biogaz qui seraient utilisés s'appuient sur des procédés commerciaux éprouvés;
3. Le système de transformation du biogaz en gaz naturel serait autosuffisant énergétiquement puisque les sous-produits de la séparation des composants du biogaz fourniraient l'énergie nécessaire au fonctionnement de ce système;
4. Ce projet d'innovation technologique permettrait à BFI de valoriser **la presque totalité des biogaz captés**!

En plus de valoriser presque entièrement les biogaz et de travailler à en valoriser davantage, que ce soit en exportant de l'électricité ou en produisant du gaz naturel, BFI a à cœur de sensibiliser la population à l'importance du développement durable. En effet, grâce à son programme Mobius établi en 1992, 183 000 jeunes et adultes ont été rencontrés pour discuter d'environnement, ou sont venus visiter le site.

Depuis l'été dernier, des chroniques environnementales comme celle-ci sont présentées régulièrement dans des journaux locaux. Elles traitent de sujets environnementaux d'actualité : conseils « écolos », consigne sur les emballages, transport des matières résiduelles, bilan sur la récupération et la valorisation des matières résiduelles au Québec, rebuts électroniques, microorganismes recycleurs et bien d'autres thèmes.

Afin d'en connaître davantage sur BFI et ses installations :

- Pour de l'information supplémentaire, contactez Hector Chamberland au 450 474-2055 ou à hector.chamberland@bficanada.com;
- Pour visiter le site, prenez rendez-vous avec André Chulak au 450 474-7222 ou à andre.chulak@bficanada.com.

BFI, une entreprise écologiquement responsable!

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Mobius : Pour un avenir plus vert!

Depuis maintenant quinze ans, plus de 180 000 étudiants, enseignants, parents et citoyens ont participé aux activités offertes par BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée dans le cadre de son programme *Mobius*.

Mobius est un programme de sensibilisation à l'importance du développement durable; il offre un vaste éventail d'activités portant sur les 3RVE (**R**éduction à la source, **R**éemploi, **R**écupération et recyclage, **V**alorisation et **É**limination sécuritaire des matières résiduelles). Sa clientèle principale, ce sont les jeunes des écoles de la région, de la troisième année du primaire jusqu'à la deuxième année du secondaire. Chaque année, près de 5 000 d'entre eux visitent le lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie et ses installations : cellule d'enfouissement, centrale électrique et centre de démonstration de compostage. Lors de leur visite, ils rencontrent également le fauconnier du site et son oiseau de proie qui ont la tâche de contrôler la population de goélands.

Le programme *Mobius* s'adresse aussi aux plus grands, qu'il s'agisse de la clientèle universitaire (étudiants en urbanisme ou en génie de la Polytechnique et d'autres universités) ou de toute personne souhaitant visiter le site. Comme le développement durable n'a pas de frontière, *Mobius* a même déjà accueilli, entre autres, des délégations mexicaines, chinoises et sénégalaises.

En 1997, BFI a reçu le prix *Partenaire exemplaire 1997*, décerné par la Commission scolaire des Affluents, pour l'initiative *Mobius*. BFI est très fière de son programme de sensibilisation à la cause environnementale et tient à remercier la Commission scolaire des Affluents ainsi que tous les professeurs qui participent fidèlement au programme, année après année.

Depuis sa création, *Mobius* s'est renouvelé et a évolué, cherchant toujours à demeurer au fait des événements liés à l'environnement. Pour les années à venir, BFI s'engage à continuer de promouvoir une gestion « verte » de nos ressources et un environnement sain pour nos jeunes et les générations futures! ■

Mobius à l'école :

Plusieurs activités et projets spéciaux qui rejoignent diverses disciplines scolaires (écologie, mathématiques, français, etc.) sont organisés dans les classes : biodégradation des matières, compostage et vermicompostage, réduction à la source, récupération de papiers, de vêtements usagés ou de goupilles, journées à caractère environnemental, pièces de théâtre... Ces divers ateliers amènent les enfants à comprendre l'importance du rôle qu'ils jouent dans la gestion efficace des ressources et font d'eux, en quelque sorte, des ambassadeurs du développement durable.

Pour de l'information supplémentaire ou pour participer aux activités *Mobius*, vous êtes invité à contacter le responsable du programme, André Chulak, au **450 474-7222** ou à **andre.chulak@bficanada.com**.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Les RDD, ça vous dit quoi?

Quand le soleil printanier se pointe, bien des gens se lancent dans le grand ménage du printemps. Si c'est votre cas, vous découvrirez sans doute dans vos armoires ou votre garage des résidus domestiques dangereux, les « RDD ». En fait, ce sont les résidus de produits domestiques d'usage courant qui ne sont plus utilisés et qui présentent une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- **Corrosifs** : Ils brûlent la peau.
- **Comburants** : Ils provoquent ou favorisent la combustion d'autres matières en libérant de l'oxygène.
- **Inflammables** : Ils prennent feu facilement.
- **Gazeux** : Ce sont les gaz confinés dans un contenant.
- **Explosifs** : Ils peuvent, par réaction chimique, provoquer une explosion ou émettre des gaz à une température, à une pression ou à une vitesse telle qu'elles causent des dommages aux alentours, ou des blessures.
- **Toxiques** : Ils contiennent des composés (cyanure d'hydrogène, sulfure d'hydrogène, etc.) en concentration telle qu'elles sont néfastes à la santé ou à l'environnement.

Les RDD portent généralement une étiquette indiquant les risques associés. Pour vous aider à mieux les reconnaître, en voici des exemples :

- Ampoules fluorescentes (dont celles en spirale et en tubes);
- Eau de javel;
- Huile à moteur usée;
- Kérosène et vieux réservoirs de propane;
- Médicaments;
- Peintures, colorants et décapants;
- Pesticides, herbicides et insecticides;
- Piles et batteries;
- Produits chimiques pour la piscine et le spa;
- Vernis, laques et solvants;
- Fixatifs.

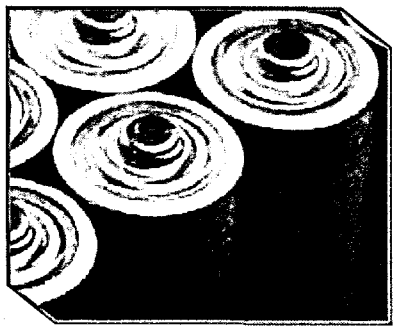

Ne jetez jamais ces produits à la poubelle ou dans l'évier. Pour vous défaire de vos RDD de façon sécuritaire, déposez-les plutôt dans les endroits prévus à cet effet. La majorité des municipalités organisent au moins une journée de collecte annuelle; certaines d'entres elles offrent même un lieu de dépôt permanent. Vous éviterez non seulement d'expédier ces résidus dans un site d'enfouissement, vous favoriserez également leur recyclage, leur valorisation ou leur destruction dans les règles.

Journées de collecte de RDD :

Aucuns frais pour les habitants de ces municipalités :

- **Lachenaie, LaPlaine et Terrebonne** :
Le 12 mai à l'École des Rives, au 400, Montée Dumais, et le 26 mai à La Place du Millénaire, de 8 h à 17 h. Deux autres collectes en septembre. Information : 450-961-2001, http://ville.terrebonne.qc.ca/plan_vert.htm.
- **Mascouche** :
Le 27 mai, au 3394, Chemin Sainte-Marie, de 9 h à 17 h. Information : 450-474-4133, http://ville.mascouche.qc.ca/environnement_collectes.asp.
- **Repentigny** :
Dépôt permanent : Éco-parc L'Assomption, au 134, Chemin des Commissaires. Information : 450-470-3000, http://www.ville.repentigny.qc.ca/environnement/coll_rdd.html.
- **L'Assomption** :
Dépôt permanent : Éco-parc L'Assomption, au 134, Chemin des Commissaires. Information : 450-589-5671, http://www.ville.lassomption.qc.ca/cenviron.html.
- **Charlemagne** :
Le 9 juin, de 9 h à 15 h, au 25, Rue Saint-Paul. Dépôt permanent : Éco-Parc de l'Assomption, au 134, Chemin des Commissaires. Information : 450-581-2541, http://www.ville.lassomption.qc.ca/cenviron.html.
- **Saint-Lin** :
Le 25 août au 500, Côte Jeanne, de 9 h à 16 h. Dépôt permanent : 1540, Rue Montcalm à Sainte-Julienne. Information : 1 888-242-2412, http://www.saint-lin-laurentides.com.

Ces compagnies reprennent certains RDD toute l'année :

- **Rona** : restes de peinture (aucuns frais);
- **La Source** : piles rechargeables au lithium (aucuns frais);
- **Pharmacies Jean Coutu, Uniprix et Familiprix** : médicaments périmés (aucuns frais);
- **Monsieur Muffler et Canadian Tire** : huiles usagées (aucuns frais).

Pour en savoir plus :

- RECYC-QUÉBEC : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca
- La Société de gestion des huiles usagées : www.soghu.com
- Recettes maison pour produits écolos : maisonbio.free.fr

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Des vers pour être plus vert, même en hiver!

Dans nombres d'écoles, de maisons et de bureaux, un petit bac discret occupe un recoin. Discret, oui... mais hyperactif; il s'agit d'un véritable écosystème qui fonctionne été comme hiver : le vermicomposteur!

Également connu sous le nom de lombricompostière, le vermicomposteur est un bac de terre en plastique résistant, opaque et bien aéré, dans lequel travaillent plus d'une centaine de vers rouges (*Eisenia foetida*) afin de transformer vos ordures en compost. Le compost, ou humus, est un résidu organique et minéral fermenté, utilisé comme amendement pour les sols. C'est un engrais de qualité.

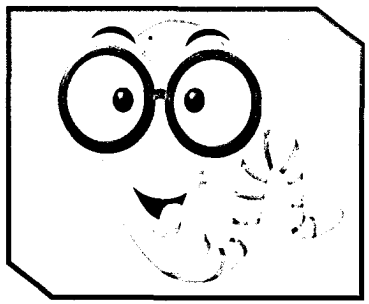

Les vers rouges, qu'on appelle aussi « vers à truite » ou « vers à fumier », attendent vos rognures de jardin et restes de table pour se régaler. En se nourrissant de ces déchets, ils participent à la biodégradation de la matière organique qui se transforme tranquillement en compost. On le pense peu futé à cause de son cerveau minuscule, mais le ver de terre s'impose comme un infatigable travailleur; il peut consommer quotidiennement l'équivalent de son poids en matières organiques. Un demi-kilo de vers pourra nous débarrasser de 180 kilos de déchets ou davantage en une seule année.

Le vermicomposteur permet d'obtenir un excellent compost pour vos plantes d'intérieur, vos plates-bandes, votre potager et votre pelouse, en raison des vitamines et minéraux essentiels qu'ils contiennent. En fin de compte, faire du compost, c'est cuisiner pour les plantes... et leur permettre de vous retourner l'ascenseur! On peut facilement se fabriquer un vermicomposteur ou se le procurer tout équipé chez un spécialiste comme la ferme Pousse-menu à Montréal.

Il s'agit d'une alternative très intéressante aux engrais chimiques et, pour les amateurs de pêche, une banque d'appâts sans cesse renouvelable. De plus, le compostage représente une solution dynamique à la gestion de nos matières résiduelles puisqu'il permet de diminuer le volume de déchets déposés dans les sacs à ordures. En fait, si tout le monde compostait, c'est près du tiers de nos déchets domestiques qui seraient recyclés!

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec André Chulak, responsable du programme Mobius de BFI, au 450 474-7222, ou à andre.chulak@bficanada.com.

Ce que vous pouvez composter :

Fruits, légumes, coquilles d'oeufs, céréales, croûtes à pizza, marc de café et filtres à café, poches de thé, biscuits, pâtes alimentaires, papiers mouchoirs, plantes, fleurs, feuilles mortes...

À éviter : Viandes, produits laitiers et sauces (gras et sel).

Saviez-vous que...

- Un ver coupé en deux ne donne pas deux vers. Toutefois, si on coupe une partie du ver sans l'amputer de ses organes vitaux, l'animal survivra sans problème... Mais on aura toujours qu'un seul ver.
- Le ver rouge a du cœur à l'ouvrage puisqu'il en possède cinq!
- Si chaque foyer québécois possédait un vermicomposteur, plus de 360 000 tonnes de déchets disparaîtraient de la circulation chaque année.

Pour en savoir plus :

- http://www.pousse-menu.com/pages/vermicomposteur.html
- http://www11.ville.montreal.qc.ca/environnement
- http://www.skowronski.ca/worms/

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Nouveau centre de tri Tricentris à Terrebonne

Le nouveau centre de tri des matières résiduelles recyclables de Tricentris, présentement en construction tout près du lieu d'enfouissement de BFI à Lachenaie, donnera à la région tous les outils nécessaires à la gestion des matières résiduelles.

Ce centre de tri, d'une capacité annuelle de 75 000 tonnes de matières recyclables, entrera en opération au cours de l'été, créant ainsi une trentaine d'emplois - d'ailleurs, Tricentris est en campagne de recrutement. Cette nouvelle construction aura de plus un effet bénéfique sur l'environnement, car les camions effectuant la collecte sélective sur les territoires de Terrebonne, Mascouche, Laplaine et Lachenaie n'auront plus à se rendre au centre de tri de Tricentris à Lachute, une économie de 1 900 voyages, soit 233 000 km par année ... et 560 tonnes de dioxyde de carbone (CO_2) par année qui ne seront pas rejetées dans l'atmosphère sous forme de gaz à effet de serre! Les matières recyclables qui seront triées au centre de tri proviendront majoritairement de Terrebonne, Mascouche, Lachenaie, Laplaine, Bois-des-Fillions, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Longueuil.

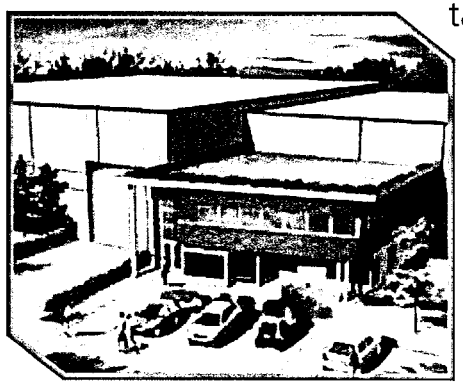

Maquette du centre de tri Tricentris en construction à l'intersection de la montée Dumais et du chemin des 40-Arpents, avec vue du toit végétal.

L'édifice même du centre de tri a lui aussi une vocation écologique. Il sera doté d'un toit végétal pour les espaces à bureaux et d'un toit blanc réfléchissant la lumière pour l'usine, en plus d'être chauffé et climatisé par géothermie (c'est-à-dire qu'on utilise la chaleur de l'eau souterraine puisée dans un trou de plus de 400 pieds de profondeur) et chauffé par un système passif à l'énergie solaire. De plus, la construction se fera à partir de matériaux recyclés et régionaux. Finalement, une multitude d'autres choix écologiques sont prévus dans l'aménagement du centre. Grâce à ces importants choix « verts », l'édifice sera admissible à la certification LEED® (ce qui signifie Leadership in Energy and Environmental Design).

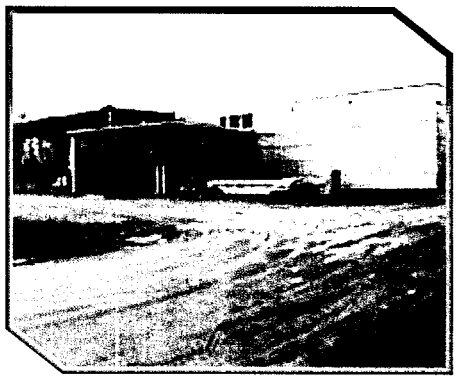

L'avancement de la construction du centre de tri de Terrebonne, à la mi-mai 2007.

Tricentris possède une vaste expérience dans le domaine des centres de tri. Fondé en 1994 par le regroupement de la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes et de la Commission scolaire du Long-Sault, Tricentris regroupe aujourd'hui 59 municipalités constituées en organisme à but non lucratif dont l'objectif est de gérer localement les matières résiduelles recyclables produites sur le territoire desservi. Avec les deux centres de tri, Tricentris sera en mesure de veiller au recyclage de plus de 140 000 tonnes de matières résiduelles annuellement, pour un territoire allant de l'Outaouais aux Laurentides.

Pour de l'information supplémentaire ou afin de postuler pour un emploi : **www.tricentris.com** ou le **450 562-4488**.

Chronique environnementale
Soucieux des gens et de l'environnement
www.bficanada.com
Usine de Triage Lachenaie Itée

Une multitude d'habitats

Un peu d'histoire

En 1986, lorsque BFI acquiert un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) à Terrebonne, la propriété est non seulement déjà vouée à l'enfouissement des déchets, mais également à l'exploitation d'une sablière. En fait, le site se présente comme une grande surface aride et dénudée. Mais l'exploitation d'un LES permet justement de restaurer une carrière telle qu'une sablière. Dans les faits, BFI a donné aux lieux une seconde vie.

La propriété actuelle : une friche en régénérescence et des boisés diversifiés

Au fil des ans, la propriété de BFI a élargi et a radicalement changé sur le plan de la flore. Elle compte aujourd'hui des secteurs boisés, qui sont conservés au pourtour des zones d'exploitation sur une largeur pouvant atteindre près d'un demi-kilomètre. Ces boisés couvrent une superficie de 100 hectares et abritent de multiples essences forestières, dont l'érable à sucre, l'érable rouge, les peupliers, le vinaigrier et quelques résineux. Pour BFI, ces boisés constituent une zone tampon entre les secteurs exploités et les propriétés voisines du site. Aucune activité d'enfouissement ne s'y déroule actuellement, et l'entreprise compte bien préserver les lieux ainsi.

Au milieu de ces terres boisées, des zones marécageuses et des étangs font le bonheur des amphibiens. La faune et la flore aquatique abondent également dans le lac des Sœurs situé au sud-est du LES.

Ainsi que l'exige la réglementation, BFI a déployé des efforts importants pour rendre à la nature les cellules d'enfouissement fermées. Pour ce faire, l'entreprise recouvre ces cellules d'argile et de terre végétale, y sème du mil, de la luzerne et du trèfle. La colonisation végétale subséquente donne rapidement au site l'allure d'une prairie.

Les cellules ensemencées de la sorte, les boisés et les zones humides sont des habitats distincts et riches de vie; pour BFI, cette diversité biologique est un héritage précieux.

Saviez vous que?

- Les milieux humides sont des habitats essentiels à nombre d'animaux;
- Le peuplier et le bouleau sont des arbres dits « intolérants », c'est-à-dire qu'ils nécessitent le plein soleil pour survivre et dépérissent s'ils sont relégués à l'ombre;
- Le roseau commun, aussi appelé phragmite, est une plante importée très agressive qui supplante nos plantes indigènes.

Quelques espèces d'arbres présentes sur la propriété de BFI :

- Tilleul d'Amérique;
- Chêne rouge;
- Hêtre à grandes feuilles;
- Pruche du Canada;
- Cerisier tardif;
- Caryer cordiforme.

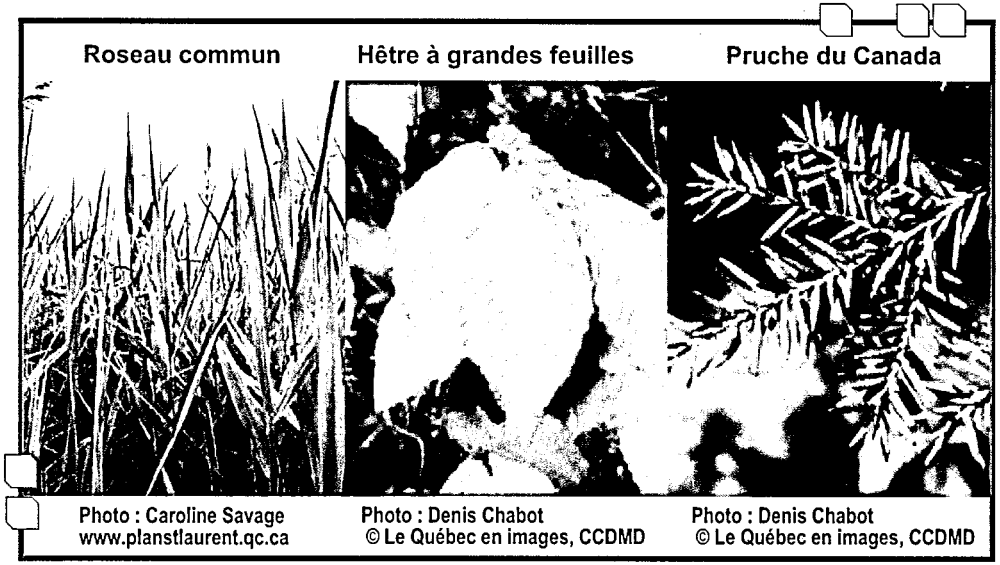

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Une faune variée chez BFI

Lors d'une visite du lieu d'enfouissement sanitaire de BFI à Lachenaie, le promeneur attentif pourrait apercevoir une foule d'animaux qui trottinent, gambadent ou s'envolent.

Saviez-vous que l'actuel lieu d'enfouissement sanitaire de BFI (LES) occupe l'emplacement d'une ancienne sablière? À l'époque, les terrains déboisés et décapés offraient un habitat faunique stérile, mais en 1986, BFI a recyclé les lieux en s'engageant dans divers travaux d'aménagement qui font partie de la gestion dynamique d'un LES.

Aujourd'hui, la zone d'exploitation est entourée de secteurs ensemencés; ce sont plusieurs hectares de milieux naturels prisés par les animaux.

Le LES comprend d'anciennes cellules d'enfouissement rendues à la nature, un secteur en exploitation, une centrale électrique alimentée au biogaz, des bureaux administratifs et techniques, le centre *Möbius*, une déchetterie, des bassins de traitement des eaux de lixiviation, des bassins de rétention des eaux de surface et un lac (le lac des Sœurs). Mais ce n'est pas tout : on y trouve également environ 80 hectares de terres renaturalisées par BFI ainsi qu'une ceinture de 100 hectares de terres boisées qui créent une zone tampon entre les secteurs exploités et les autre propriétés entourant le LES, et l'entreprise compte bien préserver les lieux ainsi.

Quand l'exploitation d'une cellule d'enfouissement est complétée, elle est recouverte d'argile et de terre, puis ensemencée avec du mil, de la luzerne et du trèfle. Rapidement, une grande variété de plantes indigènes colonisent à leur tour ce milieu.

Tant ces anciennes cellules reverdies que les terres boisées et les points d'eau s'avèrent très prisés par la faune semi-aquatique, terrestre et ailée. Celle-ci est d'ailleurs particulièrement nombreuse et diversifiée au site, qu'il s'agisse d'oiseaux de rivage (pluvier kildir), d'oiseaux de proie (buse à queue rousse, urubu à tête rouge, etc.) ou d'oiseaux migrateurs (bernache du Canada, canard pilet, etc.).

Bernaches du Canada photographiées sur le terrain de BFI (mai 2007).

Quelques oiseaux résidents ou de passage :

- Busard Saint-Martin;
- Buse à queue rousse;
- Canard pilet;
- Chevalier grivelé;
- Gélinotte huppée;
- Grand héron;
- Grive fauve;
- Jaseur d'Amérique;
- Mésange à tête noire.

Cerfs de Virginie photographiés sur le site de BFI (automne 2006).

Plus craintifs, camouflés ou nocturnes, des mammifères profitent également de la présence du site de BFI : marmotte, porc-épic, castor, tamia rayé, raton laveur, lièvre et même cerf de Virginie. En effet, au printemps et en automne, on aperçoit parfois des attroupements de cerfs broutant paisiblement sur les anciennes cellules d'enfouissement.

Des amphibiens et reptiles sont aussi observés dans les milieux humides à l'est de la propriété, dont la grenouille léopard, le triton vert et la couleuvre à ventre rouge.

Projets de mise en valeur

Présentement, BFI étudie des scénarios d'aménagement pour mettre en valeur la richesse faunique de sa propriété et des environs. Par exemple, aménager des sentiers pédestres propices à l'observation des oiseaux donnerait l'occasion aux ornithologues amateurs de découvrir et d'admirer nos visiteurs ailés.

Saviez-vous que?

- Depuis 1917, la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs interdit de chasser le goéland à bec cerclé;
- Le pluvier kildir, que l'on reconnaît à ses deux bandes pectorales noires, simule une blessure à l'aile quand il veut éloigner un prédateur de son nid;
- Le busard Saint-Martin possède un disque facial, comme les chouettes et les hiboux, ce qui lui permet de mieux capter les sons. De plus, il est l'une des rares espèces de rapaces à nicher au sol.

Pour en savoir plus :

- www.mddep.gouv.qc.ca;
- www.mrnf.qc.ca;
- http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/contenu.html;
- http://www.ffdp.ca/index_f.asp;
- www.oiseauxqc.org;
- Les oiseaux du Québec et de l'est de l'Amérique du Nord, aux éditions Broquet;
- Qui hiberne, qui hiverne?, aux éditions Joey Cornu.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

À la santé de votre pelouse!

Jetez-vous l'herbe coupée à la poubelle après la tonte? Utilisez-vous des engrais chimiques pour verdir votre parterre? Il existe une alternative écologique et économique pour fertiliser et embellir votre gazon!

Une solution verte pour une pelouse verte

Découvrez l'herbicyclage : il vous suffit de laisser sur place les résidus de gazon après la tonte. En se décomposant, l'herbe alimente le sol en nutriments essentiels, jouant un rôle de fertilisant naturel. On estime que cette méthode comble le tiers des besoins en engrais d'une pelouse; vous pouvez compléter le traitement avec du compost.

Voici sept excellentes raisons d'« herbicycler » :

- Vous fertilisez la pelouse sans dépenser, tout en lui fournissant azote et autres nutriments essentiels;
- Vous conservez l'humidité bénéfique du sol;
- Vous détournez de la poubelle des résidus verts pleins de potentiel;
- Vous participez à la réduction du nombre de camions chargés de recueillir les matières résiduelles, ce qui élimine des rejets de CO_2 dans l'atmosphère;
- Vous économisez des sacs à ordures;
- Vous faites moins d'efforts pour entretenir votre pelouse et profitez davantage de l'été!

Pour une pelouse en santé, il est conseillé de conserver le gazon à une hauteur d'environ 7 cm; le sol reste humide plus longtemps, nécessite moins d'eau et sa densité freine la prolifération des mauvaises herbes. En ne coupant pas plus du tiers de la hauteur de l'herbe chaque fois, vous favorisez une décomposition rapide des rognures de tonte.

Bien que la publicité met en vedette la pelouse « tapis vert », sachez que la monoculture, c'est-à-dire la culture d'une seule espèce végétale, est beaucoup plus vulnérable aux parasites que la culture d'espèces mélangées. La monoculture a aussi le désavantage de

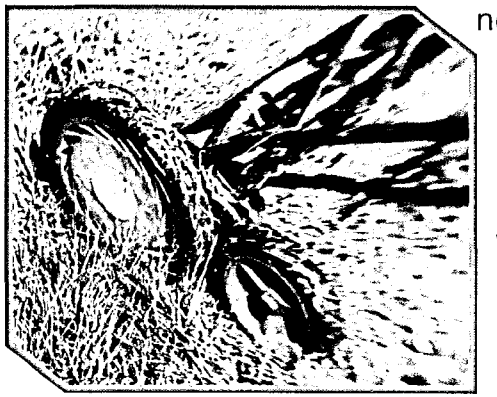

nécessiter des herbicides, pesticides et insecticides sélectifs. En semant plutôt du trèfle dans les espaces dégarnis ou en optant pour des couvre-sols, vous augmentez la biodiversité et la résistance de votre pelouse.

L'herbicyclage, c'est produire moins de déchets et mettre en pratique l'un des volets des 3RVE : réduction à la source, réemploi, récupération et recyclage, valorisation et élimination sécuritaire des matières résiduelles. ■

Saviez-vous que?

- Un sol bien aéré permet une meilleure circulation d'air jusqu'aux racines et possède une capacité de rétention d'eau supérieure;
- Il est conseillé de limiter les arrosages à un maximum de 2,5 cm par semaine;
- Les résidus de gazon servent également de paillis autour des arbres;
- Utiliser une tondeuse électrique, avec ou sans fil, ou une tondeuse manuelle plutôt qu'une tondeuse à essence réduit les gaz à effet de serre.

Pour en savoir plus sur l'herbicyclage :

- www.ville.drummondville.qc.ca/images/pdf/herbicyclage.pdf;
- http://mrcmontcalm.com/depliant%20herbicyclage.pdf.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Bonne fête Québec!

Pour tous les Québécois, la fête nationale du 24 juin est l'occasion de célébrations. Mais saviez-vous que les origines de cette fête sont très lointaines?

Autrefois, les païens d'Europe allumaient des feux durant la nuit du 24 juin pour honorer leurs divinités. Vers l'an 500, le clergé décrète le 24 juin jour de saint Jean-Baptiste et, au cours des décennies suivantes, les anciens rites cèdent peu à peu la place au nouveau culte.

Quand ils colonisent le Nouveau-Monde au 16e siècle, les Européens amènent dans leurs bagages la tradition d'honorer ce saint le 24 juin. C'est seulement bien plus tard, vers 1834, que cette journée acquiert une saveur patriotique au Québec.

Tout autour du globe, des catholiques célèbrent encore aujourd'hui la Saint-Jean-Baptiste en tant que fête religieuse, notamment en France et en Espagne. Pour les Québécois, le 24 juin est le moment de brandir l'emblématique fleur de lys, symbole d'une fierté!

Célébrez tout en demeurant prudent :

- Soyez vigilant sur les routes, car la circulation y sera accrue;
- Adaptez votre conduite aux conditions météo et maintenez une distance sécuritaire entre vous et les autres véhicules;
- Désignez un chauffeur de confiance, qui gardera la tête froide et restera sobre;
- Abstenez-vous de consommer des boissons alcoolisées ou faites-le avec modération si vous prévoyez conduire;
- Tenez vos jeunes enfants par la main lorsque vous circulez dans une foule.

Fêtez une Saint-Jean « écolo » :

- Profitez de cette journée pour vous déplacer à pied ou à bicyclette;
- Récupérez vos canettes et vos bouteilles;
- En cas de pique-nique, transportez vos boissons et vos aliments dans des contenants réutilisables;
- Évitez d'alimenter vos feux avec du papier ou d'autres matières récupérables;
- Déposez vos déchets dans les poubelles et non dans les rues et les parcs.

BFI VOUS SOUHAITE UNE BONNE SAINT-JEAN-BAPTISTE!

Saviez-vous que ?

- En 1908, le pape Pie X déclare saint Jean-Baptiste patron officiel des Canadiens français;
- À partir de 1925, la Saint-Jean-Baptiste devient un congé férié dans la province;
- Le 11 mai 1977, le 24 juin est officiellement déclaré jour de la Fête nationale du Québec par le gouvernement de René Lévesque.

Pour en savoir plus :

- **Société Saint-Jean-Baptiste** : http://www.ssjb.com/index.php;
- **Wikipedia** : http://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%AAte_nationale_du_Qu%C3%A9bec.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Bonne fête, Canada!

Saviez-vous que c'est grâce à la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique que la Confédération canadienne voit le jour le 1er juillet 1867? Depuis, des festivités annuelles commémorent la fondation du plus nordique des pays de l'Amérique.

En 1534, deux navires quittent la France vers le Nouveau Monde. À bord s'entassent 61 hommes et un dénommé Jacques Cartier dont la mission consiste à trouver de l'or ainsi qu'un passage vers l'Asie. Dans ces contrées lointaines, le navigateur Cartier ne découvre ni richesses fabuleuses ni voie maritime vers l'Orient, mais plutôt un fleuve majestueux : le Saint-Laurent.

Suivant les traces du pionnier, plusieurs explorateurs tels Samuel de Champlain se lancent eux aussi à la conquête du vaste territoire. Durant les deux siècles suivants, des Français émigrent par milliers en Nouvelle-France, en quête d'aventures et d'une vie meilleure.

Inévitablement, d'autres puissances convoitent les terres fertiles de la Nouvelle-France dont plusieurs bordent le fleuve. De la vallée de l'Ohio en passant par les hauteurs d'Abraham (plaines d'Abraham), des combats éclatent entre Français et Anglais. En 1759, l'Empire britannique prend finalement possession des colonies françaises. La formation du Haut-Canada et du Bas-Canada, l'exploration et l'annexion des terres de l'Ouest et des régions glacées du Nord, tous ces mouvements construisent le pays.

Notre histoire est jalonnée de défis, de conflits et de batailles. Aujourd'hui, le Canada représente une terre d'accueil pour des gens de partout dans le monde qui s'y réfugient, la choisissent et l'adoptent pour en faire leur pays.

BFI VOUS SOUHAITE UNE BONNE FÊTE DU CANADA!

Amusez-vous, tout en demeurant prudent :
Les journées de fête sont toujours synonymes de circulation accrue sur les routes. Ce 1er juillet, BFI vous invite donc à être vigilant. Maintenez une distance sécuritaire entre vous et les autres véhicules et adaptez votre conduite aux conditions météo. Abstenez-vous de consommer des boissons alcoolisées ou faites-le avec modération si vous devez conduire. Pour ceux qui prévoient boire un peu plus, désignez un chauffeur de confiance, qui gardera la tête froide et restera sobre.

Fêtez de manière « écolo » :

- En cas de pique-nique, transportez vos boissons et vos aliments dans des contenants réutilisables;
- Récupérez vos canettes et vos bouteilles;
- Profitez de cette journée pour vous déplacer à pied ou à bicyclette;
- Déposez vos déchets aux endroits appropriés, et non dans les rues et les parcs.

Saviez-vous que?

- L'hymne national *Ô Canada* a été rédigé en français et chanté pour la première fois en 1880, un... 24 juin;
- Au Québec, nous sommes régis par un code civil qui a puisé sa source dans la Coutume de Paris, en vigueur au temps de la Nouvelle-France, et dans le Code Napoléon;
- *Canada* signifie *village* en laurentien, une ancienne langue amérindienne.

Pour en savoir plus :

- **Radio-Canada :** www.radio-canada.ca/histoire/
- **Canada en devenir :** www.canadiana.org/citm/index_f.html

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Lumière sur les nouvelles ampoules

Depuis quelques années, les ampoules fluorescentes compactes jettent un nouvel éclairage dans nos foyers. Souvent en forme de tortillon, elles consomment beaucoup moins d'énergie.

En optant pour les ampoules fluorescentes compactes, vous contribuez à préserver l'environnement, tout en réduisant votre facture d'électricité. En effet, elles consomment entre 67 et 75 % moins d'électricité que leurs cousines dites « à incandescence ». Sachez cependant que les ampoules fluorescentes, même compactes, contiennent du mercure, ce qui en fait un résidu domestique dangereux (RDD).

On retrouve du mercure à l'état naturel dans le sol, les roches et les cours d'eau. Toutefois, le rejet de fortes quantités de ce métal dans l'environnement s'avère nocif, voire toxique, pour la faune et la flore.

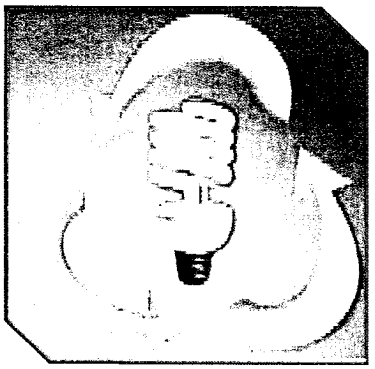

Pour cette raison, il est d'une importance capitale de disposer de vos ampoules fluorescentes et tout autre objet contenant du mercure (comme certains thermomètres) de manière sécuritaire. Quand ils n'ont plus d'utilité, déposez-les dans un éco-centre ou un lieu de collecte de RDD prévu à cet effet par votre municipalité, plutôt que de les jeter à la poubelle.

Au lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de la société BFI à Terrebonne, l'eau qui traverse les déchets enfouis est acheminée vers des bassins de traitement. Soyez certain que l'eau traitée respecte toutes les normes environnementales de rejet au moment de quitter le site.

Une deuxième vie

Certaines entreprises spécialisées récupèrent le mercure. La société Contech, également connue sous les noms de PCB Containment et Fluorescent Lamps Recycling, est du nombre. Contech est la seule société canadienne à exploiter un centre de traitement de ce métal. Elle récupère auprès d'entreprises et d'éco-centres divers objets contenant du mercure, sépare leurs composants (verre, métal, poudre de phosphore, mercure et autres), puis purifie le mercure récupérable. Au terme de ce processus, ce dernier redevient une ressource utile. Il est finalement exporté aux États-Unis, où des distributeurs en assurent la réutilisation.

Saviez-vous que?

- Les thermomètres ainsi que plusieurs types de thermostats et de piles contiennent du mercure;
- Le mercure ingéré est stocké dans le corps des êtres vivants; le processus se nomme bioaccumulation;
- Plus on grimpe dans la hiérarchie d'une chaîne alimentaire, plus la teneur en mercure augmente dans les tissus des organismes; il s'agit de la bioamplification;
- Parce que l'être humain se trouve au sommet de la chaîne alimentaire, des restrictions s'appliquent sur la consommation de certains poissons, notamment pour les femmes enceintes et les jeunes enfants. Pour plus d'information : http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/securit/chem-chim/mercur/cons-adv-etud_f.html.

Pour en savoir plus :

Hydro-Québec :

- http://www.hydroquebec.com/residentiel/eclairage/avantages.html
- http://www.hydroquebec.com/residentiel/mieuxconsommer/recyclage.html

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Vacances écolos

Ah, l'euphorie des vacances : le bonheur du farniente et la douceur des grasses matinées! Que l'on se repose à la maison ou que l'on parte à l'aventure, c'est le moment de refaire le plein d'énergie.

Notre planète semble bien petite si l'on songe qu'il est possible d'en faire le tour en quelques heures. On peut se griser des mystères de l'Orient, s'émerveiller du faste de l'Europe ou partir en « road trip » au cœur des Amériques. De tels voyages fascinent, mais ils se font au prix d'émissions de gaz à effet de serre en quantité. Un bon moyen de diminuer notre impact sur l'environnement est d'opter pour la découverte de notre belle province.

Au chapitre des vacances « vertes », voici quelques vedettes :

L'excursion de camping

Pratiquée partout au Québec, cette activité très abordable fait généralement le bonheur des enfants; ils adorent dormir sous la tente. Pour préserver nos splendides parcs naturels, il importe de circuler et de camper uniquement dans les lieux aménagés à cet effet. Voici quelques règles environnementales à observer en camping :

- Déposez toujours vos déchets dans les endroits appropriés;
- Déposez vos matières recyclables et compostables dans les contenants identifiés à cet effet;
- Ne prélevez ni parties d'organismes vivants, ni fossiles, ni roches;
- Contournez les aires protégées tels les sites de fraie ou de nidification;
- Ne nourrissez pas les animaux sauvages;
- Vérifiez si une interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert est en vigueur durant votre séjour.

Le cyclotourisme

Au cours des dernières années, les circuits réservés aux cyclistes se sont multipliés. Plusieurs ont été aménagés à travers des décors à couper le souffle. Laurentides, Charlevoix, région de Québec, Estrie... ces destinations offrent une nature généreuse et enchanteresse. Les escapades à vélo ont l'avantage de ne pas dégager de dioxyde de carbone, et il ne vous en coûtera que le gîte et le couvert pour vivre des vacances inoubliables. Ceux qui n'ont pas l'habitude des longs circuits peuvent se rendre à destination en voiture ou en autobus, et louer un vélo sur place pour visiter la région. Que vous soyez débutant ou grand amateur de vélo, vous y trouverez votre compte.

La découverte de Lanaudière :

Nul besoin d'aller bien loin pour se ressourcer. Durant la saison estivale, une foule d'activités égaient les villes et les banlieues : concerts et spectacles extérieurs, festivals, théâtre d'été... et plus encore! C'est le moment de pique-niquer au parc, d'essayer de nouveaux restaurants ou de vous offrir quelques jours dans une sympathique auberge du coin.

Conseils vacances :

- Buvez régulièrement de l'eau. Les coups de chaleur sont fréquents sous un soleil de plomb; il faut se réhydrater;
- Appliquez une crème solaire quand vous sortez dehors, même si vous penser demeurer à l'ombre;
- Pour chasser les moustiques, optez pour des produits à base de citronnelle.

Pour en savoir plus :

- **Vélo-Québec :** www.velo.qc.ca/
- **Camping Québec :** www.campingquebec.com/
- **Aventure écotourisme Québec :** www.aventure-ecotourisme.qc.ca/
- **Réserve écologique des tourbières de Lanoraie :**
  www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves/tourbieres_lanoraie/res_48.htm
  www.menv.gouv.qc.ca/jeunesse/chronique/2005/0505-tourbieres.htm

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

La réno écolo

Cet été, prévoyez-vous faire tomber des clôtures, reconstruire le balcon ou changer d'intérieur? Pour rénover dans l'esprit du développement durable, pratiquez la *déconstruction*!

Si dorénavant tout le monde – ou presque – sait qu'on ne doit pas jeter les résidus domestiques dangereux (RDD) aux ordures ménagères, il en va autrement des matériaux de construction. La plupart des gens pensent que les résidus de construction sont inoffensifs pour l'environnement.

Dans les faits, les résidus de construction, de rénovation et de démolition (les CRD) devront être éliminés d'ici 2009 (en vertu de la réglementation actuelle) dans un lieu d'élimination sécuritaire tel que celui de Lachenaie, ou dans un lieu d'enfouissement de débris de construction ou de démolition (LEDCD). Une fois enfouis, certains types de matériaux, comme le gypse et le bois, se transforment et produisent des composés chimiques qui se retrouvent dans le lixiviat et le biogaz. Au lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Lachenaie, le lixiviat et le biogaz sont captés et traités grâce à des technologies éprouvées. Néanmoins, il existe une alternative à l'enfouissement de ces rebuts : la déconstruction.

La déconstruction consiste à défaire, morceau par morceau, les ouvrages que vous souhaitez démolir ou rénover, en prenant soin de trier les matières. L'idée est de réutiliser tout ce qui est récupérable dans de nouveaux projets de construction ou de rénovation, conformément à la réglementation en vigueur. Voilà une économie appréciable en termes de matériaux, assortie d'une initiative qui préserve l'environnement!

Une fois les résidus triés, il reste généralement un surplus de matériaux abîmés et inutilisables. Ceux-ci peuvent être acheminés vers un centre spécialisé de récupération qui favorise le recyclage. Par exemple, le béton et l'asphalte des stationnements deviendront des bardeaux d'asphalte pour les toitures. Si vous comptez louer un conteneur, sachez que la récupération et le recyclage sont généralement inclus dans le tarif de location. Il vous est même possible de choisir parmi divers formats. Le conteneur est livré et ramassé chez vous.

Vous pouvez également profiter du service offert par les déchetteries et les éco-centres; ils acceptent un grand nombre de résidus de construction, de rénovation et de démolition (les CRD).

Celui de BFI, par exemple, reprend les matières suivantes :

- Métal;
- Résidus de jardinage (mauvaises herbes, branches, feuilles mortes...);
- Béton, roches et brique;
- Papier et carton;
- Planches de bois.

Une autre possibilité est d'offrir vos matériaux de construction encore utiles aux propriétaires de chalet, par l'intermédiaire des petites annonces à l'épicerie ou dans le journal local, ou aux résidents désireux de construire une maisonnette pour enfant.

Déjà, le secteur de la construction et les entrepreneurs liés au domaine sont plutôt « verts »; en 2004, 62 % des résidus de type CRD ont été récupérés (Source : RECYC-QUÉBEC). Durant la période estivale, emboîtez-leur le pas... faites vous aussi de l'écolo-réno, comme on dit dans le milieu!

Pour en savoir plus :

Le site Internet de RECYC-QUÉBEC au **www.recyc-quebec.gouv.qc.ca** propose de l'information utile grâce à sa rubrique ABC du recyclage à domicile. La section sur les résidus de construction, rénovation et démolition vous intéressera certainement; un fichier PDF à l'adresse **www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/zFiche_456.pdf** dresse, entre autres, une liste des récupérateurs autorisés de votre région.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

La mode au recyclage

C'est durant la belle saison que les boutiques de vêtements affichent leurs couleurs d'automne. Devant le charme d'une veste de cachemire ou d'une jupe de lainage, on peut succomber même en juillet!

Selon une étude statistique réalisée en 2004[1], le Québécois achète en moyenne près de 27 kilos de vêtements et de tissus par année. Cela équivaut à une consommation annuelle de 200 000 tonnes de textiles pour l'ensemble de la province. Selon ce même rapport, 90 % de ces fibres pourraient être mises en valeur plutôt qu'éventuellement reléguées à la poubelle. Une bonne part des vêtements peuvent être offerts aux friperies. Récupérés, ces tissus peuvent également entrer dans la fabrication de chiffons industriels ou dans le rembourrage de meubles, sous réserve des normes applicables.

Pouvez-vous contribuer à réduire la quantité de tissus consommés? Certainement. Pour chacun de nous, l'étape numéro un consiste à évaluer le contenu de sa garde-robe avant de se lancer spontanément dans les boutiques. C'est le premier « R » des 3RVE (réduction à la source, réutilisation, récupération et recyclage, valorisation, élimination sécuritaire) : la réduction de la consommation individuelle. En faisant régulièrement le tri de nos vêtements, on découvre parfois qu'il suffit de changer des boutons ou de raccourcir un ourlet pour les revamper.

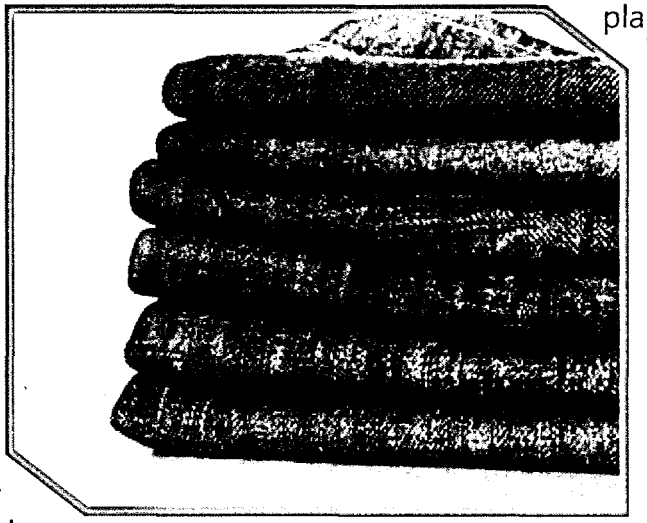

Nous pouvons acheter de manière mieux avisée en prenant le temps de réfléchir aux vêtements aptes à compléter les pièces que nous possédons; acheter moins et mieux est profitable pour le portefeuille et pour la planète.

Ce n'est pas toujours facile de trouver le bon vêtement qui durera longtemps. Nombre de magasins de tissus proposent justement des cours de couture, que l'on achète une machine à coudre ou non. Par ailleurs, de plus en plus de designers québécois créent des tenues à partir de tissus ou de vêtements recyclés. Et vive l'originalité!

Les vêtements trop petits feront le bonheur d'organismes qui les vendent à rabais; c'est le cas de la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle et la Fondation des grands frères et grandes soeurs de Montréal. Plusieurs friperies acceptent aussi les dons, comme Renaissance. C'est le deuxième R, la récupération.

Enfin, le site Internet de RECYC-QUÉBEC fournit une liste des entreprises et des organismes qui récupèrent et recyclent les textiles pour leur donner une nouvelle vie (le troisième R, celui du recyclage). Montréal abrite de multiples organismes. Visitez le site souvent, car il est mis à jour régulièrement.

Dès 2008, votre municipalité mettra en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles qui touche les textiles. La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* vise également à détourner de l'enfouissement 50 % des résidus textiles. Dans cet esprit d'effort commun, vous êtes la pièce maîtresse!

Pour en savoir plus, visitez le site Internet de RECYC-QUÉBEC :

Liste des recycleurs et récupérateurs :
http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-recuperateurs.asp

Fiche d'information sur les textiles :
http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/zFiche_470.pdf

[1] Référence : Chamard & Associés, *Plan de développement pour la mise en valeur des produits de textile et d'habillement.*

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

BFI CANADA

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Une rentrée verte à l'école

Vous souvenez-vous du plaisir de retrouver les copains de classe et de l'excitation des premiers jours d'école? Si vous êtes maintenant parent, la rentrée signifie la course folle aux fournitures scolaires! Voici quelques suggestions pour vivre une rentrée économique et écolo... sans perdre le souffle.

Des achats bien pensés

Réutiliser le maximum de matériel et de vêtements, c'est intelligent. Le tri des fournitures de l'an passé vous permettra sans doute de mettre la main sur des tubes de colle, gommes à effacer et cahiers de notes encore utiles. Il est tout de même astucieux de profiter des soldes du mois d'août pour se constituer des réserves, si vous savez que ces articles devront être renouvelés durant l'année.

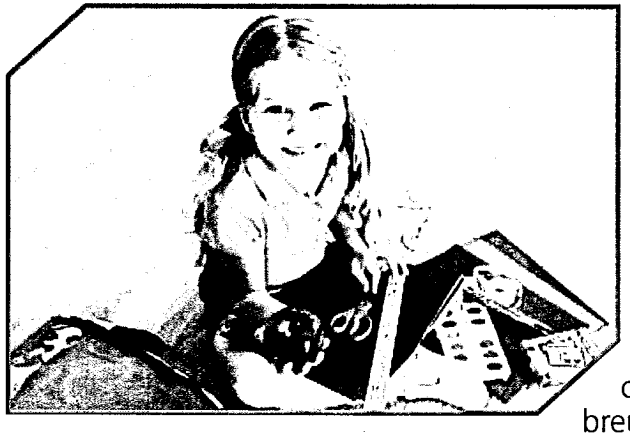

Quant aux vêtements, pensez à acheter une taille au-dessus. Beaucoup de pantalons pour enfants sont pourvus d'une taille ajustable. Un ourlet plus généreux pourra être ajusté à mesure que votre jeune grandit. Et pourquoi ne pas donner un nouveau look à certains vêtements? Il suffit parfois d'appliquer des broderies ou autres fantaisies sur les tissus.

Choisir le bon sac d'école

C'est assurément dans l'achat d'un bon sac d'école qu'il est sage d'investir. Un sac de qualité et de fabrication durable servira plusieurs années d'affilée, en plus d'être conçu pour mieux répartir le poids des livres et ménager le dos de votre jeune. L'achat est plus avantageux que d'opter pour un sac à prix modique qui, très souvent, devra être remplacé l'année suivante.

Repas santé et écolo

On entend parfois dire que les menus des cafétérias scolaires ne comblent pas les besoins nutritifs des jeunes en pleine croissance. Par ailleurs, nombre d'entre elles utilisent encore de la vaisselle jetable, ce qui augmente la quantité de déchets à gérer. Et que dire des repas des restaurants rapides, emballés dans des papiers sulfurisés ou des boîtes de carton?

Voilà autant de raisons de préparer à votre enfant un casse-croûte équilibré. Non seulement votre enfant s'alimentera-t-il sainement, mais il pourra également réduire le gaspillage des ressources. Pour ce faire, on utilise un sac à lunch en tissu au lieu d'un sac en papier et on opte pour des contenants de plastique réutilisables pour le breuvage, les crudités, le repas et le dessert santé. Même les restes de nourriture peuvent être ramenés à la maison, si un bac de compostage n'est pas disponible à l'école.

Vive la réutilisation toute l'année

Les écoles ont souvent besoin de matériaux de bricolage. Les familles peuvent répondre à une partie de cette demande en récupérant des matières résiduelles autrement destinées au recyclage et à l'élimination. Les barquettes de styromousse, par exemple, les emballages pour œufs, les vieux tissus, les retailles de bois, les CD usagés... ce sont autant d'objets qui stimuleront l'imagination des enfants.

Par des gestes aussi simples que ceux-là, nous pouvons tous contribuer à la santé de notre planète. Bonne rentrée scolaire 2007!

Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter le lieu d'enfouissement sanitaire à Lachenaie, vous êtes invité à contacter André Chulak au **450-474-7222** ou à **andre.chulak@bficanada.com**.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Les goélands ont déserté BFI depuis belle lurette

La mise en place de techniques d'effarouchement efficaces a découragé les goélands de venir se nourrir au lieu d'enfouissement sanitaire de BFI.

Autrefois chassé pour son goût et ses plumes, le goéland a obtenu le statut d'espèce protégée en 1917. Depuis, il est interdit de le chasser. Comme l'espèce compte peu de prédateurs naturels et qu'elle puise dans des sources d'alimentation diverses et abondantes, elle a prospéré au fil des décennies, au point où sa présence peut parfois engendrer des inconvénients.

On estime que plus de 50 000 couples nichent sur l'Île Deslauriers, dans la MRC Lajemmerais. À vol d'oiseau, c'est tout proche de Terrebonne, Repentigny et Charlemagne, d'autant plus que le goéland peut parcourir 100 kilomètres par jour pour atteindre une zone d'alimentation : terres agricoles, stationnements aux abords des restaurants, parcs aménagés pour les pique-niques... Pour ces volatiles, mettre le bec sur nos restes est un moyen facile de faire un bon repas. Cervelle d'oiseau ou pas, le goéland a compris que, là où il y a des humains, il trouve de la nourriture!

L'Union des producteurs Agricoles (UPA) est particulièrement touchée par la problématique que représente le goéland puisque, comme le mentionne l'Hebdo Rive-Nord dans son édition du 16 juin, « ...les nuées de goélands causent d'importants méfaits tels que l'appauvrissement des terres lors de la période des labours ».

Il y a plusieurs années, BFI recevait elle aussi la visite de goélands en quête de nourriture. Depuis plus d'un an cependant, les importuns ailés ont déserté le LES. Pour atteindre cet objectif, la compagnie a dû recourir en 1995 aux fauconniers de Services Environnement Faucons. Dans ce même numéro du Hebdo Rive-Nord, il est précisé que « ...le site d'enfouissement BFI de Lachenaie fait appel à des buses spécialement entraînées afin d'éloigner les goélands ». Et ça fonctionne très bien! Grâce au travail des fauconniers et de leurs oiseaux de proie qui sont présents sur le site du lever au coucher du soleil, à l'utilisation de fusées pyrotechniques et à d'autres méthodes d'effarouchement, les goélands sont chose du passé à BFI. Et pour s'assurer que les oiseaux ne reviennent pas, les fauconniers maintiennent la surveillance.

Le site n'étant plus accessible aux goélands, ceux-ci ont modifié leurs habitudes alimentaires et leurs routes de vol, qu'on appelle aussi « corridors aériens ». Si les goélands boudent maintenant BFI, ils n'ont pas pour autant quitté leur région et nichent toujours aux mêmes endroits. Leur surpopulation demeure un problème régional.

D'ailleurs, le *Comité régional de concertation et de coordination* a été créé en vue de trouver des solutions efficaces dans le dossier des goélands. BFI s'est jointe au Comité, en compagnie de divers partenaires tels les municipalités de Repentigny et de Terrebonne, l'UPA, l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le Service Canadien de la faune, et d'autres organismes.

Des études seront réalisées pour mieux comprendre les habitudes alimentaires et le comportement des goélands de l'Île Deslauriers. En cernant mieux la bête, le Comité espère trouver des solutions permanentes à une situation complexe. Dans les années à venir, souhaitons une cohabitation plus harmonieuse entre l'humain et l'opportuniste ailé. ■

Pour en savoir plus :

- http://www.hww.ca/hww2_f.asp?id=68
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Fauconnerie

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

BFI CANADA

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

L'ozone n'est pas une mince affaire!

Une fragile ceinture d'ozone, voilà notre seule protection contre une étoile dont le noyau brûle à une température de 15 millions de degrés Celsius.

L'écran d'ozone se trouve dans la haute atmosphère, à une altitude variant entre 20 et 50 km au-dessus de nous. Il joue un rôle vital pour les êtres vivants, en interceptant la majeure partie des rayons ultraviolets du Soleil. Toutefois, l'ozone n'a pas toujours existé. Quand notre planète était au berceau, les pionniers des micro-organismes marins se sont mis à respirer : l'oxygène est ainsi apparu. Le puissant rayonnement solaire a alors transformé une partie des molécules d'oxygène (O_2) en ozone (O_3), créant de nouvelles molécules. Au fil des millénaires, l'ozone s'est accumulé, jusqu'à former une couche protectrice autour de notre planète.

Bien que le terme « couche » appartienne au langage courant, les molécules d'ozone sont en fait extrêmement dispersées dans l'atmosphère. Si on les concentrait toutes à une pression équivalente à celle de la mer, l'épaisseur de cette barrière ne ferait pas plus de 3 millimètres!

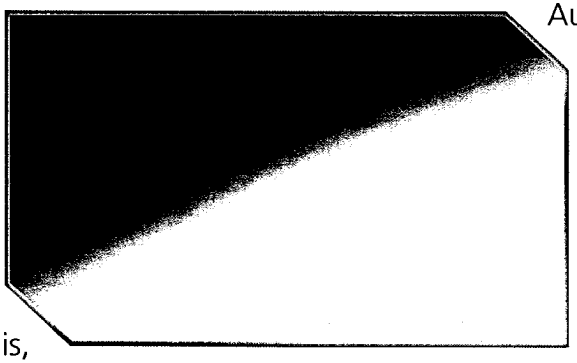

L'ozone, on l'aime et on le déteste

L'ozone se divise en deux catégories : le bon, qui se situe au niveau de la stratosphère et forme la « couche d'ozone » protectrice, et le mauvais, qui s'accumule près du sol. Ce sont les oxydes d'azote et les hydrocarbures émis par les voitures qui provoquent la formation du mauvais ozone. Sous l'effet de la lumière solaire, ces derniers réagissent avec l'oxygène, ce qui produit de l'ozone. Parce qu'il reste emprisonné dans des poches d'air près du sol, ce gaz est un des principaux composants du smog dans nos villes, une pollution oxydante qui peut engendrer des problèmes respiratoires.

Une protection qui s'amincit

Vers la fin des années 80, des scientifiques font une inquiétante découverte : la couche de bon ozone est « trouée » juste au-dessus de l'Antarctique. En réalité, il s'agit plutôt d'un amincissement, un phénomène qui peut avoir des répercussions sur notre santé puisque davantage de rayons ultraviolets atteignent la Terre, favorisant les cancers de la peau et les cataractes, en plus de menacer les récoltes et la vie aquatique.

Les principaux responsables de cette détérioration, ce sont les chlorofluorocarbones (CFC), car ils grugent notre écran protecteur. D'où viennent les CFC? Entre autres des réfrigérateurs et des climatiseurs, ainsi que de l'industrie des matériaux d'isolation et de mousses d'emballage.

Au Canada, les CFC ont été bannis suite au Protocole de Montréal. Depuis le 1er janvier 1996, il est interdit de fabriquer ou d'importer au pays des produits contenant des CFC, sauf si ceux-ci servent à des fins essentielles. Les inhalateurs-doseurs, utilisés entre autres par les asthmatiques, et l'utilisation de CFC dans le cadre de recherches ou d'analyses en laboratoire font partie des exemptions.

Au lieu d'enfouissement sanitaire de BFI à Lachenaie, les biogaz sont captés et utilisés pour produire de l'électricité. Cette initiative prévient la libération dans l'air d'un hydrocarbure, le méthane, donc la formation de mauvais ozone. En fait, cela équivaut à retirer l'équivalent de 650 000 voitures de la circulation!

Ce sont des gestes semblables qui contribuent à protéger notre précieuse couche d'ozone et à préserver l'environnement. Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter le site de Lachenaie, vous êtes invité à contacter **André Chulak** au **450-474-7222**.

Pour en savoir plus :
http://www.ec.gc.ca/ozone/FR/index.cfm?intCat=158

Chronique environnementale
Soucieux des gens et de l'environnement
www.bficanada.com
Usine de Triage Lachenaie ltée

L'enfouissement des déchets, une activité toujours essentielle

Imaginez que les lieux d'enfouissement sanitaire ferment leurs portes demain... Qu'arriverait-il aux sacs à ordures que vous déposez si simplement au chemin? Et qui assurerait une gestion sécuritaire de nos matières résiduelles?

En 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a généré 5,6 millions de tonnes de matières résiduelles et éliminé un peu plus de 3,8 millions de celles-ci dans des lieux d'enfouissement sanitaire[1].

Selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 (PQGMR), il était prévu de détourner de l'enfouissement 65 % des matières résiduelles de la province d'ici 2008. Dans l'éventualité où cet objectif sera atteint, il restera tout de même 35 % de matières résiduelles à enfouir. D'après une étude réalisée par le Conseil des entreprises de services environnementaux (CESE), ce pourcentage équivaut à 2,5 millions de tonnes de déchets par année[2]. La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) tire des conclusions semblables : entre 2010 et 2030, pas moins de 59 millions de tonnes de rebuts prendront la voie de l'enfouissement[1], ce qui représente en moyenne 2,9 millions de tonnes par année.

Nous tous, habitants des pays industrialisés, consommons et jetons beaucoup. Au Canada, si le recyclage connaît une progression, le volume de déchets produits a également augmenté de 19 % entre 2000 et 2004, aux dires de Jeannot Richard, de RECYC-QUÉBEC[3]. Plus l'économie se porte bien, plus nous consommons. Si nous voulons réduire au maximum le volume de nos déchets, il importe de pratiquer les 3RVE (Réduction à la source, Réutilisation, Récupération et recyclage, Valorisation et Élimination sécuritaire). Néanmoins, même en suivant ces préceptes, il subsiste encore une bonne proportion de déchets dits « ultimes » : restes de viandes, céramique, papiers et cartons souillés, plastiques non recyclables... Pour ces rebuts, l'enfouissement demeure encore aujourd'hui la fin du périple.

En fait, la gestion des matières résiduelles repose sur un ensemble de techniques de pointe. Il faut confiner les eaux de lixiviation et les traiter, déposer et compacter avec des équipements lourds les déchets dans des cellules étanches, capter et valoriser les biogaz, assurer un suivi environnemental... et bien davantage; c'est une question de salubrité publique! Depuis plus de 20 ans, la société BFI à Lachenaie remplit ce mandat, grâce à des installations et à des procédés technologiques éprouvés. Elle offre également le service essentiel de collecte des matières résiduelles à des centaines de milliers de citoyens.

BFI va même plus loin en convertissant, depuis 1996, les biogaz en électricité. Soucieuse d'innover, elle étudie présentement d'autres projets de valorisation des biogaz qui permettraient d'alimenter 25 000 foyers supplémentaires :

- Transformer le biogaz capté et produire du gaz naturel de qualité pipeline, un biocarburant vert et renouvelable;
- Agrandir la centrale électrique et exporter une partie de l'électricité produite;
- Utiliser la chaleur générée par le fonctionnement de la centrale électrique et des torchères pour alimenter des serres et des bâtiments.

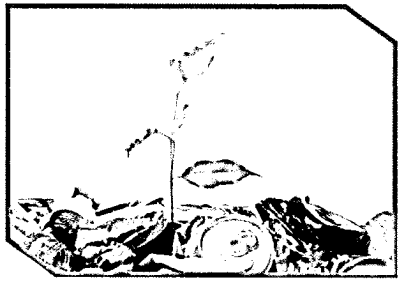

Dans une société où nous produisons autant de matières résiduelles, la pratique des 3RVE et le suivi de tous les programmes verts des municipalités et gouvernements permettra d'atteindre les objectifs du PQGMR. Ceci réduira la quantité de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement, qui demeure malgré tout un service essentiel. Fière de son expertise, BFI assure ce service dans le respect des normes les plus strictes, tout en préservant l'environnement.

Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter nos installations, vous êtes invité à contacter **André Chulak** au **450-474-7222** ou à andre.chulak@bficanada.com.

Pour en savoir plus :

- (1) http://www.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/ pmgmr_2006.pdf
- (2) Rapport du CESE pour la CMM sur l'élimination des matières résiduelles : http://www.cese.ca/autresdocuments.htm
- (3) http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2007/07/13/011-recyclage-canadiens.shtml

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Le développement durable

À l'heure des prises de conscience environnementales, les mots *développement durable* sont sur toutes les lèvres. Mais que signifie ce développement au juste?

C'est en 1987 que le terme est véritablement consacré, lorsque le Dr. Gro Harlem Brundtland en fait usage dans le Rapport Brundtland. Dans ce document, elle définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins actuels des citoyens, sans compromettre la capacité des prochaines générations à répondre aux leurs ». Étonnamment, penser aux générations futures est plutôt inusité dans l'Histoire de l'humanité. Jusqu'à tout récemment, on croyait bien naïvement que les ressources de la terre et de la mer étaient inépuisables. La réalité est cependant tout autre : les populations de poissons, par exemple, l'eau potable et la capacité des sols à soutenir des cultures intensives sont bel et bien limitées.

Le terme « développement » fait référence à l'aspect économique : pour se nourrir et répondre à leurs besoins, les humains exploitent les ressources de la planète. Toutefois, et c'est un point crucial, le qualificatif « durable » sous-entend que la durabilité des activités économiques est intimement liée au respect des êtres humains et de l'environnement. Ainsi, le développement durable s'appuie sur une vision qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Mettre en place des pratiques de développement durable aux niveaux environnemental, social et économique, c'est un des plus grands défis auxquels l'humanité a jamais été confrontée. Nous devons apporter des modifications importantes et permanentes à nos habitudes de vie, et il est capital que les gouvernements, entreprises et citoyens concertent leurs efforts. Ce genre de défi, BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée le relève depuis nombre d'années. En traitant ses eaux de lixiviation et en captant le biogaz des déchets pour en valoriser une partie en produisant de l'électricité à sa centrale électrique, l'entreprise contribue à la préservation de l'environnement.

De plus, BFI participe à l'économie de la région et s'implique au niveau social en finançant des équipes sportives ainsi que des événements culturels et humanitaires. Par le biais de son programme *Möbius*, l'entreprise se fait ambassadrice du développement durable. *Möbius* propose d'ailleurs une brochette d'activités à saveur écologique réalisées dans les classes, avec les jeunes. Chaque année, des milliers de petits et grands viennent même visiter le lieu d'enfouissement sanitaire dans le cadre de ce programme et sont à même de constater tout le sens du développement durable.

Et nous, citoyens, comment pouvons-nous participer au grand virage du développement durable? Par exemple, on peut favoriser les produits locaux - qui nécessitent moins de transport - opter pour des aliments certifiés équitables, consommer selon nos besoins uniquement, réutiliser, récupérer et valoriser. Additionnés l'un à l'autre, ces gestes bien simples ont une incidence considérable et bénéfique sur la santé de notre planète.

Pour de l'information supplémentaire ou pour participer aux activités du programme *Möbius*, vous êtes invité à contacter **André Chulak** au **450-474-7222** ou à andre.chulak@bficanada.com.

Pour en savoir plus :

- http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_durable
- http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/inter.htm

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Le grand nettoyage du lixiviat

Chaque fois que vous utilisez un filtre à café, vous assistez à un phénomène physique appelé *lixiviation*.

Lixiviation est un mot bien scientifique pour désigner un procédé relativement simple : le processus par lequel un solvant traverse une matière et entraîne avec lui des particules solubles croisées en chemin. On appelle *lixiviat* la solution résultante. Un bon café filtre fraîchement préparé en offre un exemple. Lorsqu'il est plutôt question d'un lieu d'enfouissement sanitaire (LES), le terme lixiviat fait référence au liquide obtenu après le passage de la pluie ou de l'eau de la fonte des neiges à travers des déchets.

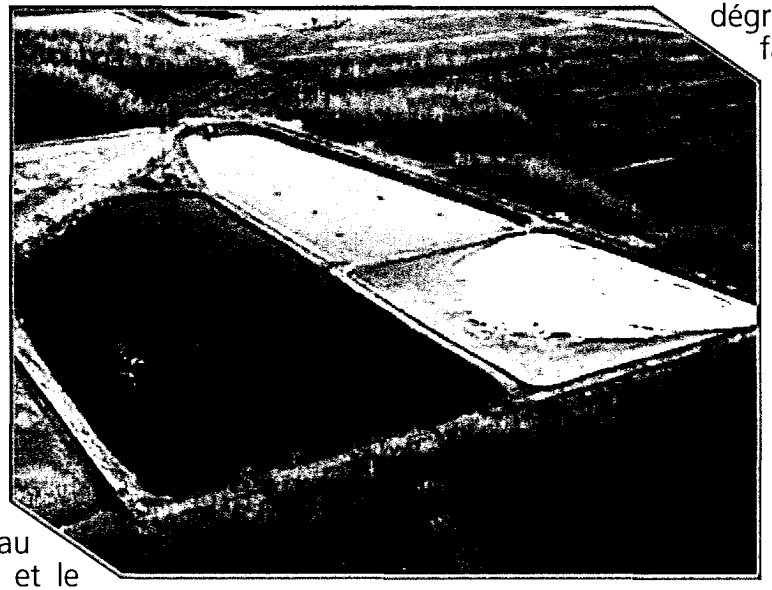

Heureusement, le LES de BFI à Lachenaie est un lieu privilégié, car le fond des cellules d'enfouissement est naturellement garni de dix mètres d'argile. L'argile est un matériau reconnu pour son exceptionnelle étanchéité, et le lixiviat se retrouve donc confiné. Un autre phénomène physique conduit à la création d'une *trappe hydraulique* sous les cellules. Dans les faits, l'eau naturellement salée de la nappe souterraine se déplace entre autres vers le haut, donc en direction des cellules, et non l'inverse, à cause de la forte pression positive exercée par l'eau souterraine présente sous l'argile. Toutefois, la quantité d'eau qui se déplace ainsi est extrêmement négligeable, étant donné la très faible perméabilité de l'argile. Le phénomène de trappe hydraulique, combiné à la présence d'une épaisse couche d'argile protectrice, confère donc au LES une très grande capacité d'isolement des déchets et du lixiviat.

Emprisonné dans son étau d'argile, le lixiviat percole tranquillement jusqu'aux drains disposés au fond des cellules. Ce système de collecte permet d'acheminer les liquides vers trois étangs de traitement pour une opération de « grand nettoyage »! Dans le premier étang, le liquide subit un prétraitement par décantation. Les grosses molécules se dégradent en molécules plus simples, plus faciles à traiter. Les deux autres bassins contiennent chacun six appareils d'oxygénation de l'eau par apport d'air. L'oxygène fourni par ces puissants aérateurs favorise la multiplication de microorganismes bénéfiques qui ont besoin de ce gaz pour vivre et accomplir leur précieux travail de nettoyage du lixiviat.

Chaque goutte de lixiviat met en moyenne plus de trois mois pour compléter son périple à travers les étangs. On appelle ce délai *temps de séjour*. C'est finalement à l'usine d'épuration des eaux usées de la Régie d'assainissement des eaux usées Lachenaie/Mascouche que le voyage se termine pour un traitement d'appoint. Une station de pompage – dont BFI assume les coûts d'opération et d'entretien - achemine les eaux traitées du site vers l'usine d'épuration. De plus, BFI paie sa quote-part des coûts annuels d'opération et d'entretien de l'usine d'épuration.

Par souci environnemental, BFI a mandaté la firme Envirodata pour prélever chaque mois des échantillons à la sortie du troisième étang de traitement. Au moment de quitter le site, l'eau est toujours conforme au certificat d'autorisation émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et satisfait toutes les normes de rejet établies par la Ville de Terrebonne. La société BFI tire de la fierté de toutes ces initiatives qu'elle prend pour préserver notre milieu de vie.

Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter le lieu d'enfouissement sanitaire, veuillez contacter **André Chulak** au **450-474-7222**, ou à andre.chulak@bficanada.com. ■

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

BFI CANADA

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Huiles usagées à la récupération

Les huiles usagées font partie des résidus domestiques dangereux (RDD), tout comme les contenants d'huile et les filtres à l'huile usagés.

Qu'est-ce qu'une huile usagée? C'est la désignation donnée aux résidus de fluides isolants et réfrigérants, aux liquides hydrauliques et aux lubrifiants à moteur. Elles proviennent, entre autres, des voitures, bateaux et tondeuses. Comme tous les RDD dommageables pour l'environnement, les huiles usagées ne doivent pas être mises à la poubelle ou jetées, d'autant plus qu'il s'agit d'une ressource énergétique intéressante : il est possible de les valoriser, notamment en les utilisant comme combustible d'appoint dans les domaines de la culture de serre, de la cimenterie et de l'industrie lourde.

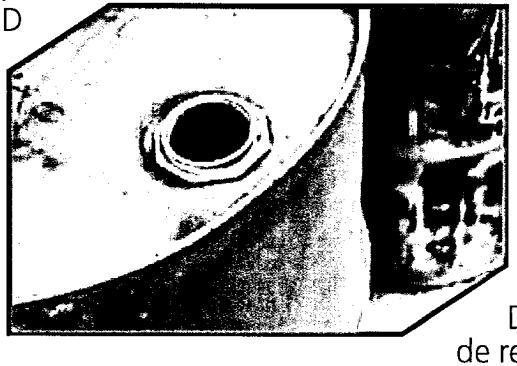

En 2004, un règlement pour encadrer la gestion de ces huiles est entré en vigueur : le *Règlement sur la récupération et la valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés*. Depuis, les entreprises qui mettent sur le marché québécois des huiles et des filtres à l'huile sous une marque dont elles sont propriétaires ou utilisatrices ont l'obligation de récupérer et de valoriser ces produits. Exception à cette règle : les sociétés qui ne possèdent pas d'établissement dans la belle province. Dans ce cas, le premier fournisseur québécois hérite de la responsabilité.

SOGHU, ça vous dit quelque chose? Il s'agit de la Société de gestion des huiles usagées, un organisme sans but lucratif fondé en 2004. Ses activités sont encadrées par une entente d'agrément avec RECYC-QUÉBEC et par les dispositions du *Règlement*. Le mandat de la SOGHU : mettre en œuvre et gérer un programme intégré de récupération et de valorisation des huiles usagées, de leurs contenants utilisés pour la mise en marché ainsi que des filtres à l'huile. Elle met également à la disposition du public un site Internet où trouver, par ville ou code postal, le point de collecte le plus près de chez soi. Ce service de renseignement est bien utile lorsque vous devez vous débarrasser d'huile ou de produits dérivés. Plusieurs garages, dont les détaillants Canadian Tire, ainsi que les éco-centres figurent parmi les lieux de récupération.

Au Québec, malgré la mise en place du programme de récupération de ces huiles, il y a encore malheureusement des individus qui les déversent dans les réseaux d'eaux usées, les fossés ou les cours d'eau ou qui les jettent à la poubelle. Ces huiles aboutissent alors dans les sites d'enfouissement où elles se mélangent aux eaux de lixiviation – le liquide résultant du passage de l'eau à travers les déchets. Dans le lieu d'enfouissement sanitaire de BFI à Lachenaie, le lixiviat est traité. De plus, des analyses régulières de la qualité de ces eaux de rejet traitées permettent de vérifier que la concentration d'huile présente à la sortie du site est très en dessous du seuil maximal fixé par la station d'épuration de la Ville de Terrebonne.

Il n'en demeure pas moins que la place pour disposer des huiles usagées n'est pas un sac à ordures, pas plus que l'égout, les fossés, les cours d'eau ou le sol. Afin de trouver rapidement un lieu de collecte lorsque viendra le temps de vous défaire de vos résidus d'huile, ajoutez l'adresse de la SOGHU à vos signets Internet. En quelques clics, vous saurez où aller!

Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter le lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie, n'hésitez pas à contacter **André Chulak** au **450-474-7222**, ou à andre.chulak@bficanada.com.

Pour en savoir plus :

- www.soghu.com/

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

BFI CANADA www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Le premier sac de plastique fabriqué existe encore!

Près de quatre siècles, voilà le temps nécessaire à un sac de plastique pour se décomposer!

Une étude réalisée en 2004 par RECYC-QUÉBEC a révélé qu'il est relativement peu dommageable pour l'environnement de jeter un sac de plastique à la poubelle. Surprenant? Dans les faits, le sac de plastique est chimiquement stable, et c'est d'ailleurs pourquoi il se décompose très lentement. Les lieux d'enfouissement sanitaire (LES), tels que celui de BFI, sont conçus pour confiner les matières résiduelles. Ainsi, les sacs de plastique ne migrent pas dans la nature. En revanche, tous ces sacs encombrent inutilement les LES et sont un exemple criant de notre gaspillage collectif.

On trouve aussi sur le marché des sacs dégradables, mais leur utilisation contrevient au principe de réduction à la source. En plus, ces derniers n'étant pas fabriqués au Québec, leur transport cause une pollution inutile. De tous les types de sacs que nous utilisons, c'est le sac de papier qui mérite la pire note de RECYC-QUÉBEC, et avec raison : une importante quantité de matière première et d'énergie est nécessaire à sa production et il dégage du biogaz lorsqu'il se décompose en l'absence d'oxygène. On s'y attendait, le grand vainqueur de l'étude est le sac réutilisable, qui constitue le choix intelligent sur le plan environnemental.

Diverses mesures ont été implantées dans le monde pour réduire la quantité de sacs de plastique en circulation et éviter ce terrible gaspillage à l'échelle planétaire. Par exemple, en Irlande, une taxe de 0,22 $ par sac a été imposée au consommateur, à la suite de nombreuses campagnes de sensibilisation infructueuses. D'autres gouvernements ont eux aussi choisi l'argument massue de la taxe : le Danemark, la Finlande et la Suède, pour ne nommer que ceux-là.

Sur le continent africain, la Somalie, le Rwanda, l'Afrique du Sud et plusieurs autres pays ont carrément banni le sac de plastique. Dans ces vastes régions, le climat économique et politique empêche souvent l'instauration de mesures de sensibilisation; jetés n'importe où, ces sacs posent de graves problèmes de santé publique dans ces régions du globe en créant, par exemple, des cuvettes d'eau où finissent par pulluler des mouches porteuses de maladies. Par ailleurs, on retrouve même des sacs de plastique jetés dans la nature après usage jusque dans des régions reculées des mers.

Chez nous, nombre de centres de tri de matières recyclables acceptent les sacs de plastique, mais il reste que leur traitement est coûteux et que leur recyclage est confié à la Chine... ce qui nécessite beaucoup de pétrole pour les y transporter! Dans la province, des détaillants proposent des sacs à provisions réutilisables. Ils permettent de ménager l'environnement, durent longtemps, et procurent une visibilité intéressante aux marchands.

Le LES de BFI vous encourage à choisir des sacs réutilisables, si vous ne l'avez pas déjà fait. Si vous devez toutefois prendre un sac de plastique à l'épicerie ou dans un commerce, pensez à le réutiliser à quelques reprises. Les détaillants qui reprennent leurs sacs de plastique sont également de plus en plus nombreux; renseignez-vous à votre marchand habituel. Enfin, lorsqu'un sac de plastique aboutit quand même au LES de Lachenaie, sachez que l'équipe de BFI s'assure, grâce aux clôtures pare-papiers, qu'il ne parte pas au vent.

Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter le lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie, vous êtes invité à contacter André Chulak au **450-474-7222**, ou à **andre.chulak@bficanada.com**.

Pour en savoir plus :

- Étude de RECYC-QUÉBEC : http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/ Publications/zzRap_Ut856.pdf

Veuillez prendre note que la déchetterie située sur le site de BFI sera fermée le 8 octobre, jour de l'Action de Grâce.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Une action qui tombe pile!

« Si c'est dangereux pour vous, ça l'est aussi pour l'environnement ». Cette phrase, lancée par RECYC-QUÉBEC lors de sa campagne de sensibilisation durant l'été 2007, vise tous les résidus domestiques dangereux, dont les piles font partie et que beaucoup de gens jettent encore à la poubelle.

Deux types de piles circulent sur le marché : celle à usage unique et celle qui est rechargeable. Autant au plan environnemental que du point de vue monétaire, opter pour la pile rechargeable est le choix judicieux. En effet, sa durée de vie est bien supérieure, de trois à huit ans, comparativement à la pile à jeter après un petit moment. La pile rechargeable nécessite simplement une à quelques heures de recharge et hop!, en avant la musique, les photos et les jeux.

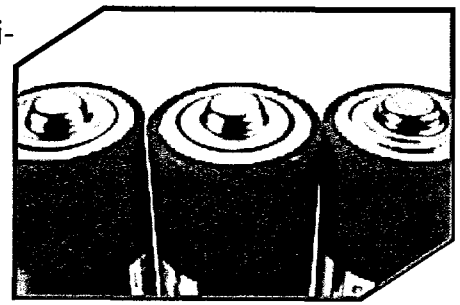

Rechargeables ou non, les piles utilisées dans vos appareils électroniques contiennent des composés chimiques néfastes pour l'environnement et qui risquent de s'y répandre si elles ne sont pas traitées adéquatement après usage. Les municipalités reprennent les piles non rechargeables lors de la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD); certains magasins, tels que IKEA, Bureau en gros et certaines pharmacies Jean Coutu les acceptent également.

Quant aux piles rechargeables, plusieurs solutions s'offrent à vous au terme de leur vie utile. Il importe de savoir tout d'abord que les appareils que l'on recharge dans une prise de courant - cellulaire, appareil MP3, appareil photo, caméra vidéo et ordinateur portable, par exemple - contiennent souvent une pile rechargeable dissimulée. Si la pile est inaccessible, c'est l'appareil entier qui devra être mis au recyclage, un détail important à vérifier lors de l'achat d'un nouveau gadget électronique. Si la pile peut être retirée de l'appareil, il est possible de la retourner au détaillant. Certains fabricants d'articles électroniques vendent même des piles rechargeables pour ces appareils.

La Société des piles rechargeables au Canada (RBRC) gère un réseau de récupération et de recyclage des piles rechargeables usées. En collaboration avec des municipalités et des commerces, la RBRC reprend les piles rechargeables pour les recycler, par l'intermédiaire de détaillants participants. Le service est gratuit, puisque financé par les fabricants de piles.

Si la pile fait plutôt partie intégrante de votre appareil électronique, le programme « Zéro déchets électroniques » lancé par l'émission *La vie en vert*, et auquel la chaîne de détaillants Bureau en gros s'est jointe, permet la récupération des petits appareils électroniques devenus désuets, tels cellulaires, imprimantes et ordinateurs. Ce sont les Centres de formation en entreprise et récupération (CFER) qui se chargent de traiter les résidus, soit en vue de la réparation et de la revente, soit pour la valorisation et l'élimination sécuritaire des pièces.

Posons un geste pour la planète : visons le zéro pile à la poubelle!

Pour en savoir plus :

- L'@bc du recyclage domestique, du site Internet de RECYC-QUÉBEC, donne des indications utiles sur la méthode à privilégier pour la gestion de nos piles usagées;
- La Société des piles rechargeables au Canada (RBRC) vous aide à trouver les détaillants de votre région qui reprennent les piles rechargeables usagées : **www.cellarecycler.org**;
- La campagne « Zéro déchets électroniques » de l'émission *La vie en vert* donne la liste des détaillants de la chaîne Bureau en gros reprenant les appareils électroniques usagés : **www.telequebec.tv/sites/vert/**.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

BFI CANADA www.bficanada.com

La grande réduction

Usine de Triage Lachenaie ltée

La 7e édition de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) est lancée. Y participerez-vous?

Action Re-buts, en partenariat avec RECYC-QUÉBEC, lance une initiative de réduction des déchets qui se tiendra du 14 au 21 octobre. Les organisateurs de cette semaine particulière souhaitent « sensibiliser et informer la population sur les alternatives écologiques de gestion des matières résiduelles ». L'événement permet bel et bien de faire rayonner la cause environnementale à l'échelle de la province et s'inscrit dans la lignée du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Vous vous souviendrez peut-être que ce plan vise la récupération et la valorisation des matières résiduelles.

Plusieurs activités, toutes à saveur environnementale, sont proposées au public dans le cadre de la SQRD :

- Ateliers de compostage;
- Collectes spéciales;
- Bricolages pour enfants;
- Conférences... et plus encore.

En consultant le site Internet à l'adresse www.sqrd.org, vous trouverez une liste des activités possibles dans les diverses régions du Québec.

Cette semaine est par conséquent un moment propice pour se rappeler quelques gestes faciles à mettre en pratique afin de protéger notre précieuse planète :

1. Ne jetez pas les vêtements ou les chaussures légèrement abîmés; amenez-les chez le couturier et le cordonnier, qui se feront un plaisir de les réparer, ou donnez au suivant;
2. Visitez les friperies à la recherche de vêtements aussi abordables qu'originaux;
3. Apportez des sacs en tissu pour faire vos emplettes;
4. Utilisez du vinaigre pour nettoyer vos vitres;
5. Au bureau, buvez dans une tasse réutilisable;
6. Préférez les ampoules fluo compactes aux ampoules traditionnelles;
7. Débarrassez-vous de vos résidus domestiques dangereux (RDD) de manière sécuritaire, soit lors des collectes organisées par votre municipalité, soit en les apportant à un lieu de dépôt autorisé;
8. Continuez à participer aux collectes de matières recyclables et demandez vous avant de jeter une matière ou un objet dans la poubelle s'il ne pourrait pas être mis dans le bac de recyclage;
9. Demandez à votre municipalité, si elle fournit uniquement des petits bacs de recyclage, d'opter pour des bacs d'au moins 240 litres; il vous sera ainsi plus facile de récupérer toutes vos matières recyclables;
10. Cet automne, ne jetez pas vos résidus verts (feuilles mortes, branches coupées, etc.) à la poubelle, mais pensez à les composter, à les apporter à un centre autorisé ou encore à profiter de la collecte spéciale pour ces résidus.

Tous ces petits gestes permettent de respecter les préceptes du 3RVE (réduction à la source, réemploi, récupération et recyclage, valorisation et enfouissement sécuritaire). En évitant le gaspillage, vous détournez du site d'enfouissement des matières encore utilisables et valorisables, tout en faisant des économies et en soignant votre milieu de vie.

Par le biais de son programme éducatif *Möbius*, BFI sensibilise petits et grands à l'importance de la réduction des déchets. Chaque année, plus de 14 000 personnes participent au programme lors d'ateliers, de conférences ou de visites du LES. BFI vous encourage à pratiquer la grande réduction... toute l'année durant!

Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter le lieu d'enfouissement sanitaire à Terrebonne, vous êtes invité à contacter **André Chulak** au **450 474-7222**, ou à andre.chulak@bficanada.com.

Contactez votre municipalité pour connaître les dates et lieux de collecte de RDD, résidus de jardin, gros rebuts et autres :

- **Terrebonne** (comprend les secteurs La Plaine et Lachenaie) : 450 961-2001, http://ville.terrebonne.qc.ca/plan_vert.htm.
- **Mascouche** : 450 474-4133, http://ville.mascouche.qc.ca/environnement_collectes.asp.
- **Repentigny** : 450 470-3000,http://www.ville.repentigny.qc.ca/environnement/coll_rdd.html.
- **L'Assomption** : 450 589-5671,http://www.ville.lassomption.qc.ca/environ.html.
- **Charlemagne** : 450 581-2541, http://ville.charlemagne.qc.ca.
- **Saint-Lin** : 450 439-3130, http://www.saint-lin-laurentides.com.

Pour en savoir plus :
Semaine québécoise de réduction des déchets : www.sqrd.org

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

BFI CANADA

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

L'Halloween sans l'horreur du gaspillage

Le 31 octobre, sorcières, chevaliers, vampires et princesses se lanceront dans la traditionnelle chasse aux bonbons dès la nuit tombée. Découvrez quelques trucs pour vivre cette fête savoureuse plus écologiquement.

L'Halloween prend sa source dans une fête célébrée il y a 2000 ans en Irlande sous le nom de *Samain*, qui signifie novembre en langue gaélique. À l'époque, trois journées de festivités soulignaient le changement de saison. Aujourd'hui, la soirée du 31 octobre est l'occasion pour les enfants de se déguiser et, surtout, de ramasser un butin de friandises et de sucreries.

Pour décorer la maison ou le terrain en vue de l'Halloween, les enfants peuvent bricoler des ornements à l'aide de matériaux recyclables. Le bac de récupération est une véritable source d'inspiration : cartons de lait et de jus, rouleaux de papier hygiénique, barquettes de styromousse, boîtes de conserves... et plus encore! Découper la citrouille en famille fait aussi partie de la tradition, d'autant plus que sa chair permet de confectionner des gâteaux, des muffins, des tartes ou du potage; même les pépins sont délicieux cuits au four. Et une fois la fête terminée, la citrouille peut être valorisée dans le bac à compost. Visez le « zéro gaspillage »!

Avec un peu d'imagination, il est également possible de confectionner des costumes d'Halloween originaux à peu de frais et en peu de temps. Comment? En utilisant vos vêtements et vos accessoires pour commencer, trésors insoupçonnés endormis au fond des placards, ou en empruntant ceux de proches ou d'amis. En courant les friperies, vous pourriez également faire des trouvailles à prix très modique! Et pour ceux qui ont envie de jouer le grand jeu, la location de costumes fabuleux est une solution intéressante.

Ainsi, on devient une Marie-Antoinette ou un Arlequin, tout en respectant le principe de la réutilisation. La fête finie, conservez les décorations et les costumes que vous avez confectionnés, ils seront pratiques l'année suivante. Les plus jeunes pourront s'en servir à leur tour, ou vous pourrez les prêter. Si vous vous lancez dans la couture, sachez que vous pouvez ensuite vendre vos créations à des boutiques de location de costumes.

Voilà autant de choix qui s'offrent à vous pour éviter de diriger à l'enfouissement des matériaux encore utilisables et valorisables.

À l'approche du grand bal des costumes et des bonbons, BFI tient également à vous rappeler quelques conseils de sécurité :

- Accompagnez vos jeunes durant la tournée et tenez les petits par la main. N'oubliez pas la lampe de poche;
- Assurez-vous que les enfants portent des couleurs voyantes ou des bandes réfléchissant la lumière lorsqu'ils circulent à la nuit tombée;
- Prenez soin de vérifier les friandises – les sucreries maison de source inconnue ou celles mal emballées doivent être éliminées.

BFI vous souhaite une joyeuse Halloween, toute en frissons de plaisir!

Pour visiter le lieu d'enfouissement sanitaire de BFI, vous êtes invité à contacter **André Chulak** au **450-474-7222**, ou à andre.chulak@bficanada.com.

Pour en savoir plus :

- Wikipedia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Halloween
- Dans la section « Choisir son costume », l'outil « Fabriquer son costume » propose des déguisements originaux à fabriquer bien simplement : http://www.toile.com/guides/evenements/halloween
- Quelques recettes à base de citrouille : http://www.recettes.qc.ca/halloween/

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Portrait d'un employé :
Notre as de la mécanique

Pour qu'un lieu d'enfouissement sanitaire comme celui de BFI à Terrebonne opère rondement, il faut pouvoir compter sur un spécialiste de la mécanique. Chez BFI, c'est Éric Veillette, un résident de Repentigny, qui joue ce rôle clé depuis 25 ans!

Notre mécanicien et quelques-uns de ses outils.

Le métier de mécanicien, Éric est presque tombé dedans quand il était petit. En fait, il a grandi entouré de camions puisque son père détenait une concession Ford. Adolescent, il plongeait déjà dans le mystère des moteurs et de la mécanique automobile... Pour lui, c'était donc dans l'ordre des choses d'obtenir un diplôme d'études professionnelles en mécanique, un domaine qui l'intéressait au plus haut point.

Ses premières armes, il les a faites chez Mécanique Désy, Garage Tremblay et, vous l'aurez deviné, au sein de l'entreprise de son père. Aujourd'hui, toujours passionné de son métier, il est mécanicien chef à BFI, assumant la responsabilité d'une flotte d'une vingtaine de véhicules : camions, pelles hydrauliques, chariot élévateur, bouteurs (mieux connus sous le nom anglais de *bulldozer*), chargeurs et compacteurs à déchets. Chaque véhicule a ses particularités, mais on peut les diviser en deux grandes familles : ceux dont le moteur diésel fait fonctionner des pompes hydrauliques et ceux, plus courants, munis d'un moteur, d'une transmission et d'un différentiel. Parmi tous ces équipements, les favoris d'Éric sont les véhicules lourds. En souriant, il affirme : « Plus c'est compliqué, plus c'est l'fun! ». Voilà un passionné qui n'a pas peur des défis!

Quand on est mécanicien chef à BFI, plusieurs tâches s'imposent : préparer le budget de la flotte, prévoir les achats nécessaires pour l'entretien des véhicules et pour le garage, tenir l'historique des appareils à jour et, bien évidemment, soigner toute affection mécanique dont peuvent souffrir à l'occasion les véhicules. Et puisqu'on n'arrête pas le progrès et qu'il faut profiter des percées technologiques, Éric continue à parfaire son art grâce à des formations spécifiques, comme celle qu'il a récemment suivie sur les compacteurs.

Quand on lui demande ce qu'il préfère de son métier, le sympathique mécanicien répond : « Il y a toujours de nouveaux défis à relever, car c'est un domaine qui évolue constamment ». Oui, les temps ont effectivement changé; aujourd'hui, la première intervention d'Éric, avant de possiblement opérer un véhicule à cœur ouvert, consiste à brancher sur le patient un ordinateur portable qui pose un diagnostic préliminaire. À présent, on peut même mettre la technologie satellite au service d'une flotte de véhicules. Bientôt, BFI pourrait se doter d'un tel système, un outil qui permettrait à Éric de connaître à distance l'emplacement d'un appareil et sa consommation d'essence, ou encore d'identifier un problème qui nécessite une réparation, avant même qu'il dégénère. Comment? Grâce à une petite boîte branchée aux véhicules et qui transmettra des données spécifiques à un ordinateur, via un satellite. Témoin de la modernisation de la mécanique, cet outil nouveau genre serait fort pratique pour assurer la maintenance de la flotte.

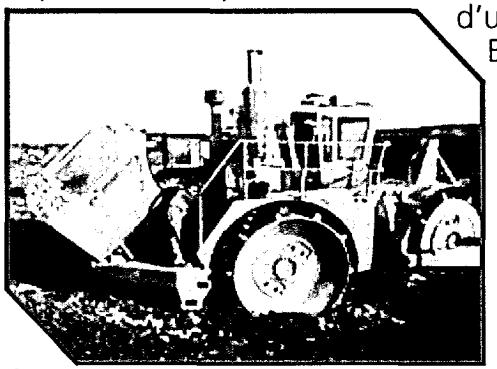

Éric fait un ajustement sur un compacteur à déchets pesant pas moins de 120 000 livres.

D'ici à ce que le futur nous rejoigne, Éric continue d'opérer avec brio nos véhicules... pour que tout roule comme sur des roulettes à BFI.

Pour visiter le lieu d'enfouissement sanitaire de BFI à Lachenaie, vous êtes invité à contacter André Chulak au 450-474-7222, ou à **andre.chulak@bficanada.com**.

Usine de Triage Lachenaie ltée

Une eau souterraine naturellement protégée

Depuis plusieurs années, les sites d'enfouissement sanitaire (LES) sont construits sur des bases étanches, conformément à des normes québécoises et internationales. Deux solutions permettent d'assurer leur étanchéité : choisir un emplacement dont le sol est composé d'une épaisse couche d'argile, ou construire un système d'étanchéité artificiel.

L'étanchéité joue un rôle essentiel dans la gestion d'un site d'enfouissement sanitaire (LES). En effet, elle permet de pouvoir retenir les eaux de lixiviation, produites par l'infiltration des précipitations à travers les déchets, et de protéger l'eau souterraine d'une contamination potentielle. Le LES de BFI repose sur une couche d'argile étanche de 10 mètres d'épaisseur sous le fond de la cellule après excavation. L'aptitude de cette couche à laisser l'eau se déplacer, ce que l'on appelle la conductivité hydraulique, est extrêmement faible et répond aux exigences du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. En clair, cela signifie que l'argile naturellement en place sous le site de Lachenaie est tout ce qu'il y a de plus imperméable.

L'eau souterraine circule sous l'argile, dans une couche relativement perméable et constituée d'un mélange de sable et de silt : le till. Chez BFI, la nappe souterraine fait l'objet d'un échantillonnage régulier, réalisé dans le cadre d'un suivi sur la qualité des eaux souterraines. En amont comme en aval du site, ces eaux se sont révélées très salées et, par conséquent, impropres à la consommation.

À la lumière de ces faits, des scientifiques se sont interrogés sur l'origine de l'eau salée ainsi que sur l'aptitude effective de l'argile à protéger la nappe souterraine. Parmi les engagements pris par BFI en mai 2006, la société a confié à un groupe universitaire la tenue d'études scientifiques dont les objectifs seraient les suivants :

- Analyser les études et suivis des eaux souterraines – analyse d'échantillons - déjà effectués au LES de Lachenaie;
- Vérifier si les eaux souterraines présentes sous et autour du LES sont naturellement impropres à la consommation et si elles migrent très lentement;
- Déterminer si l'épaisse couche d'argile à la base du site protège adéquatement l'eau souterraine du lixiviat présent dans les cellules d'enfouissement.

C'est l'École Polytechnique de Montréal qui a été mandatée pour mettre sur pied et réaliser ce programme de recherche. Au cours de la dernière année, les travaux entamés par l'institution ont déjà permis de tirer des conclusions très intéressantes :

- Les premières analyses du carbone 14 dans l'eau souterraine démontrent que les eaux salées du roc et du till sont très anciennes. Les âges obtenus sont compris entre 25 000 et 40 000 ans pour l'eau prélevée dans le roc et entre 9 000 et 20 000 ans pour celle issue du till;

- Cette ancienneté signifie que la salinité est d'origine naturelle et que sa valeur actuelle découle de processus de désalinisation très lents;

- Pour que l'eau du roc et du till ait conservé une forte teneur en sel durant les derniers millénaires, il a fallu que l'apport d'eau extérieure soit demeuré très faible; les eaux de pluie et de la fonte des neiges en surface n'ont pas réussi à dessaler et à renouveler l'eau souterraine depuis sa formation, il y a environ 10 000 ans.

La salinité marquée des eaux souterraines est un vestige de l'ancienne mer de Champlain qui recouvrait la région, des millénaires plus tôt. En se retirant, la mer a laissé plus que de l'argile derrière elle...

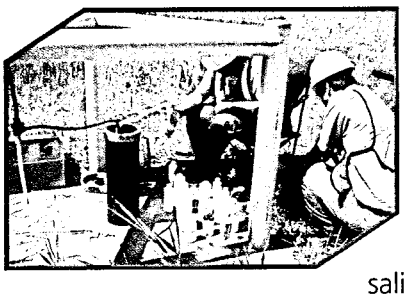

Toutes les études hydrogéologiques réalisées sur l'emplacement de BFI confirment l'exceptionnelle étanchéité de l'argile et parviennent toutes à la même conclusion : l'eau souterraine naturellement saline est extrêmement bien protégée des activités du LES. Quand on ajoute à cela le système de traitement des eaux de lixiviation en place, le captage des biogaz et la transformation d'une portion de ces gaz en énergie, les nombreuses mesures de contrôle des odeurs, et plus encore, BFI peut tirer de la fierté de sa gestion des matières résiduelles à enfouir.

Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter le lieu d'enfouissement sanitaire de Terrebonne, vous êtes invité à contacter André Chulak au 450 474-7222, ou à **andre.chulak@bficanada.com**.

Pour en savoir plus :

- Environnement Canada : http://www.ec.gc.ca/water/fr/nature/grdwtr/f_gdwtr.htm
- Mer de Champlain : http://www.radio-canada.ca/tv/decouverte/33_fleuve/pop_intro_b.html

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Une dame de cœur

Si vous avez déjà utilisé les services de la déchetterie de BFI, vous avez sans doute rencontré sa responsable, Judy Carson, une dame bien sociable.

Native d'un tout petit village de l'Outaouais dénommé Thurso, Judy habite Repentigny depuis plusieurs années; elle fait partie de ces nombreux employés de BFI qui résident aux alentours du lieu d'enfouissement sanitaire. Depuis un peu plus d'un an, c'est elle qui veille au bon déroulement des activités de la déchetterie. Mais au fait, saviez-vous que depuis 2004 la déchetterie de BFI permet aux citoyens de se débarrasser de leurs matières compostables, de leurs objets encombrants, du métal, du papier et du carton, des débris de la rénovation et plus encore?

Dans le cadre de son travail, qui consiste entre autres à assister les citoyens, Judy accomplit diverses tâches :

- Diriger les utilisateurs vers le conteneur adéquat;
- Maintenir les lieux propres et assurer la sécurité des usagers;
- Répondre aux questions des citoyens et les diriger au besoin vers les centres qui accueillent les résidus domestiques dangereux (les RDD), les pneus et les autres matières dangereuses;
- S'assurer que les conteneurs soient vidés une fois pleins en veillant à ce que le métal, le papier et le carton soient bien acheminés vers des lieux de récupération.

Pour cette amatrice de chasse et de pêche, qui possède une formation de technicienne en cartographie et en photogrammétrie (une discipline qui consiste à produire des cartes à partir de photographies), passer le plus clair de ses journées en plein air est l'un des avantages de son emploi à BFI. Judy aime également rencontrer les citoyens et discuter avec eux : « Mon travail me permet d'échanger avec les gens, de les renseigner et de les aider. »

Pendant une journée achalandée de l'été, ce sont près d'une soixantaine de personnes qui défilent à la déchetterie. Vous comprendrez donc que des chargements, Judy en a vu de toutes les couleurs! Elle a d'ailleurs pu observer que, trop souvent malheureusement, les citoyens déposent des matières encore utiles dans les conteneurs à déchets : « Ça me brise le cœur de voir quelqu'un se défaire de vaisselle, de meubles ou d'autres objets en bon état qui feraient le bonheur des organismes de charité. Si je peux me permettre un conseil aux gens, je leur dirais qu'avant de jeter, ce serait bien qu'ils se demandent si ces objets peuvent servir à des connaissances ou à des personnes dans le besoin ».

La prochaine fois que vous prévoyez passer à la déchetterie, prenez d'abord le temps de trier ce qui peut encore servir... et donnez au suivant! Une fois sur place, profitez-en pour piquer une jasette avec Judy. Elle pourra vous parler de son travail, de sa passion pour la plongée en apnée ou des années où elle a vécu en France et en Afrique!

Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter le site d'enfouissement sanitaire à Terrebonne, vous êtes invité à contacter **André Chulak** au **450 474-7222**, ou à **andre.chulak@bficanada.com**.

Horaire de la déchetterie :

Du 2 novembre au 14 avril	**Du 15 avril au 1er novembre**
Lundi au vendredi : 10 h à 16 h	Lundi au vendredi : 10 h à 20 h
Samedi : 8 h à 13 h	Samedi : 8 h à 13 h
Dimanche et jours fériés : Fermé	Dimanche et jours fériés : Fermé

Trois visites-cadeaux par année

Tous les ans, les résidents de la Ville de Terrebonne ont droit à trois visites gratuites (sous réserve de certaines conditions) à la déchetterie. Contactez la municipalité de Terrebonne dès aujourd'hui pour obtenir vos coupons d'usager : **450 961-2001**.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

Relance de l'évaluation environnementale du LET de Lachenaie

BFI Usine de Triage Lachenaie souhaite vous informer que l'étude d'impact qu'elle a déposée le 5 octobre dernier a été rendue publique le 13 novembre par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il est heureux pour le grand public que cette étude ait été publiée rapidement. Ainsi, la population ne sera pas tenue à l'écart du processus qui s'amorce et pourra s'informer le plus tôt possible du projet et de ses impacts.

L'étude d'impact publiée est sans surprise. L'enfouissement technique est l'un des modes reconnus d'élimination dans le processus global de gestion des matières résiduelles. Les technologies de valorisation, de réduction, de réemploi et de recyclage situées en amont de l'élimination sont essentielles dans un contexte de développement durable puisqu'elles contribuent à influencer la vie utile des lieux d'enfouissement et des ressources naturelles.

Toutefois, l'élimination reste inévitable puisqu'il y aura toujours un lot de déchets qui ne pourra suivre l'une ou l'autre de ces filières. Les lieux d'enfouissement technique (LET) demeurent donc des infrastructures essentielles assurant une élimination saine et durable de ces déchets ultimes. Toutes ces filières combinées représentent les « 3RVE ».

Poursuite d'un service essentiel

En 2002, BFI avait soumis une étude d'impact pour son projet d'exploitation du secteur nord. Celle qui vient d'être déposée étudie les mêmes impacts du même projet puisqu'elle s'applique à la poursuite des activités déjà en cours dans ce secteur. Rappelons que le ministère de l'Environnement avait conclu, en 2003, dans son rapport d'analyse environnementale du projet, que ce dernier était acceptable aux plans technique et environnemental.

Vous devez savoir qu'il existe cependant quelques modifications par rapport à 2002 :

- La moindre envergure du projet puisqu'on parle d'une hauteur réduite de 15 mètres par rapport à celle prévue au départ;
- L'ajout de plusieurs nouvelles mesures d'atténuation et de suivi environnemental.

Avec un historique d'exploitation de plus de trois années du secteur nord, certains constats très positifs peuvent être faits relativement au lieu d'enfouissement technique (LET) de BFI et à la poursuite de son exploitation :

- le contenu de l'étude d'impact de 2002 était juste et fiable;
- les nombreuses mesures d'atténuation et de suivi implantées depuis le début de l'exploitation du secteur nord ont donné des résultats très positifs;

Un des oiseaux de proie qui éloignent les goélands du LET de BFI.

- aujourd'hui, la population de goélands est pratiquement inexistante au LET grâce au travail quotidien de notre fauconnier et de ses oiseaux de proie, du lever au coucher du soleil;
- les inconvénients épisodiques liés aux odeurs qui pouvaient être ressentis dans les quartiers résidentiels les plus rapprochés du LET ont été considérablement réduits grâce au maintien, à l'amélioration ou à la mise en place :
  - du réseau de captage et de destruction du biogaz (ajout de torchères);
  - de talus sous les lignes d'Hydro-Québec qui préviennent la dispersion des odeurs vers les zones habitées;

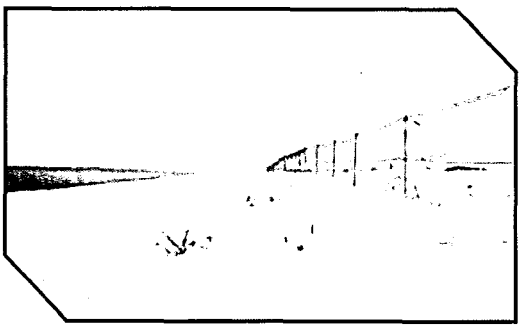

Rampe d'aspersion permanente d'un agent neutralisant d'odeurs.

  - de rampes d'aspersion mobiles d'un neutralisant d'odeurs efficace sur le front de déchets et de rampes permanentes de 500 m d'aspersion du même neutralisant;
  - de mesures en continu en périphérie du site du méthane et du sulfure d'hydrogène pour confirmer le respect des normes;
  - de deux détecteurs électroniques d'odeurs permettant un suivi en continu dans le cadre d'un projet de recherche et développement;
  - du suivi des odeurs dans le quartier le plus rapproché du secteur nord et de l'implantation d'un Comité de suivi des odeurs par les résidents habitant près du LET.

Nous sommes respectueux de l'environnement et il est reconnu que nous exploitons le site en appliquant les normes les plus élevées et les plus rigoureuses pour l'enfouissement des matières résiduelles.

À ce chapitre, d'autres constats ont d'ailleurs été faits depuis trois ans :

- le risque pour la santé lié à l'exploitation du LET est négligeable selon un expert du ministère de la Santé et des Services sociaux; un constat déjà fait dans l'étude d'impact de 2002 et confirmé par l'étude d'impact de 2007 ainsi qu'une étude de risque réalisée la même année;
- la nappe d'eau souterraine salée, présente sous le site, est très ancienne, presque immobile et protégée par une épaisse couche d'argile dont l'étanchéité est confirmée par une récente étude de l'École Polytechnique de Montréal;
- le suivi des composés organiques volatils (COV) n'a montré aucun dépassement des normes et critères qui pourrait être attribuable aux activités du LET de BFI;
- le suivi en continu du sulfure d'hydrogène (H_2S), effectué aux deux stations de mesure de BFI, n'a indiqué aucun dépassement des normes et critères en vigueur.

300 millions de kilowattheures... durables
Y a de quoi commencer les fêtes plus tôt

BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée vous **invite à fêter en famille** la production du **300 millionième kilowattheure d'électricité** à partir de déchets acheminés à son lieu d'enfouissement sanitaire.

Que représentent 300 millions de kilowattheures?
- L'alimentation en électricité de **2 500 maisons** en continu durant 10 ans;
- Une **réduction** des émissions de gaz à effet de serre de 2,5 millions de tonnes en dioxyde de carbone depuis la mise en service de la centrale électrique, soit l'équivalent de **60 000 voitures en moins** par année sur la route.

Si vous n'avez jamais visité nos installations, vous serez agréablement surpris de voir comment vos matières résiduelles produisent de l'**électricité.**

Au programme :
- **Repas**
- **Animation** pour enfants
- **Conseils** et information aux plus grands sur le **recyclage** et la **gestion des déchets** domestiques
- **Visite** du site
- **Démonstration** d'oiseaux de proie qui éloignent les goélands

De plus, **chaque** famille recevra en prime **un sapin de Noël naturel, 100% recyclable!**

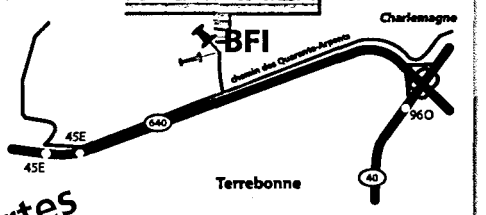

Portes ouvertes

Venez en grand nombre!

Le samedi **1er décembre, de 10 h à 13 h**
BFI Usine de Triage Lachenaie
3779, chemin des Quarante-Arpents

De l'autoroute 40, prendre la sortie 96 Ouest pour rejoindre la 640. Prendre la sortie 50 et suivre le chemin des Quarante-Arpents.

De l'autoroute 640, prendre la sortie 45 et suivre le chemin des Quarante-Arpents, qui est parallèle à l'autoroute 640.

Une fois sur le site de BFI, passez rendez-vous jusqu'au poste de balance et stationnez vous devant l'édifice administratif.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

BFI CANADA

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Récupérer partout, partout!

Notre histoire débute un jour de collecte sélective bien normal. Les bacs sont alignés sur le bord de la rue. Tout va bien. *Vous revenez du* travail en passant par l'aréna municipal pour passer prendre fiston qui finit sa partie de hockey, et apportez votre hebdo local pour le lire en attendant. Une fois la lecture terminée, vous cherchez un bac de récupération pour y déposer votre journal mais n'en voyez nulle part... Frustration écologique!

La *Table de récupération hors-foyer* a récemment été créée exactement pour répondre à ce problème. De plus en plus, les Québécois ont intégré la récupération à leur quotidien, cela est un fait. Toutefois, afin d'améliorer les performances de détournement des matières résiduelles recyclables de l'enfouissement, fixées à 65 % par la *Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008*, il importe que la récupération soit possible partout.

Rapporter un journal à la maison passe encore, mais nombre de matières résiduelles qui pourraient être valorisées se retrouvent à l'enfouissement parce que les établissements où sont consommés ces produits ne disposent pas des installations nécessaires. La *Table* rassemble donc des organismes tels que Éco Entreprises Québec, RecycleMédias, la Société des alcools du Québec et les entreprises en environnement afin de promouvoir et faciliter la récupération des matières résiduelles en dehors de chez-soi.

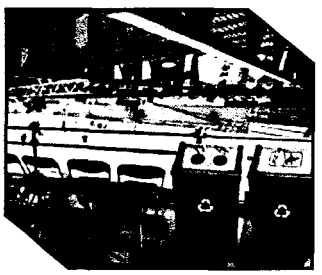

Le programme établi par la *Table de récupération hors-foyer* et ses partenaires se divise en trois volets. D'abord, les aires publiques municipales comme les arénas, les centres de loisirs et les parcs, par exemple, auront accès à des fonds permettant d'installer des bacs de récupération et d'effectuer une collecte régulière de ces matières. Le second volet vise les restaurants, hôtels et bars dont le volume de matières permet que celles-ci soient collectées via le service de collecte sélective municipale. Enfin, le troisième volet vise ces établissements lorsqu'ils sont desservis par la collecte privée – avec des conteneurs appropriés. Chaque volet dispose d'un budget, totalisant à eux trois près de 6 *millions de dollars*. De plus, une collaboration est entamée avec les entreprises de services environnementaux, telles BFI et son service de collecte municipale FA, afin de déterminer les meilleures méthodes d'implantation de ces nouveaux outils de récupération.

Grâce à ce programme, tout le monde pourra bénéficier de bacs de recyclage dans les endroits publics, ce qui évitera que des matières réutilisables se retrouvent à la poubelle. Il restera ainsi certes les matières résiduelles qui ne sont ni récupérables ni recyclables, appelées « *déchets ultimes* ». *Mais en envoyant à l'enfouissement* seulement ces déchets ultimes, cela permettra d'économiser les ressources naturelles utilisées comme matières premières pour la fabrication des objets du quotidien et de prolonger ainsi la durée de vie des sites d'enfouissement.

La *Table* vise à implanter très rapidement ces mesures. Vous pourrez donc bientôt attendre votre fils à l'aréna en lisant tranquillement votre journal, sachant qu'il sera recyclé. Et, en continuant vos efforts de réduction, de *récupération et de recyclage à domicile* via la collecte sélective et la déchetterie de BFI, vous contribuerez en tout temps à protéger l'environnement.

Pour davantage d'information : **www.tablehorsfoyer.ca**

Pour visiter le LES de BFI, contactez **André Chulak** au 450 474-7222 ou à **andre.chulak@bficanada.com**.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Journée « portes ouvertes » à BFI

Un franc succès!

Samedi le 1er décembre, près de 1 000 visiteurs de tous âges ont célébré avec BFI la production du 300 millionième kilowattheures d'électricité à partir des biogaz captés au lieu d'enfouissement sanitaire de Terrebonne.

Eh oui, la toute première centrale électrique québécoise a avoir été alimentée au biogaz généré par les déchets avait toutes les raisons de célébrer! Depuis 1996, la production d'énergie sur le site de BFI permet :

- D'alimenter en continu 2 500 foyers;
- De réduire les émissions annuelles de gaz à effet de serre de 250 000 tonnes en dioxyde de carbone, soit l'équivalent de 60 000 voitures en moins sur la route;
- De contribuer à l'atteinte des objectifs de Kyoto.

Les visiteurs font la file pour la visite du site.

La journée « portes ouvertes » a été l'occasion pour les citoyens de se familiariser avec le fonctionnement de la centrale électrique, d'effectuer une visite guidée du lieu d'enfouissement sanitaire, d'observer des oiseaux de proie qui éloignent les goélands, d'obtenir des conseils en matière de recyclage et de compostage et de discuter avec les gestionnaires du site.

Surprises et cadeaux

Plusieurs activités avaient également été prévues pour les petits dont un kiosque de bonbons, de l'animation avec un clown, des maquillages et un atelier de bricolage à partir de matériaux récupérés. Afin de célébrer en grand et de souligner le début du temps des Fêtes, BFI a même remis à chaque famille présente un sapin naturel recyclable au RONA de Charlemagne et offert le goûter et les breuvages à ses invités.

L'événement de samedi a par ailleurs été une occasion pour BFI de sensibiliser la population à la saine gestion des matières résiduelles à l'approche des Fêtes. En effet, cette période de l'année est parmi les plus importantes en termes de production de matières résiduelles. « La journée d'accueil a été l'occasion pour nous de rappeler les principes de développement durable véhiculés par Möbius, un programme qui nous a permis de rejoindre près de 200 000 jeunes depuis 15 ans », souligne Hector Chamberland, directeur des Affaires Publiques de BFI Usine de Triage Lachenaie. Il rappelle également que les chroniques environnementales publiées par BFI depuis plus d'un an visent le même objectif de conscientisation.

Les citoyens participent aux activités dans la tente.

Des visiteurs emballés

Au cours de la journée, les visiteurs ont pu constater l'ampleur des mesures mises en place à BFI pour assurer une gestion de qualité et minimiser les impacts potentiels liés au site. « Les nombreux commentaires recueillis dans un bref sondage démontrent qu'une fois que les gens ont vu de leurs propres yeux le site et interagi avec ceux qui s'en occupent, ils sont très impressionnés et satisfaits du travail de notre équipe et ça, nous en sommes particulièrement fiers » de conclure monsieur Chamberland.

Un grand merci à tous les visiteurs qui se sont déplacés malgré le froid pour célébrer avec nous une grande réussite en matière de développement durable!

Sachez que si vous n'avez pas eu l'occasion de visiter le site samedi dernier, vous êtes invité à le faire en contactant André Chulak au **450 474-7222** ou à **andre.chulak@bficanada.com**.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Fêtons un Noël blanc... et vert!

Les ribambelles multicolores illuminent les façades enneigées des maisons, les ondes résonnent de joyeuses mélodies d'antan et les yeux des petits brillent d'émerveillement devant le sapin. Eh oui! Noël est à nos portes!

Alors que la magie du temps des Fêtes vous habite, voici quelques idées pour vivre un Noël mémorable et renouvelable.

Prêt pour vos achats? Partez!

- Apportez des sacs réutilisables au moment de faire vos emplettes.
- À l'épicerie, évitez les aliments sur-emballés.
- Offrez des services plutôt que des biens : par exemple soins dans un spa, spectacle, week-end de ski, massage, séance de coiffure, cours de musique, de photographie, d'astronomie, de danse sociale, voyage au Québec ou à l'extérieur, tour de montgolfière, certificat pour un centre sportif, abonnement annuel pour service Internet... les cadeaux sans emballage sont nombreux.
- Donnez au suivant les objets devenus inutiles pour vous : livres, bicyclettes, électroménagers, meubles, télévisions...
- Offrez du temps à ceux que vous aimez, un geste qui n'a pas de prix et qui est 100 % écologique.

Quand énergie rime avec économie...

- Durant vos réceptions, conservez vos boissons dans une glacière et évitez d'ouvrir fréquemment la porte du réfrigérateur.
- Éclairez vos fêtes avec des ampoules fluocompactes.
- Limitez les heures d'éclairage de vos lumières de Noël à l'aide d'une minuterie.
- Baissez le thermostat de deux ou trois degrés la nuit (vous dormirez d'ailleurs mieux) et durant le jour si vous êtes absent.
- Privilégiez les piles rechargeables.

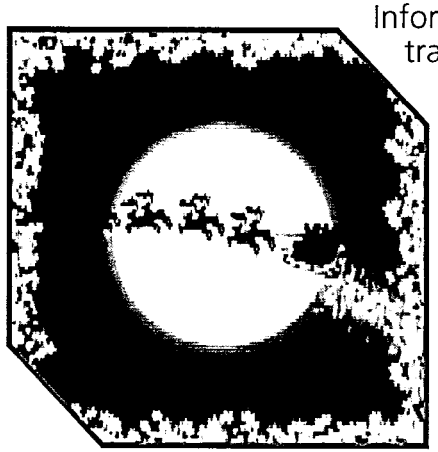

... et décoration avec récupération.

- Préférez la vaisselle réutilisable à la vaisselle jetable et optez pour des nappes et serviettes de table en tissu.
- Réutilisez les sacs-cadeaux de l'an dernier et conservez ceux que vous recevrez.
- Créez vos propres sacs en tissu si vous avez l'âme un brin artiste.
- Utilisez les matériaux de votre bac à récupération pour bricoler des décorations de Noël : papiers, cartons, rouleaux de papier essuie-tout, tissus, petits pots de plastique...

Les lendemains de veille.

- Déposez dans votre bac à recyclage les canettes et les bouteilles non consignées, les papiers d'emballage, les cartons et autres matières récupérables.
- Conservez à part les contenants consignés à rapporter aux marchands, de même que les piles usagées et les vieux appareils électroniques dont il faut disposer dans des lieux de dépôt sécuritaires.

Mon beau sapin... recyclable.

Plusieurs municipalités offrent le service de collecte des sapins de Noël. Informez-vous, car vous pouvez redonner vie au vôtre qui sera transformé en compost pour le jardin ou en huiles essentielles.

Les moyens pour participer à un monde plus vert et plus beau sont légion, à vous de jouer.

Toute l'équipe de BFI vous souhaite de Joyeuses fêtes!

Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter le site de Terrebonne, n'hésitez pas à contacter André Chulak au **450 474-7222**, ou à **andre.chulak@bficanada.com**.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Un trio électrique

Si BFI peut continuer de valoriser les biogaz et d'alimenter des maisons en énergie, c'est grâce au travail des employés de la centrale électrique construite sur le lieu d'enfouissement de Terrebonne.

Cette semaine, nous vous présentons trois employés de la centrale électrique de BFI : Daniel Goupil, Pierre L'Heureux et Claude Roch, qui sont opérateurs de la centrale et du champ d'extraction de biogaz. Leur mission? Voir au bon déroulement d'une conversion peu ordinaire, celle du gaz produit par la décomposition des déchets en électricité... bref, de l'énergie verte!

Ensemble, ils ont la tâche d'effectuer la maintenance préventive des équipements, d'assurer l'intégrité des systèmes de collecte de biogaz, de compiler des données, de réparer ou de remplacer l'équipement au besoin, et bien davantage. Claude, Pierre et Daniel sont aussi respectivement responsables du système d'éclairage au front de déchets, des rampes d'aspersion d'agent neutralisant d'odeurs et de la coordination des travaux relatifs au système de captage de biogaz.

À partir de la gauche : Pierre, Claude et Daniel devant un des moteurs de la centrale électrique.

Une surveillance en continu

Les membres du trio ont à leur charge 4 énormes moteurs, 4 groupes électrogènes qui produisent 4 mégawatts d'électricité, 6 soufflantes, 6 torchères à flamme invisible, plus de 367 puits de captage de biogaz et stations de pompage... et plus encore! Chacun de ces éléments est relié 24 h sur 24 à un ordinateur qui avise les opérateurs de toute variation significative de température, de pression ou d'autres paramètres. Claude mentionne : « On débute la journée en consultant l'ordinateur, car ça nous permet d'avoir une vision d'ensemble de ce qui se passe ». Si une fluctuation est détectée, un membre de l'équipe en détermine la cause et corrige aussitôt la situation.

Une semaine sur trois, un d'entre eux est de garde durant les soirées et le week-end. Avisé immédiatement lorsque l'ordinateur de la centrale note une variation significative d'un paramètre, l'opérateur en service se branche alors à un portable et accède aux données de la centrale électrique. Dans l'éventualité où une intervention directe est nécessaire, Claude, Daniel ou Pierre se déplace alors au site, qui n'est situé qu'à une quinzaine de minutes de leur lieu de résidence.

Qui sont-ils?

Ancien opérateur de machinerie lourde pour BFI, puis mécanicien dans l'armée pendant près de dix ans, Pierre a débuté l'apprentissage de son métier actuel en 1995, quand la centrale était encore en construction. Sept ans plus tard, Daniel s'est joint à l'équipe, lui qui a été aide-mécanicien au garage de BFI plusieurs années auparavant. Des trois comparses, c'est lui qui va le plus souvent sur le terrain : « Environ les trois quarts de mon temps sont consacrés à travailler dehors sur le réseau de biogaz », affirme-t-il.

En 2004, leur collègue Claude est embauché. Depuis l'âge de 14 ans, les emplois qu'il a occupés ont toujours été dans le domaine de la mécanique. Il compte 22 années d'expérience en reconditionnement de moteur diesel et a même travaillé plusieurs mois dans le Grand Nord dans un isolement presque complet.

BFI leur doit une fière chandelle... et l'alimentation en électricité de 2 500 foyers en continu.

Pour en connaître davantage sur la centrale électrique ou pour visiter le lieu d'enfouissement sanitaire de BFI, vous êtes invité à contacter André Chulak au **450 474-7222** ou à **andre.chulak@bficanada.com**. ■

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Le recyclage... ça roule!

Depuis 2000, il est interdit d'enfouir ou d'incinérer les vieux pneus... qui sont maintenant au Québec au nombre de huit millions en équivalent de pneus automobiles, selon RECYC-QUÉBEC.

La recette d'un pneu

Pour fabriquer un pneu, les ingrédients de base sont le caoutchouc synthétique, un dérivé du pétrole, et le caoutchouc naturel, qui lui provient d'arbres d'Asie et d'Amérique du sud. On complète avec une structure en acier, des fibres textiles et une pincée de soufre, histoire d'améliorer l'élasticité et la résistance du matériau.

Un risque pour la santé

En 1990, la ville de Saint-Amable fait les manchettes : pendant six jours seulement, 3 millions et demi de pneus empilés dans un lieu d'entreposage y brûlent. C'est une véritable catastrophe écologique, puisqu'en se consumant, les pneus dégagent des composés toxiques qui contaminent l'air, le sol et l'eau. Étant donné que le pétrole entre dans la fabrication des pneus, stopper leur combustion est à toute fin pratique impossible.

Les pneus hors d'usage entreposés seraient aussi des vecteurs du virus du Nil occidental. En retenant l'eau de pluie dans leur cavité intérieure, ils créent de petites mares d'eau stagnante, un habitat idéal pour les œufs et les larves de moustiques.

Un objectif déjà atteint

Dès 2002, le Québec réussit à récupérer 85 % des vieux pneus, objectif du Programme québécois de gestion intégrée des pneus hors d'usage 2002-2008. Comment a-t-on accompli un tel exploit? En interdisant l'enfouissement et l'incinération des pneus, en barrant la porte à l'importation de ce type de résidus en provenance d'autres pays, en sécurisant les lieux d'entreposage et en créant des programmes de récupération. Pour 2008, l'objectif est de vider complètement tous les lieux actuels d'entreposage de pneus hors d'usage.

Recyclage et valorisation

De multiples débouchés sont possibles pour les pneus usagés, qu'ils soient entiers, en copeaux ou transformés en poudrette. Ils servent de combustible alternatif, sont utilisés pour fabriquer des tapis, entre autres pour les étables, et ceux qu'on dit « surdimensionnés », les pneus de tracteurs par exemple, deviennent souvent des abreuvoirs pour les animaux d'élevage. Les copeaux entrent dans la fabrication de dalles de patio, bardeaux de toits et manchons de levier de vitesse. Mélangés à un agglomérant, ils permettent même l'aménagement de terrains d'athlétisme et de pistes de course. Et ce ne sont là que quelques exemples, car depuis notre bonne vieille balançoire, la réutilisation du pneu hors d'usage a bien évoluél

Que faire avec vos pneus?

Depuis 1999, le consommateur paie un droit environnemental de 3 $ à l'achat de chaque pneu neuf; il bénéficie ainsi d'un service de récupération gratuit. Au Québec, il existe plus de 9 000 points de ramassage qui permettent de détourner de l'enfouissement une matière valorisable. Informez-vous auprès de votre station-service, de votre garage, de votre centre de pneus ou même de votre concessionnaire automobile afin de savoir s'ils en font partie.

Saviez-vous que?

Les pneus qui se retrouvent malgré tous les efforts de RECYC-QUÉBEC dans les chargements des camions de collecte des matières résiduelles municipales ou autres qui parviennent au lieu d'enfouissement sanitaire de Terrebonne sont recueillis au front de déchets et entreposés temporairement jusqu'au moment ou Transport Lion, une entreprise mandatée par RECYC-QUÉBEC, les récupère pour les recycler.

Pour visiter le lieu d'enfouissement sanitaire de Terrebonne, vous êtes invité à contacter André Chulak au **450 474-7222** ou à **andre.chulak@bficanada.com**.

Pour en savoir plus :

Sur le site de RECYC-QUÉBEC (**www.recyc-quebec.gouv.qc.ca**), sélectionnez l'onglet *Nos programmes et services*, puis *Pneus hors d'usage*.

ANNEXE 2

BULLETIN D'ENVIRONNEMENT CANADA SUR LA CENTRALE ÉLECTRIQUE DE BFI

Bulletin technique

MARS 1998, N° 2 DE 6

Utilisation des gaz d'enfouissement

PROJET DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ AVEC DES GAZ D'ENFOUISSEMENT À LACHENAIE

FAITS SAILLANTS DU PROJET

- Un site privé produit 4 MW d'électricité à partir de gaz d'enfouissement.
- La mise de fonds pour les systèmes de captage et d'exploitation des gaz d'enfouissement sera récupérée en sept ans.
- Des moteurs alternatifs produisent suffisamment d'électricité pour alimenter annuellement 2 450 maisons.
- Les rejets de gaz à effet de serre sont réduits de 250 000 tonnes par an en équivalent de dioxyde de carbone (soit, à titre de comparaison, l'équivalent de 60 000 voitures sur la route).

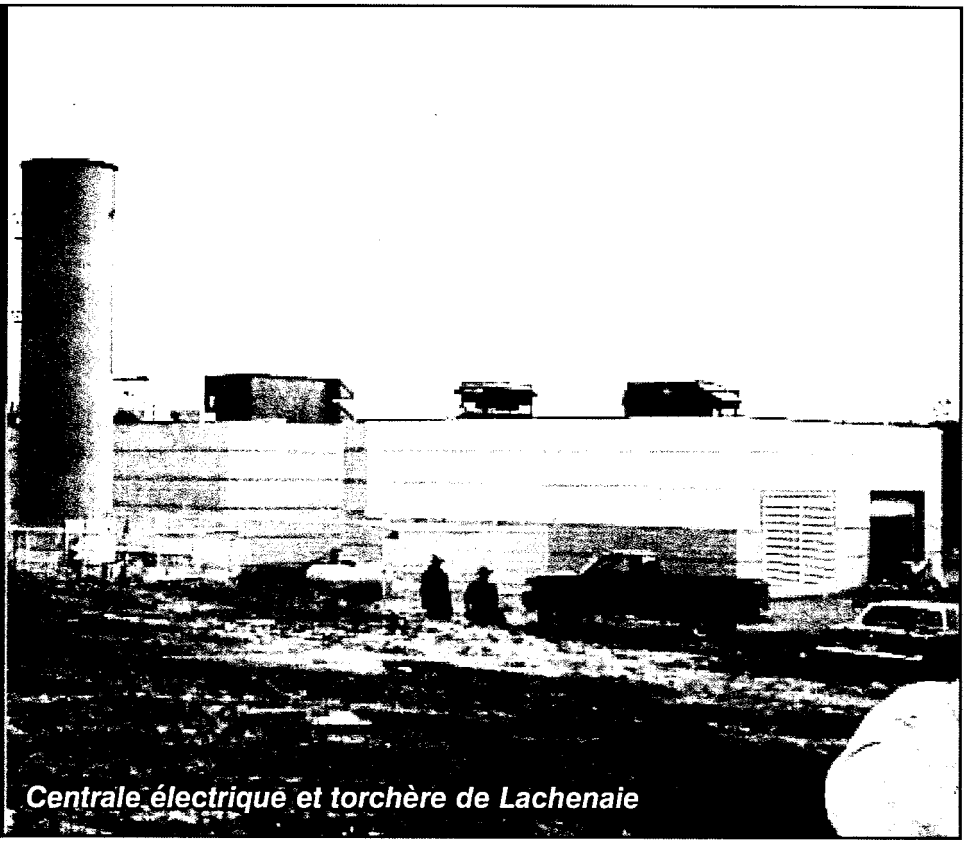

Centrale électrique et torchère de Lachenaie

Sommaire

Depuis janvier 1996, Browning Ferris Industries (BFI) capte et exploite le gaz d'enfouissement produit par son lieu d'enfouissement de Lachenaie. Le gaz est capté, traité et utilisé comme carburant pour alimenter les quatre moteurs alternatifs d'une centrale électrique construite sur place. Chaque moteur fait tourner une génératrice d'une capacité d'un mégawatt d'électricité. BFI a conclu une entente de 25 ans avec Hydro-Québec pour la vente de cette énergie. En 1997, le projet de production d'électricité à partir du gaz d'enfouissement de Lachenaie a reçu un prix d'excellence au chapitre de l'innovation et de la protection de l'environnement.

Renseignements généraux

Le gaz d'enfouissement

Le gaz d'enfouissement est produit par la décomposition anaérobie des déchets organiques enfouis dans le site. Les principaux composants des gaz d'enfouissement sont le méthane et le dioxyde de carbone. Divers autres composés, parfois à l'état de trace, peuvent provoquer des odeurs désagréables, nuire à la qualité de l'air et à la salubrité. Le méthane présent dans les gaz d'enfouissement constitue une source exploitable d'énergie ; il faut cependant souligner qu'il pose un risque d'explosion et qu'à titre de gaz à effet de serre puissant, il contribue au changement climatique.

Situation

Le lieu d'enfouissement de Lachenaie est situé au Québec, en périphérie de la ville de Lachenaie, une localité au nord-est de l'île de Montréal. Ce site, ouvert en 1968, appartient à BFI qui l'exploite depuis 1985. On y accueille des ordures ménagères et des déchets solides industriels, commerciaux et institutionnels.

À ce jour, quelque sept millions de tonnes de déchets y ont été enfouis. Le site reçoit à l'heure actuelle 738 500 tonnes de déchets par an. On prévoit fermer en 2004 la partie du site située à l'est, ce qui signifie qu'il aura alors permis d'enfouir environ 10,8 millions de tonnes de déchets.

Utilisation des gaz d'en

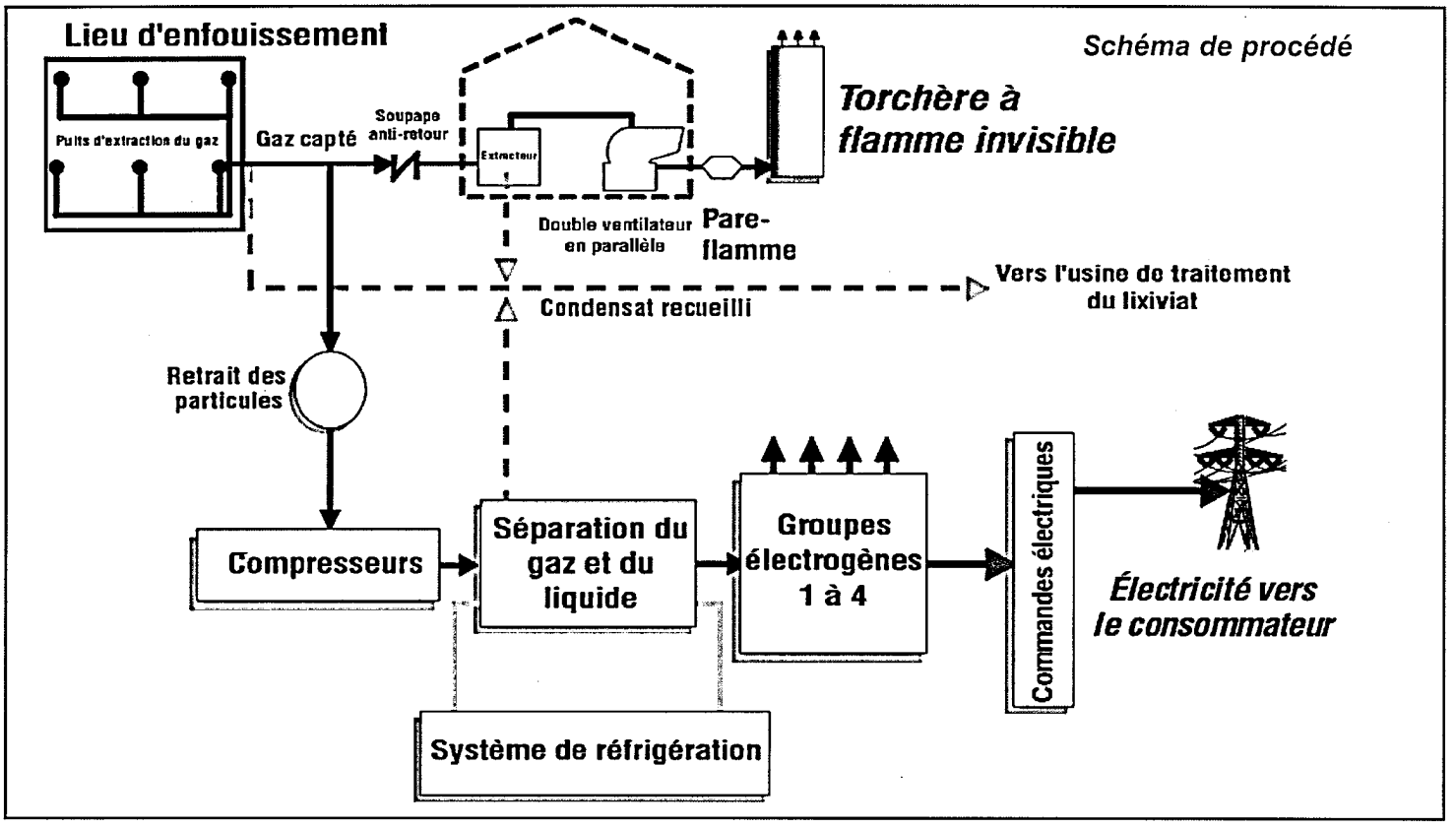

La centrale est située sur la propriété de BFI. Elle est exploitée par BFI Énergie inc., une filiale de BFI.

Développement du projet

BFI a eu recours à une modélisation sur ordinateur pour évaluer la viabilité de la production de gaz d'enfouissement au site de Lachenaie. Les données sur la nature du site ont été entrées dans le modèle préparé par BFI. À partir de cette analyse, on a pu déterminer que le gaz d'enfouissement existait en quantité suffisante pour alimenter une centrale électrique de quatre mégawatts fonctionnant avec des moteurs alternatifs. BFI a conclu une entente de 25 ans avec Hydro-Québec à qui elle vend l'électricité produite.

La construction du système de captage du gaz a été réalisée en 1994 et 1995, suivie de la construction de la centrale qui est entrée en service dès janvier 1996. Le projet entier, y compris les systèmes de captage de gaz et de production d'électricité, appartient à BFI qui l'exploite.

Description du projet

Le gaz d'enfouissement est extrait du site au moyen d'un certain nombre de puits forés à environ 14 mètres de profondeur dans les déchets. De nouveaux puits sont ajoutés régulièrement au système de captage, au fur et à mesure que les cellules de déchets sont complétées et définitivement recouvertes. Présentement, 110 puits sont en place et 15 puits sont en voie d'être reliés au collecteur principal. Les colonnes de puits sont constituées de tuyaux en polyéthylène de haute densité. Chaque tête de puits est munie d'orifices de prélèvement et d'une soupape permettant la mesure et le contrôle du débit de gaz. Des employés du site surveillent deux fois par semaine les puits pour déterminer leur teneur en méthane et veiller à ce que les puits restent sous vide.

Le collecteur principal est composé d'un tuyau en PVC de 500 mm de diamètre enfoui dans le sol. L'ensemble du réseau de captage représente environ 10 km de canalisations enterrées composées d'un collecteur principal, de collecteurs secondaires et de branchements. Ce réseau de canalisations sert à transporter le gaz d'enfouissement depuis les têtes de puits jusqu'à la centrale d'exploitation du gaz qui est située sur la propriété.

Le gaz d'enfouissement est extrait des puits au moyen d'un collecteur composé de deux ventilateurs centrifuges Lamson de 60 chevaux-vapeur, débitant chacun 4 250 mètres cubes par heure (m^3/h). À la centrale d'exploitation, le gaz est divisé en deux écoulements, l'un destiné à l'exploitation, l'autre à la destruction par la torchère. Deux compresseurs acheminent le gaz qui servira à la production d'énergie, tandis que deux ventilateurs poussent le gaz excédentaire vers les deux torchères à flamme invisible. Les deux compresseurs Ac-Roflo assurent un débit de 1 700 pi^3/min à raison de 10 psi.

Afin de s'assurer que le gaz d'enfouissement convient bien aux moteurs alternatifs, on procède à un traitement préalable pour en éliminer les particules et l'humidité. Ce traitement réduit les temps d'arrêt et les

fouissement

coûts d'entretien des moteurs. Le gaz traverse ensuite une unité de microfiltration après quoi il est compressé, refroidi, puis réchauffé de nouveau pour être débarrassé de son humidité. Le condensat ainsi recueilli est dirigé vers le système de collecte du lixiviat du lieu d'enfouissement.

Le gaz d'enfouissement traité sert à alimenter quatre moteurs alternatifs qui, à leur tour, font tourner des génératrices électrogènes. L'installation est pourvue de quatre moteurs alternatifs Waukesha 7042-GL qui sont capables de produire chacun environ 1 MW d'électricité, pour une capacité totale de production de 4 MW. Une fraction de la production de la centrale sert à alimenter cette dernière.

Le rendement de l'équipement de production est surveillé en permanence par un système informatisé, de sorte qu'on peut procéder à l'entretien avant l'apparition de problèmes d'équipement sérieux. Les données concernant la charge, la pression, la température et les débits sont prises et rendues accessibles soit à l'usine, soit à distance par le truchement de l'ordinateur. Le personnel de BFI ainsi que les représentants du fabricant de l'équipement peuvent consulter ces données en temps réel et décider des mesures d'entretien à prendre, à la lumière des résultats dont ils disposent.

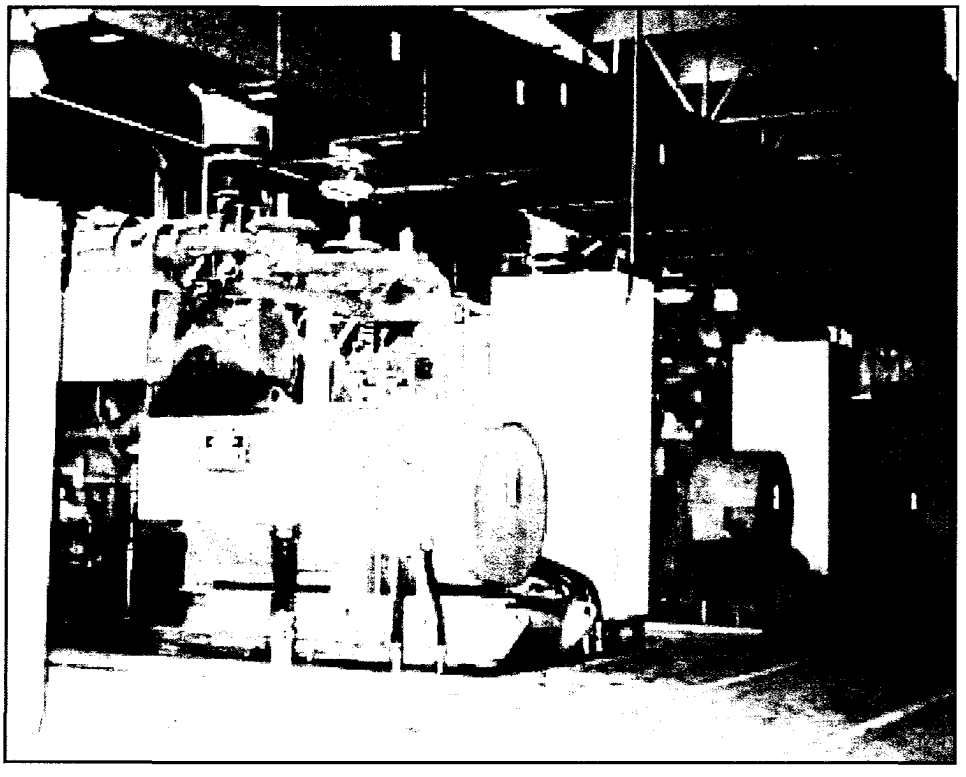

Efficacité
L'exploitation

Cette installation est alimentée strictement par les gaz d'enfouissement. Actuellement, elle fonctionne à la capacité prévue au départ, soit environ 2 900 m³/h de gaz. Une quantité égale de gaz est détruite sur le site. BFI envisage d'utiliser une partie du gaz excédentaire présentement détruit et de le rentabiliser.

Les systèmes de captage et d'exploitation du gaz fonctionnent continuellement à l'exception de brèves périodes d'arrêt, de sorte que l'usine est opérationnelle à 99 pour cent du temps. Pendant les périodes d'arrêt requises pour l'entretien de la centrale, la collecte du gaz se poursuit sur le site. Le gaz est alors acheminé vers les deux torchères à flamme invisible.

La teneur en méthane du gaz d'enfouissement est de 55 pour cent. Cette concentration dépasse les prévisions et fait en sorte que la valeur énergétique du gaz d'enfouissement est supérieure à celle prévue.

Entre janvier 1996 et la fin de décembre 1997, 86 millions de mètres cubes de gaz d'enfouissement ont été captés sur le site de Lachenaie. Environ 45 pour cent de ce gaz a servi à produire plus de 66 gigawatts • heure (GW • h) d'électricité.

En 1997, 40,6 millions de mètres cubes de gaz d'enfouissement ont été recueillis. Ce volume pourrait remplir 14 stades olympiques comme celui de Montréal. Les quelque 18 millions de mètres cubes de gaz d'enfouissement récupérés ont servi à produire un total de 29,3 gigawatts • heure d'électricité durant l'année 1997. C'est à peu près la quantité d'électricité requise pour alimenter 2 450 maisons pendant un an, en supposant une demande mensuelle de 1 000 kilowatts • heure par maison.

La dimension économique

Il a fallu un investissement initial de 6,5 millions de dollars pour construire le système de captage et d'exploitation du gaz. À lui seul, le système de captage et les torchères ont coûté 2 millions de dollars alors que les autres 4,5 millions ont servi à la construction de la centrale.

Le complexe de captage de gaz et de production d'électricité emploie trois personnes à temps plein. Les coûts d'exploitation et d'entretien des installations de captage et des torchères montent à environ 70 000 $ par mois.

Le projet s'est avéré rentable. On s'attend à avoir récupéré l'investissement initial la septième année suivant la mise en service de la centrale électrique.

L'environnement

Il y a eu une diminution notable des odeurs dégagées par le site depuis que les gaz sont captés. La centrale a par ailleurs reçu en 1997 le prix d'excellence dans la catégorie Environnement, lors du huitième gala de l'Association québécoise pour la maîtrise de

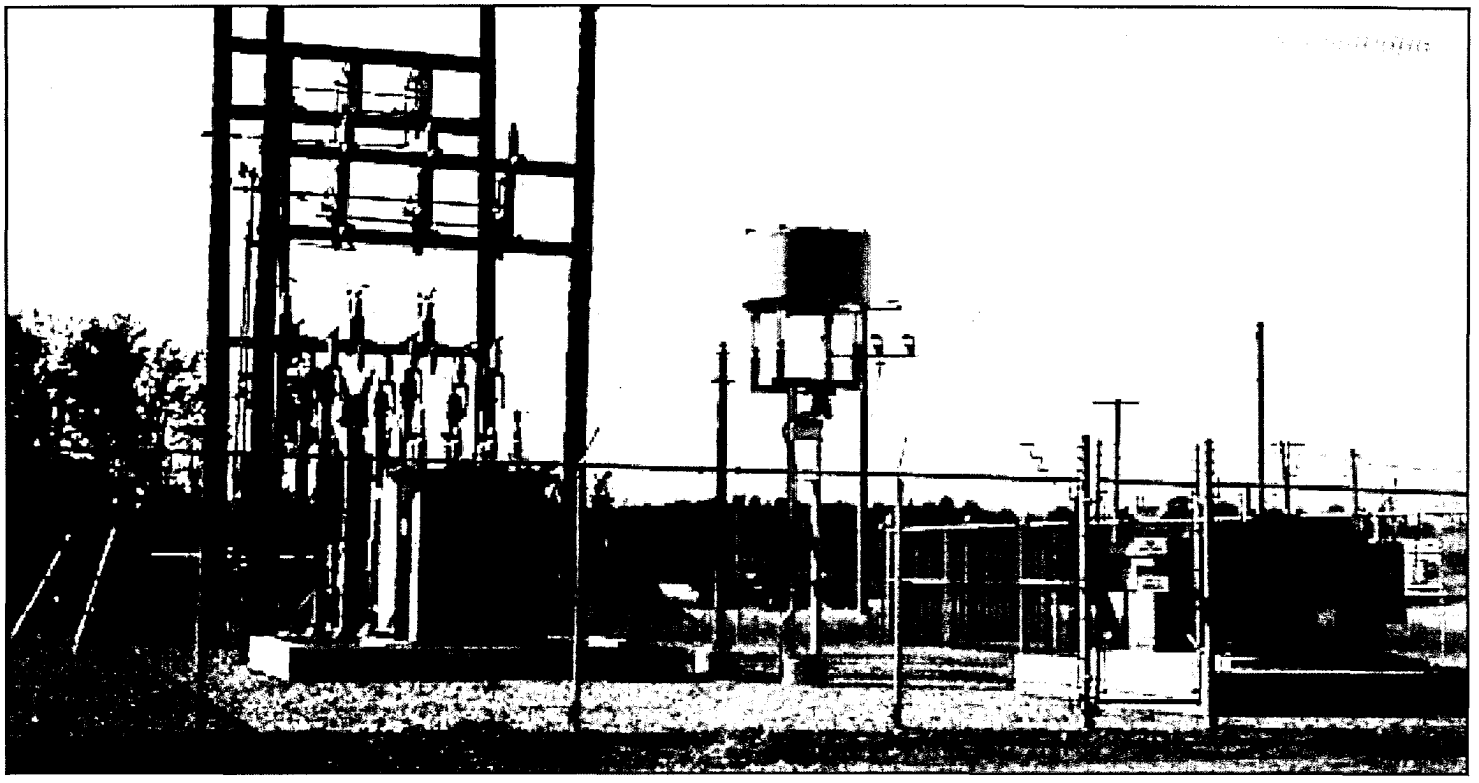

l'énergie. Ce prix récompense les efforts de BFI dans le domaine de l'innovation et de la protection de l'environnement.

Le captage, l'utilisation des torchères et l'exploitation des gaz d'enfouissement réduisent les rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le méthane, qui représente presque la moitié du volume des gaz d'enfouissement, est détruit dans les moteurs et les torchères. La combustion du gaz d'enfouissement transforme le méthane en dioxyde de carbone et en vapeur d'eau. Étant donné que le potentiel de réchauffement de la planète par le méthane est de 21 fois supérieur par poids à celui du dioxyde de carbone, cette conversion représente une amélioration importante en terme de qualité d'atmosphère à l'échelle mondiale. Le fait d'utiliser le gaz d'enfouissement pour produire de l'électricité permet également de réduire la consommation d'autres carburants fossiles.

En 1997, le projet de production d'électricité à partir des gaz d'enfouissement de Lachenaie a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 250 000 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone. C'est la quantité approximative que rejettent 60 000 voitures en un an. Depuis la mise en marche du projet de Lachenaie, la quantité totale de gaz d'enfouissement recueillis et exploités a permis de réduire les rejets de gaz à effet de serre d'environ 532 000 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone.

Conclusion

Le projet de Lachenaie démontre clairement que l'exploitation du gaz d'enfouissement est profitable sur le plan financier en même temps qu'elle contribue à la sauvegarde de l'environnement. La réussite de ce projet repose sur une planification efficace et sur une pratique commerciale sensée.

Le projet de Lachenaie constitue également pour BFI une réussite en termes de relations publiques. En effet, des milliers de jeunes et de visiteurs étrangers découvrent chaque année l'installation et ses caractéristiques technologiques. Tous ces gens sont ainsi sensibilisés à la protection de l'environnement par l'exploitation rentable des gaz d'enfouissement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Environnement Canada
Bureau national de la prévention de la pollution
Place Vincent Massey
351, boulevard St-Joseph, 13e étage
Hull (Québec) K1A 0H3

Monsieur Yves Normandin, président
BFI Usine de triage Lachenaie inc.
3779, chemin des 40-Arpents
Lachenaie (Québec)
J6V 1A3

Environnement Canada Environment Canada

CNA PRÉPARÉ PAR CONESTOGA-ROVERS & ASSOCIÉS AU NOM D'ENVIRONNEMENT CANADA

ANNEXE 3

PROJET BFI : PRODUCTION DE GAZ NATUREL À PARTIR DU BIOGAZ

BFI Usine de Triage Lachenaie ltée

Exploitation du secteur nord du lieu d'enfouissement technique

Ville de Terrebonne – Secteur Lachenaie

Production de gaz naturel à partir du biogaz en excès

BFI CANADA

Janvier 2008

Objectifs du projet

- Valorisation du biogaz détruit actuellement à l'aide de torchères
- Utilisation d'une technologie membranaire développée et éprouvée par Air Liquide
- Injection du gaz naturel de « qualité pipeline » dans la conduite située à proximité du site

Schéma des procédés

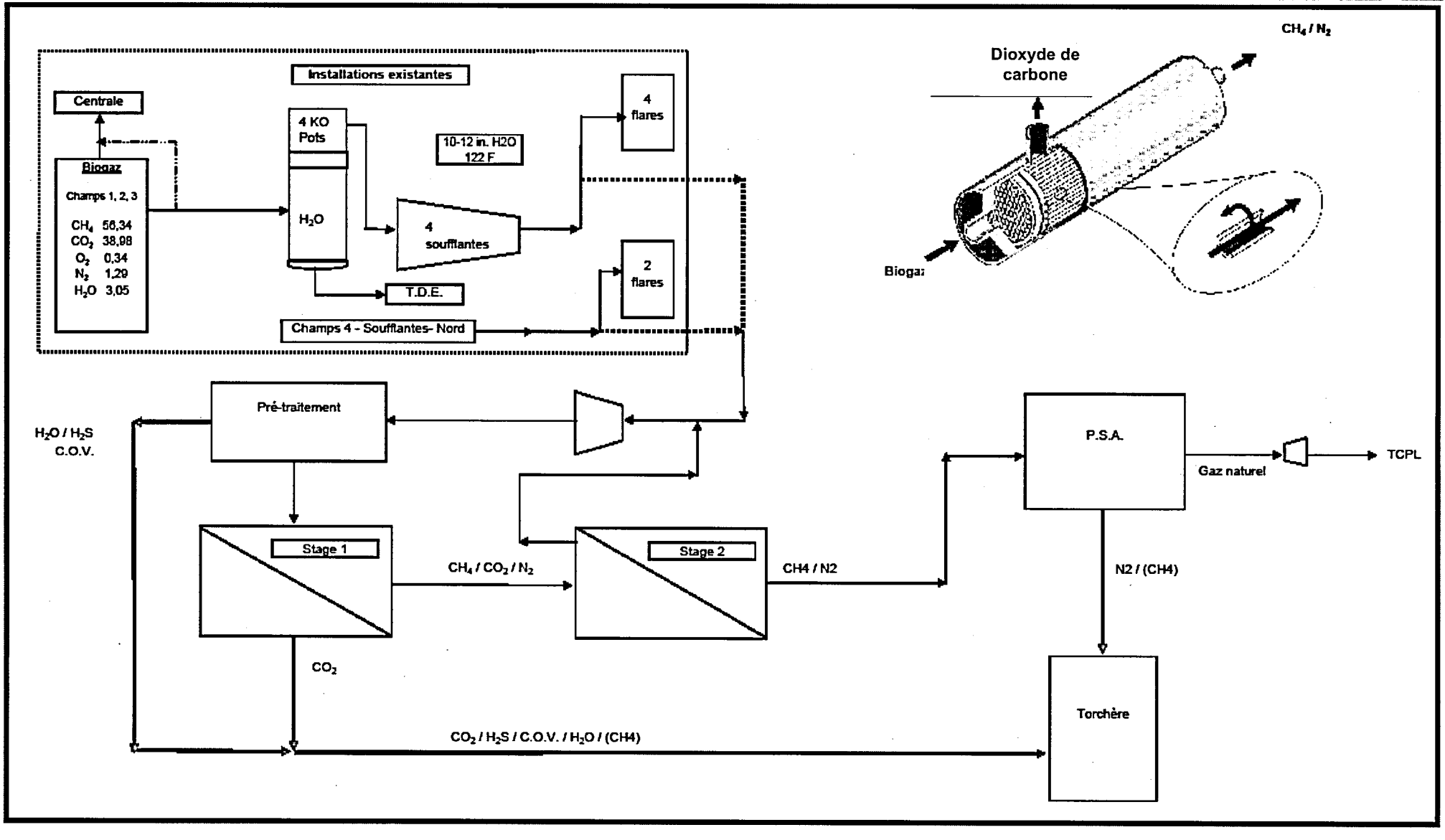

BFI CANADA
www.bficanada.com

Unité de séparation du dioxyde de carbone du biogaz

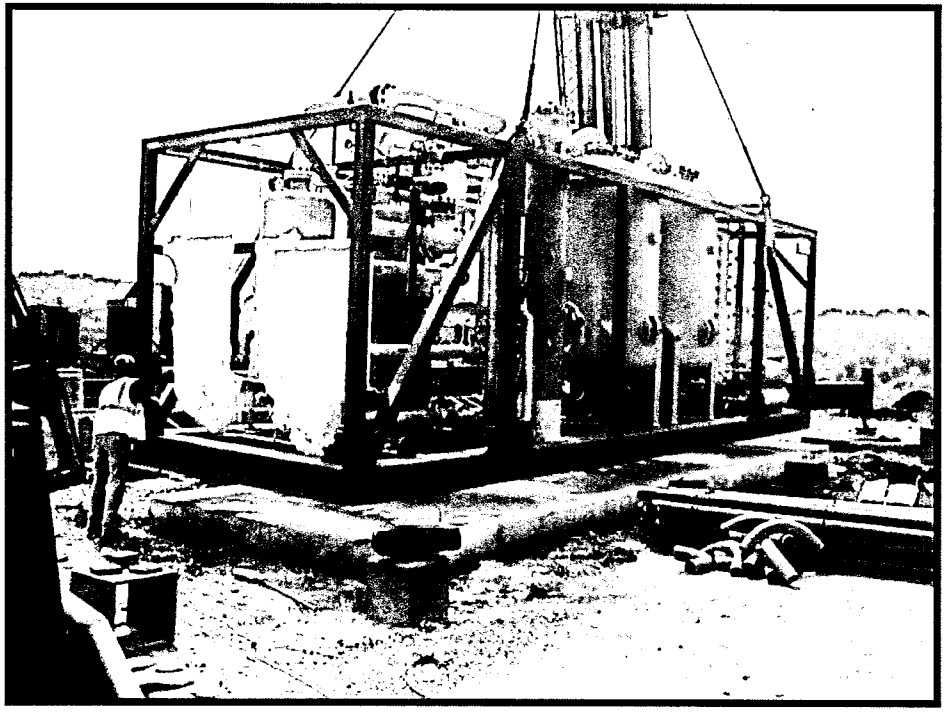

Système d'enlèvement de l'azote

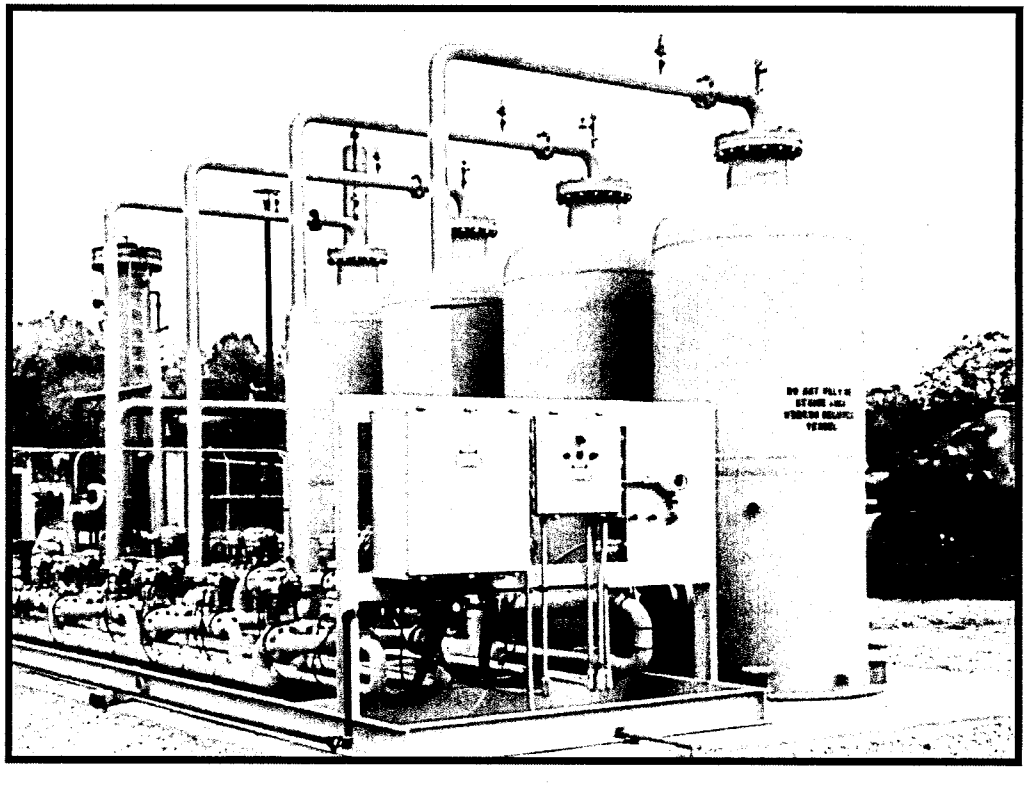

BFI CANADA

USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

Captage de biogaz de 2008 à 2025

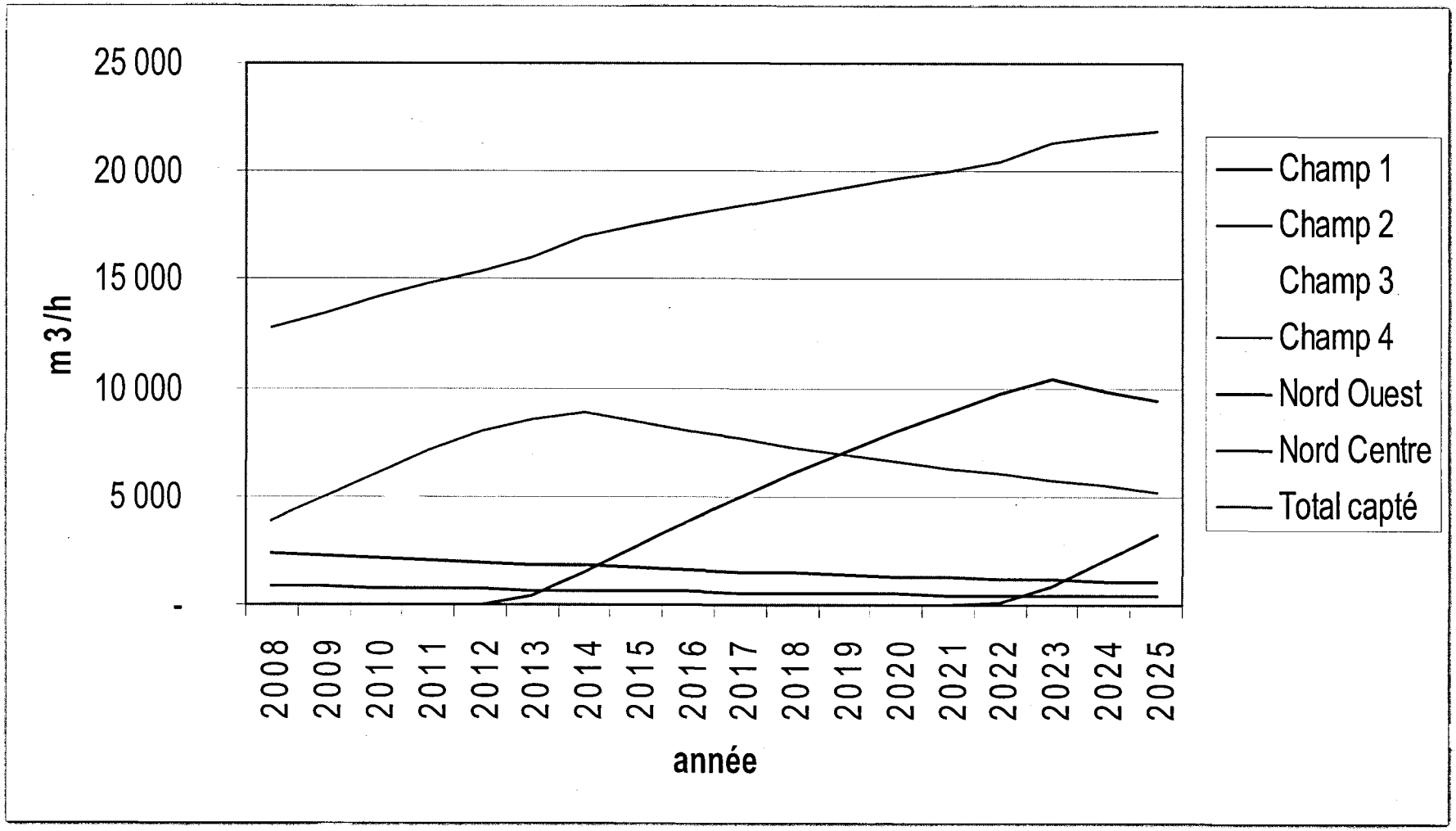

Production de gaz naturel de 2009 à 2025

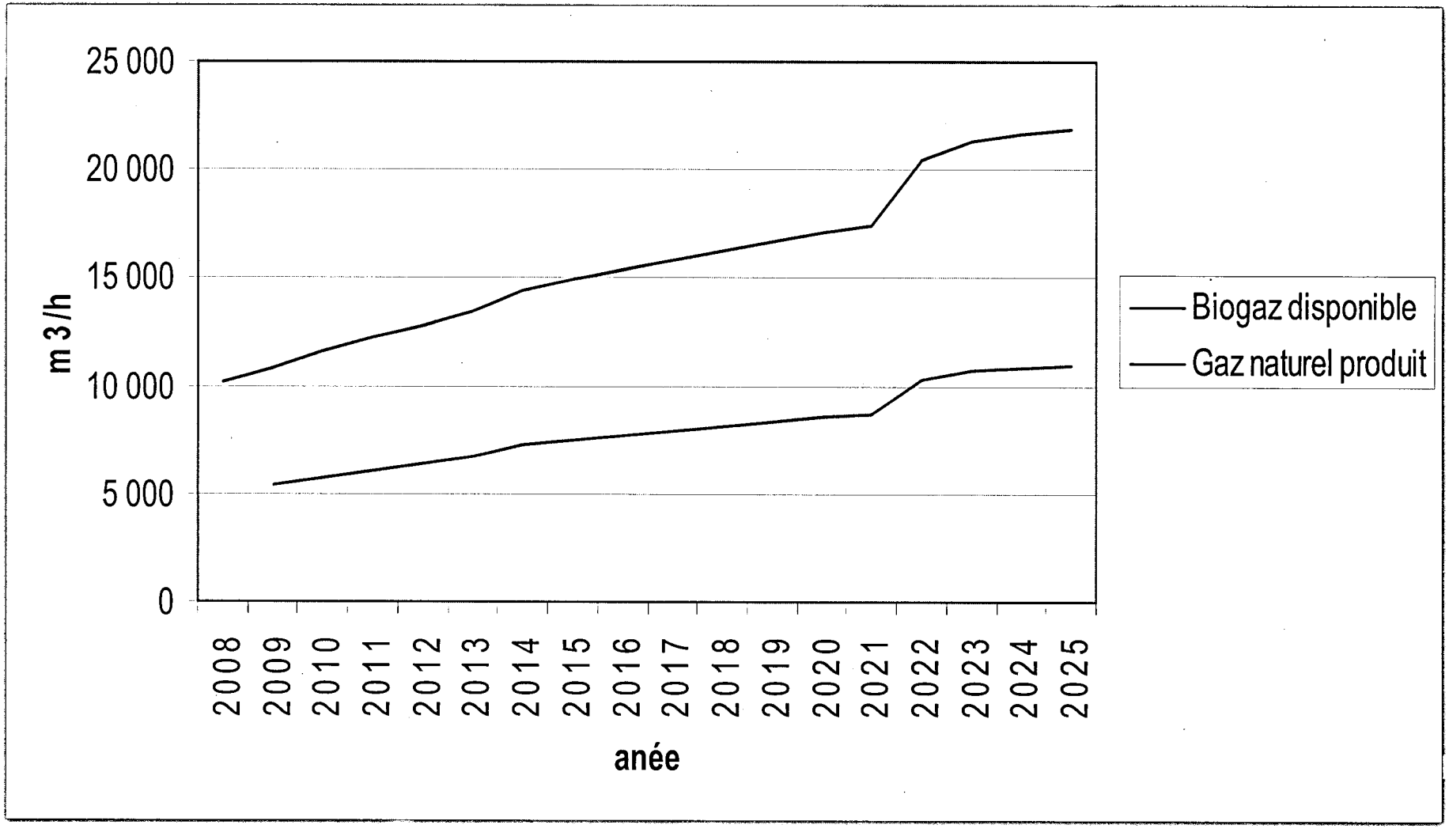

www.bficanada.com

Réduction des émissions de gaz à effets de serre

Année	T.M./année
2009	79 556
2010	84 758
2011	89 235
2012	93 407
2013	97 888
2014	104 615
2015	107 668
2016	110 263
2017	112 493
2018	114 751
2019	116 460
2020	118 264
2021	120 035

Réduction des émissions de gaz à effets de serre

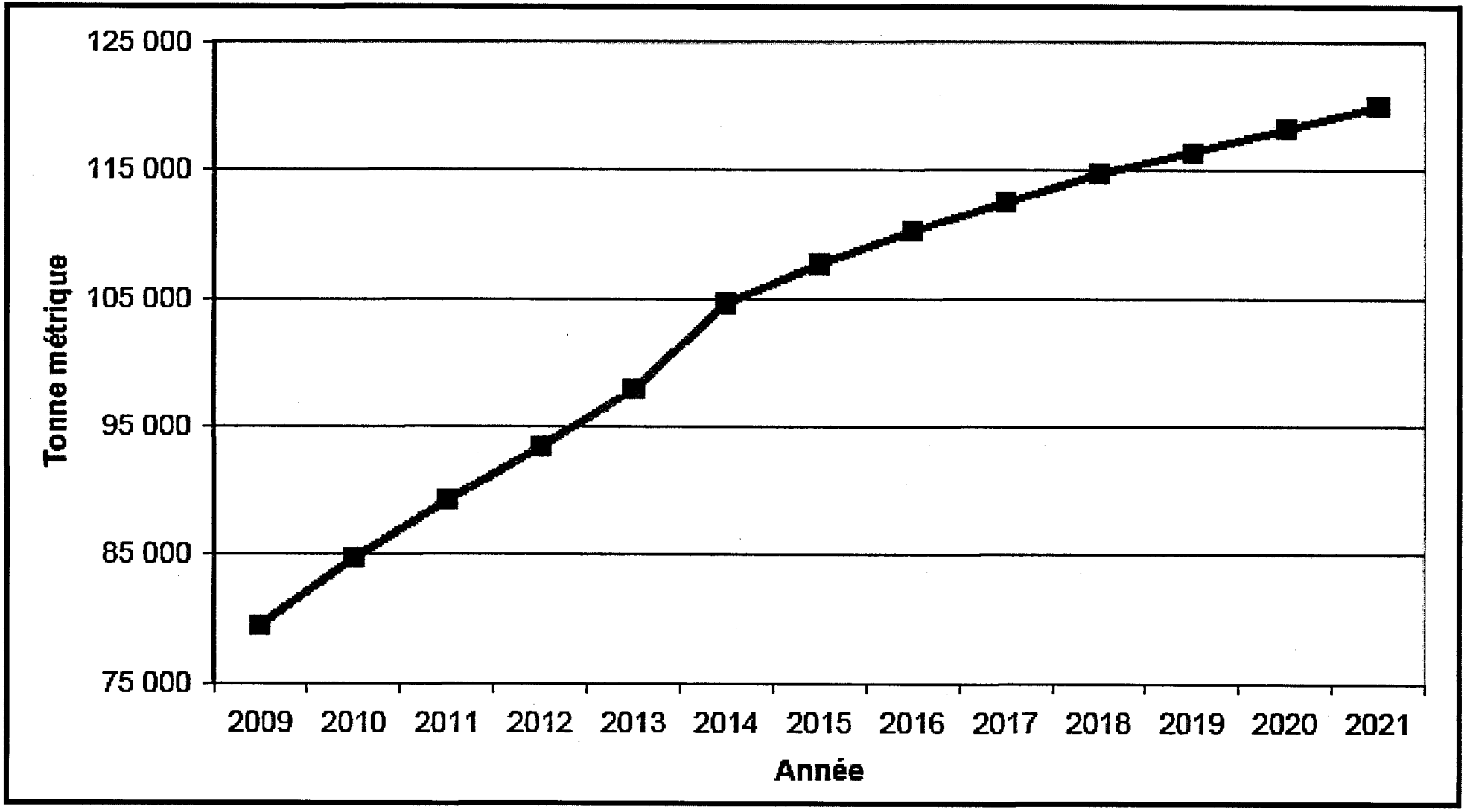

Degré d'avancement du projet

- Sélection d'une firme de consultants
- Visite d'installations similaires
- Pré-ingénierie quasi-complétée
  - Sélection des principaux équipements
  - Budget de capitalisation
  - Échéancier
- Processus de sélection d'une firme d'ingénierie locale
- Pourparlers avec les entreprises manifestant de l'intérêt
- Mise en service de la production du gaz naturel projetée en 2009